

Société Anonyme au capital de 15 000 000 de dinars
 Siège social : 11, Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS-
 R.C. : N° B111820/1996

Arab International Lease est notée, sur l'échelle nationale, **BBB+(tun)** à long terme avec perspective d'évolution **stable** et **F2 (tun)** à court terme par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 1^{er} juillet 2011.

DOCUMENT DE REFERENCE « AIL 2011-2 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le **..17.FEV.2012.....** sous le n° **..N°1.2.-0.0.2./..** donné en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

M. Wahid MELLEK, Directeur Financier à l'AIL
 Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940
 E-mail : ail.finance@planet.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence :

شركة الاستشارة والوساطة المالية

Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière
 Intermédiaire en Bourse وسيط لدى البورصة

Rue du Lac Obeira Immeuble Al Faouz Les Berge du Lac - 1053 Tunis
 Tél. : 71 860 521 - Fax : 71 860 665 - E-mail : scif@gnet.tn

Février 2012

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de l'AIL- 11, Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS ; de la SCIF intermédiaire en bourse - rue du Lac Obeira Immeuble Al Faouz Les Berge du Lac - 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE	6
RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	8
1.1 - Responsable du document de référence	8
1.2 - Attestation du responsable du document de référence	8
1.3 - Responsables du contrôle des comptes	8
1.4 - Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence	10
1.5 - Responsable de l'information	10
CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	11
2.1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	11
2.1.1 - Dénomination et siège social	11
2.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable	11
2.1.3 - Date de constitution et durée	11
2.1.4 - Objet social	11
2.1.5 - Numéro du registre du commerce	11
2.1.6 - Exercice social	11
2.1.7 - Clauses statutaires particulières	11
2.1.8 - Nationalité	13
2.1.9 - Capital social	13
2.1.10 - Matricule fiscal	13
2.1.11 - Régime fiscal	13
2.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	13
2.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	13
2.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	13
2.3 - Evolution du capital social	14
2.4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 31/12/2011	14
2.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2011	14
2.4.2 - Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2011	15
2.4.3 - Nombre d'actionnaires	15
2.5 - Présentation Générale du Groupe BTK au 31 décembre 2010	15
2.5.1 - Présentation Générale du Groupe BTK	15
2.5.1.1 - Présentation des sociétés du groupe BTK :	16
2.5.1.2 - Schéma du groupe BTK au 31/12/2010	21
2.5.1.3 - Événements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2010 et la date d'élaboration du document de référence	21
2.5.1.4 - Participations entre les sociétés du groupe BTK au 31/12/2010	22
2.5.1.5 - Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2010	23
2.5.1.6 - Les engagements financiers du Groupe BTK au 31/12/2010	24
2.5.1.7 - L'Encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2010	24
2.5.1.8 - Politique actuelle et future de financement inter société du groupe	25
2.5.2 - Relations de l'AIL avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2010	25
2.5.2.1 - Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	25
2.5.2.2 - Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe	25
2.5.2.3 - Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe	25
2.5.2.4 - Les dividendes encaissés par l'AIL et distribués par les sociétés du groupe	25
2.5.2.5 - Les dividendes et autres rémunérations distribués par l'AIL aux sociétés du groupe	25
2.5.2.6 - Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	26
2.5.3 - Relations commerciales entre l'AIL et les sociétés du groupe durant l'exercice 2010	26
2.5.3.1 - Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe	26
2.5.3.2 - Les achats ou les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs	26
2.5.3.3 - Prestations de services reçues ou données	27
2.5.4 - Contrats de gestion	27

2.5.5 - Contrats de location	27
2.5.6 - Les fonds gérés	27
2.6 - Relation avec les autres parties liées au 31/12/2010	27
2.6.1 - Informations sur les engagements	27
2.6.2 - Transfert des ressources	27
2.6.3 - Relations commerciales	27
2.6.3.1 - Chiffre d'affaire réalisée avec les autres parties liées au 31/12/2010	27
2.6.3.2 - Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actif avec les autres parties liées au 31/12/2010	27
2.6.3.3 - Les prestations de services reçues ou données	27
2.6.4 - Contrat de location	28
2.7 - Dividendes	28
2.8 - Marché des titres	28
2.9 - Notation de la Société	28
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION	38
3.1 - Présentation de l'Arab International Lease	38
3.2 - Description de l'activité au 31 décembre 2010	38
3.2.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing	38
3.2.2 - Evolution des approbations	38
3.2.3 - Evolution des mises en force	39
3.2.4 - Evolution de l'encours financier	40
3.2.5 - Analyse des engagements sur la clientèle	40
3.3 - Description de l'activité au 30 juin 2011	41
3.3.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing	41
3.3.2 - Evolution des approbations	41
3.3.3 - Evolution des mises en force	42
3.3.4 - Evolution de l'encours financier	43
3.3.5 - Analyse des engagements sur la clientèle	43
3.4 - Description de l'activité au 31 décembre 2011	44
3.4.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing	44
3.4.2 - Evolution des approbations	44
3.4.3 - Evolution des mises en force	44
3.4.4 - Evolution de l'encours financier	45
3.4.5 - Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 31 décembre 2011	46
3.5 - Organisation de la société	47
3.6 - Contrôle Interne	48
3.7 - Système d'information	49
3.8 - Politique sociale et effectif de la société	49
3.9 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité	50
3.10 - Dépendance de la société	51
3.11 - Litige ou arbitrage	52
3.12 - Politique d'investissement de la société	52
CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	53
4.1 - Patrimoine de la société au 31/12/2010	53
4.1.1 - Créances de leasing	53
4.1.2 - Immobilisations corporelles	54
4.1.3 - Immobilisations Financières (placement à long terme)	54
4.2 - Etats financiers comparés au 31 décembre	54
4.2.1 - Bilans comparés au 31 décembre	55
4.2.2 - Etats de résultats comparés au 31 décembre	56
4.2.3 - Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	57
4.2.4 - Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2010	58

4.2.5 -	Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010	96
4.3 -	Engagements hors bilan des trois dernières années	103
4.4 -	Engagements financiers au 31 décembre 2010	104
4.5 -	Encours des crédits contractés par l'AIL au 31 décembre 2010	105
4.5.1 -	Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL	105
4.5.2 -	Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL	105
4.6 -	Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2011-1	106
4.7 -	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre	107
4.8 -	Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2010	108
4.9 -	Affectation des résultats des trois derniers exercices	109
4.10 -	Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation	109
4.11 -	Evolution du résultat net	109
4.12 -	Evolution des dividendes	109
4.13 -	Evolution de la marge brute d'autofinancement	110
4.14 -	Indicateurs de gestion et ratios	110
4.15 -	Patrimoine de la société au 30 juin 2011	112
4.15.1 -	Créances de leasing	112
4.15.2 -	Immobilisations corporelles	113
4.15.3 -	Immobilisations Financières (placement à long terme)	113
4.15.4 -	Principales acquisitions et cessions d'immobilisations propres postérieures au 30/06/2011	113
4.16 -	Etats financiers comparés au 30 juin 2011	114
4.16.1 -	Bilan arrêté au 30 juin 2011	114
4.16.2 -	Etat de résultat arrêté au 30 juin 2011	115
4.16.3 -	Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2011	116
4.16.4 -	Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011	117
4.16.5 -	Avis des Commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaire arrêtés au 30 juin 2011	144
	CHAPITRE 5- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.	146
5.1 -	Conseil d'Administration	146
5.1.1 -	Membres des organes d'administration	146
5.1.2 -	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	146
5.1.3 -	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années	146
5.1.4 -	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	147
5.1.5 -	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	147
5.2 -	Intérêts des dirigeants dans la société	147
5.2.1 -	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2010	147
5.2.2 -	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2010	148
5.3 -	Contrôle	148
5.4 -	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	148
	CHAPITRE 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	149
6.1 -	Evolution récente et orientations	149
6.1.1 -	Evolution récente	149
6.1.2 -	Orientations	149
6.2 -	Perspectives d'avenir	149
6.2.1 -	Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2010 par rapport aux prévisions	149
6.2.2 -	Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2011-2016 par rapport aux informations prévisionnelles 2010-2015	150
6.2.3 -	Analyse des performances réalisées au 31/12/2011 par rapport aux provisions relatives à l'exercice 2011	152
6.2.4 -	Les prévisions 2011-2016	152
6.2.5 -	Bilans prévisionnels	157
6.2.6 -	Etat de Résultat Prévisionnel	158
6.2.7 -	Etats des flux de trésorerie prévisionnel	159

6.2.8 - Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels	160
6.2.9 - Evolution Prévisionnelle des créances classées	161
6.2.10 - États des cashflows prévisionnels	161
6.2.11 - Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels	162

PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créé le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, de l'UIB et de la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de service.

L'AIL est détenue à hauteur de 65,00% par la Banque Tuniso-Koweïtienne « BTK » et 13,33% par l'Union Internationale de Banques « UIB ». L'AIL figure dans le périmètre de consolidation de la BTK et de L'UIB. Elle est consolidée par la méthode d'intégration globale par la BTK et par la méthode de mise en équivalence par l'UIB.

A noter que la méthode d'intégration globale requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales à l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût historique. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la société mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

Il est à préciser que l'AIL n'a pas de relations directes avec l'UIB, à l'exception des jetons de présence accordés aux administrateurs représentant l'UIB.

En 2010, le volume global des approbations a atteint la somme de 83,789 MD contre 59,606 MD en 2009, enregistrant ainsi une hausse de 40,57%. Les approbations de 2010 ont été accordées pour le financement de 1 368 opérations de leasing.

La société a enregistré une hausse de ses mises en force en 2010, par rapport à l'année 2009, atteignant 81,757 MD contre 55,793 MD en 2009, soit une progression de 46,54%. Les mises en force de 2010 ont touché 1 323 opérations de leasing.

L'encours financier s'est élevé à 114,200 MD au terme de l'exercice 2010 contre 79,604 MD en 2009, enregistrant une augmentation de 43,46%.

Le total des engagements sur la clientèle a atteint au 31 décembre 2010 la somme de 126,172 MD contre 91,289 MD à la fin de l'année 2009.

Les créances classées sont passées de 10,084 MD en 2009 à 11,432 MD à fin 2010 représentent ainsi 9,06% du total des créances, en 2010, contre 11,05% une année auparavant.

Au 30/06/2011, le montant des approbations s'est élevé à 43,288 MD contre 41,192 MD au 30/06/2010, soit une progression de 5,09%.

Les mises en force de l'AIL se sont élevées à 38,779 MD au 30/06/2011, contre 40,613 MD au 30 juin 2010, en baisse de -4,52%.

L'encours financier s'est élevé, à la fin du premier semestre 2011, à 127,214 MD contre 98,132 MD au 30/06/2010, soit une progression de 29,6%.

En termes d'engagements financiers, le total des créances courantes (classes 0 et 1) est passé de 99,201 MD au 30/06/2010 à 120,803 MD au 30/06/2011, soit une augmentation de 21,78%. Le montant des créances classées est passé de 10,034 MD au 30/06/2010 à 24,037 MD au 30/06/2011, soit une hausse de 139,56%.

Ainsi, le ratio des créances classées (créances classées /total engagements) s'est dégradé en passant de 9,19% au 30/06/2010 à 16,60% au 30/06/2011.

A fin décembre 2011, le volume global des approbations a atteint la somme de 79,536 MD contre 83,789 MD en 2010, enregistrant ainsi une légère baisse de -5,08%.

La société a enregistré une baisse des mises en force en 2011, par rapport à l'année précédente, atteignant 75,171 MD contre 81,757 MD en 2010, soit une régression de -8,06%.

L'encours financier s'est élevé à 135,053 MD au terme de l'exercice 2011 contre 114,200 MD en 2010, enregistrant une augmentation de 20,853 MD.

Le total des engagements sur la clientèle a atteint au 31 décembre 2011 la somme de 149,263 MD contre 126,171 MD à la fin de l'année 2010.

Les créances classées sont passées de 11,431 MD en 2010 à 21,892 MD à fin 2011 représentant ainsi 14,67% du total des créances, en 2011, contre 9,06% une année auparavant.

En date du 01 juillet 2011, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la société Arab International Lease (AIL) sur son échelle de notation nationale, les notes suivantes :

- Note à long terme : BBB+ (tun)
- Note à court terme : F2 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

Selon Fitch Ratings, les notes nationales attribuées à Arab International Lease (AIL) reflètent le soutien que pourraient lui apporter, en cas de nécessité, son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweitienne (BTK) et Groupe BPCE (GBPCE, noté 'A+'/'F1+'/'Stable), lui-même actionnaire à hauteur de 60% du capital de la BTK.

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 - Responsable du document de référence

- Monsieur Chokri BEN AYED : Le Directeur Général.

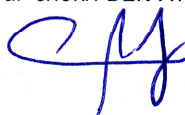
1.2 - Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée»

L'Arab International Lease – AIL

Le Directeur Général

Monsieur Chokri BEN AYED



1.3 - Responsables du contrôle des comptes

Etats Financiers arrêtés au 31/12/2008 :

- La société **FINOR**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB.
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.
 - La société **Financial Auditing & Consulting**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI.
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 – Ariana.
- **Etats Financiers arrêtés au 31/12/2009, au 31/12/2010, au 30/06/2010 et au 30/06/2011 :**
- La société **FMBZ - KPMG Tunisie**, société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.
Adresse : B.P. n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel, Les Berges du Lac -1053 TUNIS.
 - La société **Financial Auditing & Consulting**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI.
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 – Ariana.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **FINOR**, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB, et la **société Financial Auditing & Consulting**, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, une observation post-opinion a été formulée comme suit :

« Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (N 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison. »

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par la **société FMBZ - KPMG Tunisie**, représentée par monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et la **société Financial Auditing & Consulting**, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par la **société FMBZ - KPMG Tunisie**, représentée par monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et la **société Financial Auditing & Consulting**, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note 29.2 aux états financiers qui précise que les concours consentis par l'AIL à 7 entités appartenant au groupe contrôlé par la société mère « MED BUSINESS HOLDING » constituent les seuls engagements de la société envers les membres de la famille de l'ancien Président de la République.

Ces engagements totalisent au 31 décembre 2010 la somme de 653.726 DT, ont été classés parmi les actifs compromis (classe B4) et ont corrélativement donné lieu, au titre de l'exercice clos à cette date, à un provisionnement à la hauteur de 650.492 DT et une réservation d'agios pour 3.234 DT. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question. »

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2010 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la **société FMBZ - KPMG Tunisie**, représentée par monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et la **société Financial Auditing & Consulting**, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l' ARAB INTERNATIONAL LEASE arrêtés au 30 Juin 2010, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2011 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la **société FMBZ - KPMG Tunisie**, représentée par monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et la **société Financial Auditing & Consulting**, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l' ARAB INTERNATIONAL LEASE arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Attestation des Commissaires aux Comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.»

Les Commissaire aux Comptes

FMBZ - KPMG Tunisie

Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Financial Auditing & Consulting

Monsieur Mohamed Néji HERGLI



1.4 - Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du document de référence. »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF – Intermédiaire en Bourse

Le Président Directeur Général

Monsieur Jamel HAJJEM



1.5 - Responsable de l'information

- Monsieur Wahid MELLEK : Directeur Financier de l'AIL
- Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940



CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

2.1.1 - Dénomination et siège social

Dénomination sociale :	Arab International Lease – AIL.
Siège Social :	11, Rue Hédi Noura - B.P 280 - 1001 TUNIS
Tel. :	71 349 100
Fax :	71 349 940
E-mail :	ail.finance@planet.tn

2.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable

L'AIL est une société anonyme régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006. Elle est également régie par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et par la loi n° 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

2.1.3 - Date de constitution et durée

Date de constitution : Le 12 décembre 1996.

Durée : 99 ans.

2.1.4 - Objet social : (article 3 des statuts)

La société a pour objet principal :

- ★ d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche, de service ou autre ;
- ★ La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ;
- ★ Elle peut également effectuer toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5 - Numéro du registre du commerce

B 111820/1996.

2.1.6 - Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2.1.7 - Clauses statutaires particulières

Répartition statutaire des bénéfices : (article 45 des statuts tel que modifié par l'AGE du 13 mars 2008).

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction d'une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé, comme ci-dessus indiqué, au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la date, la modalité et le lieu de paiement des dividendes.

Assemblée Générale : (article 30 des statuts)

L'assemblée générale ordinaire, doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société.
- Approuver selon le cas, les comptes de l'exercice écoulé.

- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport, du conseil d'administration ou de celui du directoire et de celui du commissaire aux comptes.

Est nulle la décision de l'assemblée générale portant approbation du bilan et des comptes si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou par le directoire. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes.
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent du capital social.
- Le liquidateur.
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre public de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Toute assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés.

Droit de siéger à une Assemblée et représentation : (article 32 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'assister à l'assemblée Générale sur justification de son identité, à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles et inscrites en son nom.

Un actionnaire peut mandater une autre personne et ce en vertu d'un pouvoir déposé au siège de la société

Convocation des Assemblées Générales : (article 31 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Elle ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis. Entre la première et à la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

L'assemblée générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Droit de vote (article 34 des statuts) :

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Toute action confère à l'actionnaire un vote dans les assemblées d'actionnaires.

Transmission des actions (article 14 des statuts) :

Les cessions des actions seront effectuées conformément aux dispositions de la législation en vigueur régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne et particulièrement la loi n° 94-117 portant réorganisation du marché financier et les textes d'application correspondants.

2.1.8 - Nationalité

Tunisienne.

2.1.9 - Capital social

Le capital social de l'Arab International Lease s'élève, actuellement, à 15.000.000 de dinars divisé en 1.500.000 d'actions de nominal 10 dinars, entièrement libérées.

2.1.10 - Matricule fiscal

578857 A A M 000 du 9 décembre 1996.

2.1.11 - Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing et les textes subséquents notamment :

La loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000, portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société

Siège social de la société : 11, Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS.

2.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

M. Wahid MELLEK, Directeur Financier à l'AIL

Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

2.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

- Capital social : 15 000 000 de dinars
- Nombre d'actions : 1 000 000 d'actions anciennes et 500 000 d'actions nouvelles souscrites.
- Nominal : 10 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire
- Libération : Intégrale
- Jouissance : Anciennes actions le 1^{er} janvier 2011
Actions nouvelles souscrites le 1^{er} janvier 2012

2.3 - Evolution du capital social

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération en dinars	Capital en circulation		Valeur nominale de l'action en dinars
			Montant en dinars	Nombre d'actions	
Capital initial	AG Constitutive du 12/12/1996	10 000 000	10 000 000	1 000 000	10
Augmentation de capital en numéraire	AGE du 23/11/2011	5 000 000	15 000 000	1 500 000	10

2.4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 31/12/2011

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
ACTIONNAIRES TUNISIENS	5	1 250 000	12 500 000	83,333%
Personnes morales	3	1 249 980	12 499 800	83,332%
Ayant 3% et plus	3	1 249 980	12 499 800	83,332%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,000%
Personnes physiques	2	20	200	0,0013%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	2	20	200	0,0013%
ACTIONNAIRES ETRANGERS	2	250 000	2 500 000	16,667%
Personnes morales	2	250 000	2 500 000	16,667%
Ayant 3% et plus	2	250 000	2 500 000	16,667%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,000%
Personnes physiques	0	0	0	0,000%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,000%
Total	7	1 000 000	10 000 000	100,000%

2.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2011

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	974 980	9 749 800	65,000%
The Arab Investment Company - AIC	200 000	2 000 000	13,333%
Union Internationale de Banques - UIB	200 000	2 000 000	13,333%
Société Tunisienne des Banques - STB	75 000	750 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - AFC	50 000	500 000	3,333%
Total	1 499 980	14 999 800	99,999%

2.4.2 - Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2011

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Président du Conseil			
Rim LAKHOUA	10	100	0,001%
Administrateurs			
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	974 980	9 749 800	65,000%
The Arab Investment Company - TAIC	200 000	2 000 000	13,333%
Union Internationale de Banques - UIB	200 000	2 000 000	13,333%
Société Tunisienne des Banques - STB	75 000	750 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - AFC	50 000	500 000	3,333%
Total	999 990	9 999 900	99,999%

2.4.3 - Nombre d'actionnaires

Au 31 décembre 2011, le capital social de l'Arab International Lease est réparti entre 7 actionnaires :

- 5 personnes morales dont deux personnes morales étrangères ;
- 2 personnes physiques.

2.5 - Présentation Générale du Groupe BTK au 31 décembre 2010

2.5.1 - Présentation Générale du Groupe BTK

Le groupe BTK regroupant, outre la Banque, 11 autres sociétés dont cinq exerçant dans le secteur financier, et le reste dans le secteur immobilier et touristique.

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

La consolidation est effectuée sur la base de deux méthodes différentes : l'intégration globale pour les sociétés contrôlées de manière exclusive par la BTK, et la mise en équivalence pour les sociétés sous influence notable de la banque ou celles contrôlées exclusivement, mais qui n'appartiennent pas au secteur financier.

A noter que la méthode d'intégration globale requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Alors que, selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée à son coût. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la société mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

L'AIL figure dans le périmètre de consolidation de la BTK qui la consolide par la méthode de l'intégration globale.

2.5.1.1 - Présentation des sociétés du groupe BTK :

DENOMINATION SOCIALE	Méthode de consolidation	Capital social 31/12/2010 (en DT)	Participation de la BTK (en DT)	Taux de participation de la BTK
Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	Intégration globale	100 000 000		
Société de Recouvrement des Créances – El Istifa	Intégration globale	300 000	299 940	99,98%
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	Intégration globale	1 000 000	799 600	79,96%
Société Univers Invest Sicar	Intégration globale	5 000 000	3 199 995	63,99%
Arab International Lease – AIL	Intégration globale	10 000 000*	4 999 980	49,998%
Société Univers Participations SICAF	Intégration globale	500 000	494 940	98,99%
Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels – STPI	Mise en équivalence	4 000 000	1 200 000	30,00%
Société Tuniso-Koweïtienne d'El Emar (ex SGT)	Mise en équivalence	7 445 000	2 552 980	34,29%
Société Tunis Center	Intégration globale	10 000 000	2 274 900	22,75%
La Méditerranéenne d'Aménagement Industriel – MEDAI	Mise en équivalence	1 000 000	299 700	30,00%
Société Pole de compétitivité de Sousse – SPCS	Mise en équivalence	5 000 000	1 500 000	30,00%

(*) Le Capital social a été porté à 15 MD par décision de l'AGE du 23 novembre 2011.

➤ La Banque Tuniso-Koweïtienne BTK

La Banque Tuniso-Koweïtienne BTK a été officiellement créée le 25 février 1981 en application de la convention conclue le 29 octobre 1980 entre le gouvernement de la République Tunisienne et celui de l'Etat du Koweït. Elle est considérée comme un outil efficace dans le domaine du partenariat entre les deux pays frères.

Ses activités sont régies par le code des sociétés commerciales et la réglementation bancaire tunisienne.

Le 21 mai 2004, la BTK a obtenu l'autorisation de la Banque Centrale de Tunisie pour opérer comme une banque universelle, conformément aux dispositions de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

La Financière OCEOR du groupe bancaire français «Groupe BPCE» a racheté, le 23 octobre 2007, 60% du capital de la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK) pour 300 millions de dinars. L'opération a été concrétisée le 10 janvier 2008.

Le Groupe BPCE est issu du rapprochement des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne, deux réseaux coopératifs complémentaires. Partenaire financier majeur pour les particuliers, les entreprises et l'ensemble de l'économie, il se positionne comme le 2^{ème} groupe bancaire français.

➤ **SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES – EL ISTIFA**

• Secteur :	Financier
• Objet :	Acquisition des créances pour son propre compte et recouvrement des créances pour le compte de tiers
• Capital Social :	300 000 dinars, divisé en 30 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	18 septembre 2000
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 6 juin 2000
<p>- La société El Istifa a procédé à l'acquisition, au dinar symbolique, auprès de la BTKD des créances pour un montant total de 218,184 MD ainsi qu'une autre créance d'un montant 2,801 MD acquise au prix de 1,200.MD.</p> <p>- Le portefeuille de la société à fin 2010, compte tenu de l'évolution des créances et après annulation de certaines d'entre elles relatives à des entreprises liquidées, s'élève à 191.8 MD et concerne 68 entreprises répartis comme suit par secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Secteur touristique : 40 sociétés pour un montant de 127,9 MD ♦ Secteur industriel : 20 sociétés pour un montant de 48,1 MD ♦ Secteur agricole : 8 sociétés pour un montant de 15,7 MD <p>- La société El Istifa a projeté de payer un montant de 6,5 MD à la BTK-Groupe BPCE au titre de dividendes pour l'exercice 2010 contre 6,9 MD en 2009.</p>	

➤ **SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE – SCIF**

• Secteur :	Financier
• Objet :	L'intermédiation en Bourse et le montage financier
• Capital Social :	1 000 000 de dinars divisé en 10 000 actions pour un nominal de 100 dinars.
• Date de constitution :	8 décembre 1995
<p>- Depuis sa constitution, la SCIF a monté et placé 18 emprunts obligataires en faveur d'entreprises et de Banques, totalisant 250 MDT</p> <p>- La SCIF assure la gestion de l'Univers Obligations Sicav, SICAV obligataire créée par la BTK, dont l'actif net à fin 2010 s'élève à 53 MDT.</p> <p>- Durant les trois dernières années, la SCIF a distribué des dividendes à raison de 10% du capital au titre de l'exercice 2008, de 25% du capital au titre de l'exercice 2009 et 25% du capital au titre de l'exercice 2010.</p>	

➤ **UNIVERS INVEST SICAR**

• Secteur :	Financier
• Objet :	Participation pour son compte ou pour le compte de tiers dans le cadre d'une convention de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.
• Capital Social :	5 000 000 de dinars, divisé en 1 000 000 actions pour un nominal de 5 dinars.
• Date de constitution :	12 septembre 2001
<p>- L'activité de 2010 s'est déroulée dans le cadre de la nouvelle réglementation régissant les SICAR, exigeant la pratique de la sortie libre en tant que mode de remboursement et abrogeant le portage comme mode de financement.</p> <p>Dans ce cadre, l'ensemble des approbations de financement au 31/12/2010, pour des prises de participation financées sur les fonds propres de la SICAR, s'est élevé à 19,973 MD contre 18,004 MD à fin 2009, soit 1,969 MD d'approbations au titre de 2010. Ces approbations concernent 10 projets opérant dans divers secteurs économiques.</p> <p>- Le montant total des participations libérées à fin décembre 2010 a atteint 14,122 MD, soit 70 % du total des approbations. Ces financements concernent 62 projets.</p>	

➤ **Arab Intenational Lease - AIL**

• Secteur :	Financier
• Objet :	Le leasing immobilier et mobilier
• Capital Social* :	10 000 000 de dinars, divisé en 1 000 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	12 décembre 1996
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 14 octobre 1996
<p>L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créé le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, l'UIB et la BTEI.</p> <p>L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.</p> <p>Les engagements au titre de l'exercice 2010 ont atteint 83,8 MD contre 59,6 MD à fin 2009. Ces engagements concernent 1 368 opérations de financement.</p>	

(*) Le capital social de l'AIL a été porté de 10 MD à 15 MD par l'AGE du 23 novembre 2011

➤ **UNIVERS PARTICIPATIONS SICAF**

• Secteur :	Financier
• Objet :	La gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières
• Capital Social :	500 000 dinars, divisé en 50 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	15 août 2003
<p>Le portefeuille des participations cédées par la banque à la SICAF, au dinar symbolique, s'élève à environ 24 MD.</p> <p>Au 31/12/2010, la valeur de ce portefeuille a atteint 14,918 MD englobant 47 sociétés opérant dans différents secteurs économiques et qui sont soit en liquidation, en veilleuse ou connaissant des difficultés économiques</p>	

➤ **Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI**

• Secteur :	Promotion immobilière et industrielle
• Objet :	Promotion immobilière et notamment l'aménagement de zones industrielles.
• Capital Social :	4 000 000 de dinars.
• Date de constitution :	28 juillet 2006
<p>La société a entamé depuis sa création un projet visant l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle sise à "El AGBA" dénommée "InnoPark" couvrant 43 hectares. La motivation essentielle qui oriente cette nouvelle zone est de développer de manière cohérente un parc d'activités industrielles doté d'un centre de vie regroupant des activités commerciales et tertiaires et de parfaire l'image de marque de la zone grâce notamment aux prescriptions particulières d'aspect architectural et d'aménagement paysager des espaces libres privatifs. Il s'agit d'une zone industrielle équipée, gérée et entretenue destinée aux PME opérant dans des secteurs non polluants et des services d'assistance et d'accompagnement</p>	

➤ **LA SOCIETE TUNISO-KOWEITIENNE D'EL EMAR - STKE**

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion immobilière et Touristique
• Capital Social:	7 445 000 dinars, divisé en 744 500 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	16 janvier 1990
• Principaux projets réalisés :	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet intégré touristique et immobilier « Jinène Hammamet » sis à Hammamet sud, sur un terrain de 26 ha. - Bâtiment résidentiel et commercial dans la zone Al-Nasr II. - Lotissement d'un terrain à Rades de 9 ha. - Projet immobilier économique à Sousse. - Projet immobilier de 28 duplex à Rades. - Projet immobilier dans la zone de jardins d'El Menzah
• Projets en cours de réalisation ou d'étude :	<ul style="list-style-type: none"> - Un immeuble aux berges du Lac Nord de Tunis - Un immeuble à Ain Zaghouan
<p>- Le stock immobilier de la société s'élève à fin 2010 à 11.036 MDT contre 12,924 MDT pour l'année précédente.</p> <p>- La société a réalisé au titre de l'exercice 2010 un chiffre d'affaires de 12,040 MD contre 1,224 MDT en 2009.</p>	

➤ **SOCIETE TUNIS CENTER**

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion de projets immobiliers et commerciaux.
• Capital Social :	10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 actions pour un nominal de 100 dinars.
• Date de constitution :	1 ^{er} août 1983
• Principaux projets réalisés :	Le complexe immobilier et commercial "le PALMARIUM"
<p>- L'activité de la société se limite actuellement à l'exploitation du complexe « le Palmarium ».</p> <p>- La société a réalisé au titre de 2010 un chiffre d'affaires de 4,589 MDT contre 4,167 MDT pour l'année précédente.</p>	

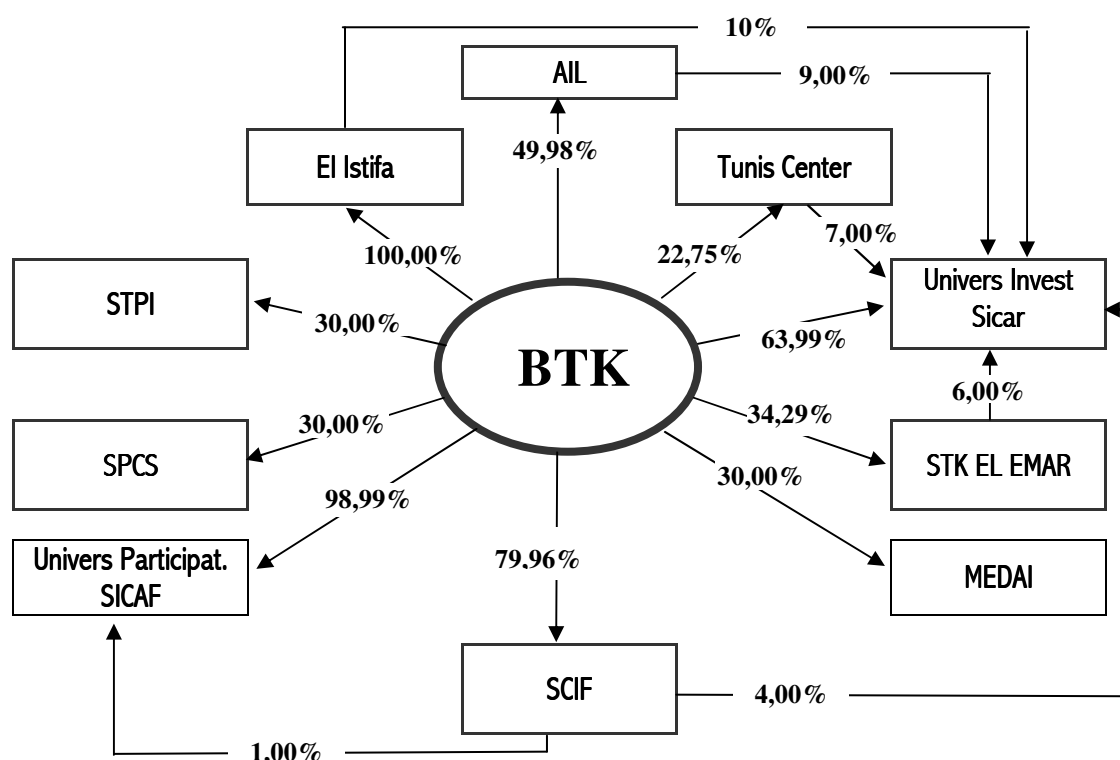
➤ **Pôle de Compétitivité de Sousse - SPCS**

• Secteur :	Promotion immobilière et industrielle
• Objet :	Le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles et d'une manière générale toutes opérations financières, industrielles, commerciales mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus. industrielles.
• Capital Social :	5 000 000 de dinars.
• Date de constitution :	29 janvier 2009
<p>Société Pôle de Compétitivité de Sousse – SPCS est créée en janvier 2009 avec un capital initial de 1 MD. L'AGE de la société, réuni le 22/06/2009, a décidé d'augmenter le capital pour le relever à 5 MD. Au 31/12/2010, la procédure d'augmentation étant clôturé et le capital social s'élève actuellement à 5 MD.</p>	

➤ LA MEDITERRANEENNE D'AMENAGEMENT INDUSTRIEL - MEDAI

• Secteur :	Promotion immobilière et industrielle
• Objet :	Promotion immobilière et notamment l'aménagement de zones industrielles
• Capital Social :	1 000 000 de dinars.
• Date de constitution :	17 août 2009
<p>La société a entamé depuis sa création un projet visant l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle sise à "Mdjez El Bab" gouvernorat de BEJA couvrant une superficie de l'ordre de 80 hectares.</p> <p>Au titre de 2010, l'Etat Tunisien a proposé à la MEDAI un 2^{ème} terrain à Béja d'une superficie de 85 hectares (dont 5 ha abriteront une école nationale pour ingénieurs) avec les mêmes avantages que le terrain de « Mejez El Bab »</p>	

2.5.1.2 - Schéma du groupe BTK au 31/12/2010



2.5.1.3 - Événements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2010 et la date d'élaboration du document de référence

L'AGE réunie le 23/11/2011 a décidé d'augmenter le capital social de l'AIL de 5 MD en numéraire, pour le porter de 10 MD à 15 MD. La BTK a participé à cette augmentation par la souscription en numéraire de 4,75MD. A cet effet, la BTK détient l'AIL à hauteur de 65% au 31/12/2011.

2.5.1.4 - Participations entre les sociétés du groupe BTK au 31/12/2010

SOCIETES	BTK	El Istifa	SCIF	Univers Invest Sicar	AIL	Univers Participat. SICAF	STPI	STK EL EMAR	Tunis Center	SPCS	MEDAI
BTK	-	100,00%	79,96%	63,99%	49,98%	98,99%	30,00%	34,291%	22,75%	30,00%	30,00%
El Istifa	-	-	-	10,00%	-	-	-	-	-	-	-
SCIF	-	-	-	4,00%	-	1,00%	-	-	-	-	-
Univers Invest Sicar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AIL	-	-	-	9,00%	-	-	-	-	-	-	-
Univers Participat. SICAF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STPI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STK EL EMAR	-	-	-	6,00%	-	-	-	-	-	-	-
Tunis Center	-	-	-	7,00%	-	-	-	-	-	-	-
Le Ribat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SPCS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MEDAI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

2.5.1.5 - Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2010

EN MD

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'Affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes Globales (Total passifs)	Charges financières	Dividendes relatifs à l'exercice 2009 distribués en 2010
La Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	165,387	55,634	7,585	7,583	734,504	21,920	3,500
La société de Recouvrement des Créances – El Istifa	7,036	10,436	9,530	6,523	0,238	0,002	6,900
La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	1,996	1,414	0,522	0,387	1,273	0,001	0,250
La Société Univers Invest Sicar	5,761	0,458	0,201	0,208	9,998*	0,000	0,000
L'Arab International Lease – AIL	15,637	10,834	3,028	2,004	110,256	4,876	0,500
La Société Univers Participations SICAF	1,494	0,164	0,260	0,260	0,038	0,000	0,000
La Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI	3,951	15,404	5,046	4,956	2,606	-0,188	0,000
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE	10,873	12,040	2,626	2,069	8,056	0,076	0,000
La Société Tunis Center	21,607	4,589	1,547	1,498	1,270	0,001	1,558
Société Pôle de Compétitivité de Sousse - SPCS	10,000	0,229	-0,138	0,000	0,832	0,040	0,000
LA MEDITERRANEENNE D'AMENAGEMENT INDUSTRIEL – MEDAI	1,026	0,000	-0,007	0,028	0,043	0,000	0,000

(*) Dont 9,473 MD de fonds gérés.

2.5.1.6 - Les engagements financiers du Groupe BTK au 31/12/2010

EN MD

Désignation	Crédits extérieurs	Fonds gérés	Crédit bancaires et ressources spéciales	Billets de trésorerie	découverts bancaires	Emprunts Obligataires	Leasing	Total
BTK	19,338		27,752			58,000		105,090
El Istifa								0,000
SCIF								0,000
Univers Invest Sicar		7,094	2,379					9,473
AIL			52,088		6,664	33,000		91,751
Univers Participations SICAF								0,000
La Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI								0,000
La Société Tuniso-Koweïtienne EL EMAR - STKE			5,144					5,144
La Société Tunis Center								0,000
Société Pôle de Compétitivité de Sousse - SPCS								0,000
La Méditerranéenne d'Aménagement Industriel-MEDAI								0,000
Total Général	19,338	7,094	87,363	0,000	6,664	91,000	0,000	211,459

2.5.1.7 - L'Encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2010

EN MD

Désignation	Montant	Taux d'intérêt	Dernière échéance	Principal restant dû au 31/12/2010
Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK				
▪ BTKD 2006	40,000	6,25%	18/12/2011	8,000
▪ BTK 2009 : Tranche 1	5,000	TMM+0,5%	26/02/2017	5,000
▪ BTK 2009 : Tranche 2	10,000	TMM+0,7%	26/02/2020	10,000
▪ BTK 2009 : Tranche 3	30,000	TMM+0,8%	26/02/2025	30,000
▪ BTK 2009 : Tranche 4	5,000	5,85%	26/02/2030	5,000
Total	90,000			58,000
Arab International Lease – AIL				
▪ AIL 2007	10,000	6,88%	17/12/2012	4,000
▪ AIL 2008	10,000	6,50%	30/09/2013	6,000
▪ AIL 2009	10,000	6,50%	23/02/2014	8,000
▪ AIL 2010	15,000	5,25%	08/04/2015	15,000
Total	55,000			33,000
Total Général	140,000			91,000

2.5.1.8 - Politique actuelle et future de financement inter société du groupe

La BTK n'a pas défini une politique de financement inter sociétés du groupe, néanmoins, les financements actuels se résument comme suit :

- Octroi de trois crédits à moyen terme à l'AIL pour un montant de 28 MDT :
 - Un crédit de 3 MD à un taux d'intérêt égal au TMM majoré de 1,5% remboursable trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise ;
 - Un crédit de 13 MD à un taux d'intérêt égal au TMM majoré de 1,5% remboursable trimestriellement sur 5 ans ;
 - Un crédit de 12 MD au taux de 5,63% remboursable semestriellement sur 5 ans dont six mois de franchise.
- Attribution d'une facilité de caisse à l'AIL pour un montant de 10 MD au TMM+1,75%.

2.5.2 - Relations de l'AIL avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2010

2.5.2.1 - Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

- **Crédits reçus :**
 - La BTK a accordé à l'AIL trois crédits à moyen terme dont l'encours s'élève au 31/12/2010 à 22,962 MDT.
 - La BTK a attribué à l'AIL une facilité de caisse pour un montant de 10 MD. A cet effet, Le Bilan de la BTK comprend, au 31 décembre 2010, un compte courant débiteur pour un montant de 6,664 MDT.
- **Prêts Octroyés :** Néant.

2.5.2.2 - Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Dettes envers les sociétés du groupe : Néant.

Créances sur les sociétés de groupe : Néant.

2.5.2.3 - Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

- **Reçus :** Néant.
- **Donnés :** Néant.

2.5.2.4 - Les dividendes encaissés par l'AIL et distribués par les sociétés du groupe

Les dividendes encaissés par l'AIL et distribués par les sociétés du groupe : Néant.

2.5.2.5 - Les dividendes et autres rémunérations distribués par l'AIL aux sociétés du groupe

- Les dividendes distribués par l'AIL aux sociétés du groupe en 2009 au titre de l'exercice 2010 :
L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 14 avril 2010 a décidé la distribution d'un dividende de 0,500 MDT dont 0,250 MDT seront payés à la BTK.
- Les dividendes distribués par l'AIL aux sociétés du groupe en 2011 au titre de l'exercice 2010 :
L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 28 avril 2011 a décidé la distribution d'un dividende de 0,800 MDT dont 0,400 MDT seront payés à la BTK.
- Les jetons de présence perçus par la BTK au titre de l'exercice 2010 ont atteint la somme de 18 750 dinars nette.

2.5.2.6 - Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

- **Données** : Néant
- **Reçues** : Néant

2.5.3 - Relations commerciales entre l'AIL et les sociétés du groupe durant l'exercice 2010

2.5.3.1 - Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe

✓ Chiffre d'affaires encaissé par l'AIL:

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe (intérêts et commissions) au 31/12/2010 s'élève à 5 514 DT réparti comme suit :

En dinars

	BTK	Tunis Centre
Intérêts perçus sur comptes courants bancaires	5 396	
Intérêts perçus sur opérations de leasing		118

✓ Chiffre d'affaires décaissé par les autres sociétés du groupe auprès de l'AIL :

Le montant décaissé par l'AIL, durant l'année 2010, au titre des prestations fournies par les autres sociétés du groupe s'élève à 1 518 750 DT et se détaille comme suit :

En dinars

	BTK	SCIF
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	3 328	
Commissions d'aval sur Billets de Trésorerie	111	
Commissions de placement emprunt AIL 2010		112 500
Commissions de montage emprunt AIL 2010		3 750
Commissions de gestion emprunt AIL 2010		15 000
Commissions sur tenue du registre des actionnaires		2 000
Commissions sur versement chèque	2 455	
Commissions sur virements et versement effets	17 998	
Intérêts sur découverts bancaires	246 549	
Intérêts sur crédits bancaires	1 022 467*	
Charges locatives	73 842**	
Jetons de présence servis	18 750	

(*) Au niveau du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes, les intérêts conventionnels totalisent 948 025 DT. Le reliquat représente le montant des intérêts intercalaires sur le crédit bancaire BTK d'un montant de 12 MDT, débloqué en 2010, dont le premier paiement des intérêts aura lieu le 31/03/2011.

(**) Au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes, les charges locatives totalisent 70 764 DT contre 73 842 DT au niveau des comptes de l'AIL. La différence représente les charges à payer rattachées à l'exercice 2010 provenant du loyer des agences Sousse et Nabeul, dont les contrats de location sont encours de signature.

2.5.3.2 - Les achats ou les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs

- **Achat** : Néant
- **Vente** : Néant

2.5.3.3 - Prestations de services reçues ou données

▪ Reçues :

Le montant des prestations fournies par la BTK au titre d'affectation d'un cadre salarié de la Banque en tant que Directeur Général de l'AIL s'élève à 0,140 MDT.

▪ Données : Néant.

2.5.4 - Contrats de gestion

Néant.

2.5.5 - Contrats de location

- La BTK a conclu avec l'AIL en 2002 un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au cours de 2010 s'élève à 68 806 DT dont 7 442 DT frais de syndic.
- La BTK a conclu avec l'AIL, en 2010 un contrat de location partielle d'un local sis au complexe immobilier « city centre » à Sfax. La superficie occupée par l'AIL est de 55m² abritant son agence à la ville de Sfax. Le bail a été consenti moyennant un loyer annuel de 11 280 DT HTVA, soit 940 DT par mois. Le montant facturé par la banque au cours de 2010 s'élève à 9 400 DT.

2.5.6 - Les fonds gérés

Néant.

2.6 - Relation avec les autres parties liées* au 31/12/2010

2.6.1 - Informations sur les engagements

Néant

2.6.2 - Transfert des ressources

▪ Reçues : Néant

▪ Données : Les rémunérations et dividendes versés aux administrateurs et aux membres de direction, au titre de l'exercice 2010, s'élève à 238 750 dinars :

- 1) Jetons de présence : 12 500 dinars pour l'UIB et 6 250 dinars pour la STB
- 2) Dividendes : 160 000 dinars pour l'UIB et 60 000 dinars pour la STB ;

2.6.3 - Relations commerciales

2.6.3.1 - Chiffre d'affaire réalisée avec les autres parties liées au 31/12/2010

Néant

2.6.3.2 - Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actif avec les autres parties liées au 31/12/2010

- Achats : Néant
- Ventes : Néant

2.6.3.3 - Les prestations de services reçues ou données

- Reçues : Néant
- Données : Néant

() Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.*

2.6.4 - Contrat de location

L'exécution de la convention de location du siège social de l'AIL avec la BTK conclue le 05/04/2002, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2010 engendrant des charges locatives de 68 806 DT dont 7 442 de frais de syndic.

L'AIL a conclu avec la BTK, en 2010 un contrat de location partielle. Le bail a été consenti moyennant un loyer annuel de 11 280 dinars, soit 940 dinars par mois. Le montant facturé par la banque au cours de 2010 s'élève à 9 400 dinars.

2.7 - Dividendes

Exercice	2008	2009	2010
Résultat Net (en dinars)	1 159 159,530	1 297 425,211	2 003 954,056
Dividende Global (en dinars)	400 000,000	500 000,000	800 000,000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende par Action (en dinars)	0,400	0,500	0,800
Taux de dividende en pourcentage de la valeur nominale	4,0%	5,0%	8,0%
Date de mise en paiement	01/07/2009	14/05/2010	15/06/2011

2.8 - Marché des titres

Les actions de l'Arab International Lease sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe cinq emprunts obligataires émis par l'AIL cotés sur le marché obligataire, il s'agit de :

Emprunts Obligataires	Montants En DT	Dernière échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2010
AIL 2007-1	10 000 000	17/12/2012	6,875%	5 ans	4 000 000
AIL 2008	10 000 000	30/09/2013	6,500%	5 ans	6 000 000
AIL 2009-1	10 000 000	23/02/2014	6,500%	5 ans	8 000 000
AIL 2010-1	15 000 000	08/04/2015	5.25%	5 ans	15 000 000
Total	55 000 000				33 000 000

Au cours de l'année 2011, l'AIL a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

Emprunt Obligataire	Montant prévu	Montant souscrit	Echéance	Taux d'intérêt	Durée
AIL 2011-1	20 000 000	17 190 000	28/04/2016	5,75%	5 ans

2.9 - Notation de la Société

En date du 01 juillet 2011, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la société Arab International Lease - AIL sur son échelle de notation nationale, les notes suivantes :

- Note à long terme : BBB+ (tun)
- Note à court terme : F2 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

Selon Fitch Ratings, les notes nationales attribuées à Arab International Lease (AIL) reflètent le soutien que pourraient lui apporter, en cas de nécessité, son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK), et Groupe BPCE (GBPCE, noté 'A+'/'F1+'/'Stable), lui-même actionnaire à hauteur de 60% du capital de la BTK (cf. rapport de notation page 31).

Historique des notes nationales de Arab International Lease

Date de modification	Note à Court Terme	Note à Long Terme	Perspective d'évolution de la note à LT
01 juillet 2011	F2 (tun)	BBB+ (tun)	STABLE
16 avril 2010	F2 (tun)	BBB+ (tun)	STABLE
6 avril 2009	F2 (tun)	BBB+ (tun)	STABLE
24 Mars 2008	F2(tun)	BBB+(tun)	STABLE
24 Janvier 2008	F2(tun)	BBB+(tun)	STABLE
26 Octobre 2007	F3(tun)	BBB (tun)	-
19 Avril 2007	F3(tun)	BBB (tun)	STABLE

Signification des notes nationales

BBB+ (tun) à long terme : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

F2 (tun) à court terme : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

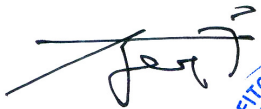
LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab International Lease (AIL), sur son échelle de notation nationale, comme suit :

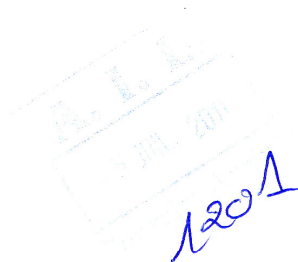
- Note à long terme : **BBB+(tun)**
- Note à court terme : **F2(tun)**
- Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable**
- Note de dette senior : **BBB+(tun)**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société AIL à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société AIL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 1^{er} juillet 2011



Ikbel BEDOUI
Directeur Général
Fitch North Africa



Arab International Lease

Update

Notes

Notes Nationales

Long Terme	BBB+(tun)
Court Terme	F2(tun)

Risque Souverain

NDE ² LT en monnaie étrangère	BBB-
NDE ² LT en monnaie locale	BBB
Note de plafond souverain	BBB

Perspective

Note Nationale Long Terme	Stable
NDE ² LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE ² LT en monnaie locale du souverain	Négative

* NDE – Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Arab International Lease

	31 déc 10	31 déc 09
Total Bilan (Mio USD)	87,6	66,1
Total Bilan (Mio TND)	125,9	87,1
Fonds propres (Mio TND)	15,6	14,1
Résultat d'exploitation (Mio TND)	2,1	1,3
Résultat Net (Mio TND)	1,4	1,70
Résultat d'exploitation/Acifs Moyens (%)	2,82	2,62
Résultat d'exploitation/Fonds Propres Moyens (%)	20,13	14,60
Ratio Tier 1 (%)	12,68	15,79

Analystes

Sonia Trabelsi
+216 71 840 902
Sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Francois-Xavier Marchand
+33 1 44 29 91 46
francois-xavier.marchand@fitchratings.com

www.fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

Notes basées sur l'actionnariat: Les notes nationales attribuées à Arab International Lease (AIL) reflètent le soutien que pourrait lui apporter, en cas de nécessité, son actionnaire indirect, Groupe BPCE (GBPCE, noté 'A+/F1+/Stable), au travers de la Banque Tuniso-Koweitienne (BTK), elle-même détenue à hauteur de 60% par GBPCE et contrôlant 50% du capital d'AIL.

Soutien modéré: L'intégration d'AIL dans la BTK demeure modérée mais néanmoins se renforce progressivement. La BTK (et indirectement GBPCE) supervise la stratégie commerciale d'AIL ainsi que ses risques de crédit et de liquidité. Bien que GBPCE ait la capacité de soutenir AIL, Fitch estime que la probabilité d'un tel soutien est seulement modérée compte tenu de la structure du capital d'AIL.

Secteur sous tension: Après une période de croissance forte entre 2007-2010, le secteur du leasing a enregistré, avec le ralentissement économique du pays au 1er semestre 2011, une baisse de sa production (-24% à juin 2011). Cette tension économique s'est traduite par une hausse des impayés mettant en relief la fragilité financière des clients financés par les sociétés de leasing.

Malgré les efforts d'AIL en matière de recouvrement et/ou récupération des biens en leasing Fitch s'attend à une dégradation de la qualité des actifs et de la rentabilité en 2011, à l'instar du secteur, compte tenu des fortes croissances antérieures de prêts d'AIL et des perspectives économiques difficiles en 2011 (croissance du PIB attendue aux environs de 1% en 2011, contre 3,7% en 2010).

Rentabilité soutenue en 2010: La production d'AIL a continué de s'accroître à un rythme élevé (+49% en 2010; secteur: +42%), dopant ainsi ses revenus et son résultat malgré la hausse du coût du risque (due au provisionnement total à hauteur de 0,6Mio TND de crédits à des entreprises liées au régime précédent).

Risque de crédit résiduel stable: A fin 2010, les créances classées d'AIL représentaient 9% des encours bruts, et le ratio créances classées nettes/fonds propres restait non négligeable (21%) et dans la moyenne haute du secteur. En 2010, AIL a resserré ses procédures de passage de créances en contentieux.

Liquidité soutenue par les actionnaires: AIL privilégie les ressources à moyen terme et à taux fixe. Environ un tiers des ressources d'AIL sont issues du marché obligataire local qui s'est quelque peu resserré en début 2011. Fitch est néanmoins rassuré par la disponibilité de crédits bancaires non utilisés et le soutien disponible de la maison mère. Le ratio Tier 1 devrait revenir à un niveau adéquat en 2011 suite à une augmentation de capital à venir de 5 Mio TND.

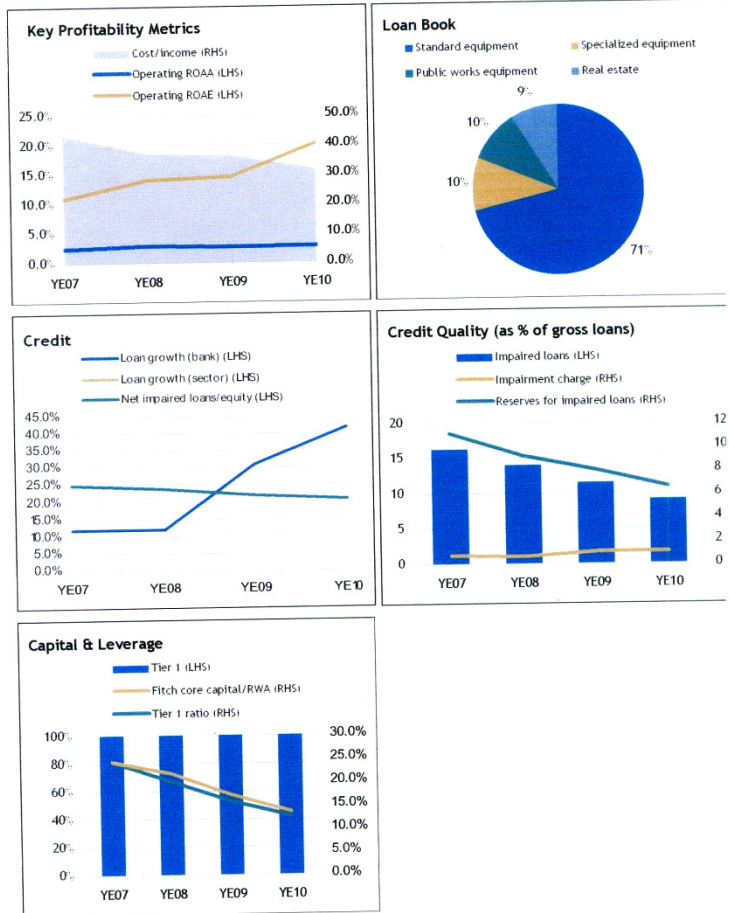
Acteur mineur du secteur: A fin 2010, AIL détenait une part de 6% du marché local du crédit-bail. Hormis la BTK, les principaux actionnaires d'AIL sont l'Union Internationale de Banques (filiale de la Société Générale) et l'Arab Investment Company (société d'investissement supranationale) qui possèdent chacune 20% du capital.

Perspective et Eléments Déterminants des Notes

Renforcement du contrôle de GBPCE: Une forte intégration d'AIL dans GBPCE ou un plus fort degré de contrôle du capital d'AIL par la banque française entraînerait un relèvement des notes.

17 August 2011

Source: Arab International Lease; Fitch.



Critères applicables

Global Financial Institutions Rating Criteria (août 2010)
 Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2010)
 National Ratings Criteria (janvier 2011)
 Short-Term Ratings Criteria for Corporate Finance (novembre 2010)

Arab International Lease
Income Statement

	31 Dec 2010			31 Dec 2009		31 Dec 2008		31 Dec 2007	
	Year End	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of
	USDm	TNDm	Earning Assets	TNDm	Earning Assets	Audited/Report not seen	TNDm	Earning Assets	TNDm
	Unqualified	Unqualified		Unqualified				Unqualified	
1. Interest Income on Loans	7.4	10.7	8.98	7.8	9.29	6.5	10.17	5.6	1.96
2. Other Interest Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	1.00
3. Dividend Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	1.00
4. Gross Interest and Dividend Income	7.4	10.7	8.98	7.8	9.29	6.5	10.17	5.6	1.96
5. Interest Expense on Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	1.00
6. Other Interest Expense	3.4	4.9	4.11	3.6	4.29	3.1	4.85	2.6	1.63
7. Total Interest Expense	3.4	4.9	4.11	3.6	4.29	3.1	4.85	2.6	1.63
8. Net Interest Income	4.0	5.8	4.87	4.2	5.00	3.4	5.32	3.0	1.34
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	1.00
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	1.00
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	1.00
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	0.1	0.2	0.17	0.2	0.24	0.1	0.16	0.0	0.00
15. Total Non-Interest Operating Income	0.1	0.2	0.17	0.2	0.24	0.1	0.16	0.0	0.00
16. Personnel Expenses	0.8	1.1	0.92	0.9	1.07	0.8	1.25	0.7	1.25
17. Other Operating Expenses	0.6	0.8	0.67	0.7	0.83	0.5	0.78	0.6	1.07
18. Total Non-Interest Expenses	1.3	1.9	1.60	1.6	1.90	1.3	2.03	1.3	2.31
19. Equity-accounted Profit / Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
20. Pre-impairment Operating Profit	2.9	4.1	3.44	2.8	3.33	2.2	3.44	1.7	3.02
21. Loan Impairment Charge	0.8	1.1	0.92	0.8	0.95	0.4	0.63	0.4	0.71
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
23. Operating Profit	2.1	3.0	2.52	2.0	2.38	1.8	2.82	1.3	2.31
24. Equity-accounted Profit / Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.1	0.1	0.08	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.1	0.1	0.08	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
29. Pre-tax Profit	2.2	3.1	2.60	2.0	2.38	1.8	2.82	1.3	2.31
30. Tax expense	0.8	1.1	0.92	0.7	0.83	0.6	0.94	0.3	0.53
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
32. Net Income	1.4	2.0	1.68	1.3	1.55	1.2	1.88	1.0	1.78
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	1.4	2.0	1.68	1.3	1.55	1.2	1.88	1.0	1.78
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	1.4	2.0	1.68	1.3	1.55	1.2	1.88	1.0	1.78
40. Memo: Common Dividends Related to the Period	0.6	0.8	0.67	1.0	1.19	0.8	1.25	0.3	0.53
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = THD1.43790

USD1 = THD1.31730

USD1 = THD1.30990

USD1 = THD1.21070

Arab International Lease
Balance Sheet

	31 Dec 2010			31 Dec 2009			31 Dec 2008			31 Dec 2007		
	Year End USDm	Year End THDm	As % of Assets	Year End THDm	As % of Assets	Year End THDm	As % of Assets	Year End THDm	As % of Assets	Year End THDm	As % of Assets	
Assets												
A. Loans												
1. Residential Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
2. Other Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Other Consumer / Retail Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
5. Other Loans	86.9	124.9	99.21	88.2	101.26	67.4	102.90	60.3	104.87	60.3	104.87	
6. Less: Reserves for Impaired Loans / NPLs	5.7	8.2	6.51	7.0	8.04	6.2	9.47	6.7	11.65	6.7	11.65	
7. Net Loans	81.2	116.7	92.69	81.2	93.23	61.2	93.44	53.6	93.22	53.6	93.22	
8. Gross Loans	86.9	124.9	99.21	88.2	101.26	67.4	102.90	60.3	104.87	60.3	104.87	
9. Memo: Impaired Loans included above	7.9	11.4	9.05	10.1	11.60	9.4	14.35	9.8	17.04	9.8	17.04	
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
B. Other Earning Assets												
1. Loans and Advances to Banks	0.9	1.3	1.03	1.7	1.95	1.6	2.44	1.3	2.20	1.3	2.20	
2. Reverse Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Trading Securities and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
4. Trading Securities and at FV through Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
5. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
6. Available for Sale Securities	0.8	1.1	0.87	1.1	1.26	1.1	1.68	1.1	1.91	1.1	1.91	
7. Held to Maturity Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
7. At-equity Investments in Associates	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
8. Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	0.2	0.35	0.2	0.35	
9. Total Securities	0.8	1.1	0.87	1.1	1.26	1.1	1.68	1.3	2.26	1.3	2.26	
10. Memo: Government Securities included Above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
11. Memo: Total Securities Pledged	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
12. Investments in Property	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
13. Insurance Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
15. Total Earning Assets	82.8	119.1	94.60	84.0	96.44	63.9	97.56	56.2	97.74	56.2	97.74	
C. Non-Earning Assets												
1. Cash and Due From Banks	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Forfeited Real Estate	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
4. Fixed Assets	0.2	0.3	0.24	0.2	0.23	0.2	0.31	0.1	0.17	0.1	0.17	
5. Goodwill	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
6. Other Intangibles	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
10. Other Assets	4.5	6.5	5.16	2.9	3.33	1.4	2.14	1.2	2.09	1.2	2.09	
11. Total Assets	87.6	125.9	100.00	87.1	100.00	65.5	100.00	57.5	100.00	57.5	100.00	
Liabilities and Equity												
D. Interest-Bearing Liabilities												
1. Customer Deposits - Current	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
4. Total Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
5. Deposits from Banks	4.7	6.7	5.32	9.4	10.79	11.6	17.71	15.1	26.26	15.1	26.26	
6. Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	4.7	6.7	5.32	9.4	10.79	11.6	17.71	15.1	26.26	15.1	26.26	
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	69.3	86.7	68.86	56.2	64.52	35.4	54.05	22.0	38.26	22.0	38.26	
9. Senior Debt maturing after 1 Year	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
10. Subordinated Borrowing	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
11. Other Funding	40.3	46.7	48.86	56.2	64.52	35.4	54.05	23.0	38.26	23.0	38.26	
12. Total Long Term Funding	40.3	46.7	48.86	56.2	64.52	35.4	54.05	23.0	38.26	23.0	38.26	
13. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
14. Trading Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
15. Total Funding	65.0	93.4	74.19	65.6	75.32	47.0	71.76	37.1	64.52	37.1	64.52	
E. Non-Interest-Bearing Liabilities												
1. Fair Value Portion of Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
2. Credit impairment reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
3. Reserves for Pensions and Other	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
9. Other Liabilities	11.8	16.9	13.42	7.4	8.50	5.2	7.94	8.0	13.91	8.0	13.91	
10. Total Liabilities	76.7	110.3	87.61	73.0	83.81	52.2	79.69	45.1	78.43	45.1	78.43	
F. Hybrid Capital												
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
G. Equity												
1. Common Equity	10.8	15.6	12.39	14.1	16.19	13.3	20.31	12.4	21.57	12.4	21.57	
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
6. Total Equity	10.8	15.6	12.39	14.1	16.19	13.3	20.31	12.4	21.57	12.4	21.57	
7. Total Liabilities and Equity	87.6	125.9	100.00	87.1	100.00	65.5	100.00	57.5	100.00	57.5	100.00	
8. Memo: Fitch Core Capital	10.8	15.6	12.39	14.1	16.19	13.3	20.31	12.4	21.57	12.4	21.57	
9. Memo: Fitch Eligible Capital	10.8	15.6	12.39	14.1	16.19	13.3	20.31	12.4	21.57	12.4	21.57	
Exchange rate	USD1 = THD1.43790			USD1 = THD1.31730			USD1 = THD1.30990			USD1 = THD1.22070		

Arab International Lease
Summary Analytics

	31 Dec 2010	31 Dec 2009	31 Dec 2008	31 Dec 2007
	Year End	Year End	Year End	Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	10.04	10.03	10.33	10.16
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	10.53	10.54	10.69	10.45
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	6.16	6.39	7.19	7.14
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	5.71	5.68	5.59	5.60
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	4.63	4.59	4.93	4.85
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	5.71	5.68	5.59	5.60
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	3.33	4.95	2.86	0.00
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	31.67	36.36	37.14	43.33
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.78	2.10	2.09	2.37
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	27.52	20.44	17.19	14.29
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.85	3.67	3.53	3.10
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	26.83	28.57	18.18	23.53
7. Operating Profit/ Average Equity	20.13	14.60	14.06	10.92
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.82	2.62	2.89	2.37
9. Taxes/ Pre-tax Profit	35.48	35.00	33.33	23.08
10. Pre-impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.56	3.42	3.62	3.35
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.61	2.44	2.96	2.56
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	13.42	9.49	9.38	8.40
2. Net Income/ Average Total Assets	1.88	1.70	1.93	1.82
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	13.42	9.49	9.38	8.40
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.88	1.70	1.93	1.82
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitizd Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.74	1.59	1.97	1.97
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.74	1.59	1.97	1.97
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/ Weighted Risks	13.55	17.24	21.88	24.46
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	13.55	17.24	21.98	24.46
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	12.39	16.19	20.31	21.57
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	12.68	15.79	20.11	24.36
5. Total Regulatory Capital Ratio	12.68	15.79	20.11	24.36
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	12.39	16.19	20.31	21.57
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	40.00	76.92	66.67	30.00
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	40.00	76.92	66.67	30.00
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	7.69	2.13	3.01	5.65
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	44.55	32.98	13.91	13.19
2. Growth of Gross Loans	41.61	30.86	11.77	12.06
3. Impaired Loans (NPLs)/ Gross Loans	9.13	11.45	13.95	16.25
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	6.57	7.94	9.20	11.11
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	71.93	69.31	65.96	68.37
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	20.51	21.99	24.06	25.00
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	1.03	1.03	0.64	0.73
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	1.43	n.a.
9. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	9.13	11.45	13.95	16.25
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	19.40	18.09	13.79	8.61
3. Customer Deposits/ Total Funding excl Derivatives	0.00	0.00	0.00	0.00

Arab International Lease
Reference Data

	31 Dec 2010			31 Dec 2009			31 Dec 2008			31 Dec 2007		
	Year End USDm	Year End THDm	As % of Assets	Year End THDm	As % of Assets	Year End THDm	As % of Assets	Year End THDm	As % of Assets	Year End THDm	As % of Assets	
A. Off-Balance Sheet Items												
1. Managed Securitised Assets: Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
7. Total Business Volume	87.6	125.9	100.00	87.1	100.00	65.5	100.00	57.5	100.00	50.7	88.17	
8. Memo: Total Weighted Risk	80.0	115.1	91.42	81.8	93.92	60.5	92.37	50.7	88.17	n.a.	-	
9. Fitch Adjustments to Weighted Risk	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
10. Fitch Adjusted Weighted Risk	80.0	115.1	91.42	81.8	93.92	60.5	92.37	50.7	88.17	n.a.	-	
B. Average Balance Sheet												
Average Loans	74.1	106.6	84.67	77.8	89.32	62.9	96.03	55.1	95.83	n.a.	-	
Average Earning Assets	70.7	101.6	80.70	74.0	84.96	60.8	92.82	53.6	93.22	n.a.	-	
Average Assets	74.1	106.5	84.59	76.3	87.60	62.3	95.11	54.9	95.48	n.a.	-	
Average Managed Securitised Assets: (OBS)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Average Interest-Bearing Liabilities	55.3	79.5	63.15	56.3	64.64	43.1	65.80	36.4	63.30	n.a.	-	
Average Common equity	10.4	14.9	11.83	13.7	15.73	12.8	19.54	11.9	20.70	n.a.	-	
Average Equity	10.4	14.9	11.83	13.7	15.73	12.8	19.54	11.9	20.70	n.a.	-	
Average Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
C. Maturities												
Asset Maturities:												
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Loans & Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Liability Maturities:												
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Other Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Senior Debt Maturing 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Subordinated Debt Maturing 1 - 5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
D. Equity Reconciliation												
1. Equity	10.8	15.6	12.39	14.1	16.19	13.3	20.31	12.4	21.57	n.a.	-	
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
4. Published Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation												
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	10.8	15.6	12.39	14.1	16.19	13.3	20.31	12.4	21.57	n.a.	-	
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at Fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
9. Fitch Core Capital	10.8	15.6	12.39	14.1	16.19	13.3	20.31	12.4	21.57	n.a.	-	
10. Eligible Weighted Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	
12. Fitch Eligible Capital	10.8	15.6	12.39	14.1	16.19	13.3	20.31	12.4	21.57	n.a.	-	
13. Eligible Hybrid Capital Limit	4.7	6.7	5.32	6.0	6.89	5.7	8.70	5.3	9.22	n.a.	-	
Exchange Rate	USD1 = THD1.43790			USD1 = THD1.31730			USD1 = THD1.38990			USD1 = THD1.22070		

ECHELLE DE NOTATION

MAGHREB RATING

Member of Fitch Ratings Group

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)

F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)

AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

3.1 - Présentation de l'Arab International Lease

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créé le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, de l'UIB et de la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.

3.2 - Description de l'activité au 31 décembre 2010

3.2.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing

En MD	Ensemble du Secteur*			AIL			Part de Marché de l'AIL		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Approbations	1 006,7	1 278,7	1 863,7	41,6	59,6	83,8	4,13%	4,66%	4,50%
Mises en force	819,6	1 011,4	1 438,4	40,3	55,8	81,8	4,92%	5,52%	5,69%
Encours	1 274,8	1 541,0	1 948,5	60,6	79,6	114,2	4,75%	5,17%	5,86%

(*) Source : CIL

La part de marché de l'AIL en termes d'approbations est passée de 4,66% en 2009 à 4,5% en 2010.

Avec une part de marché des mises en force de 5,69%, en 2010 l'AIL se positionne au 7^{ème} rang des sociétés de leasing tunisiennes.

3.2.2 - Evolution des approbations

A fin décembre 2010, le volume global des approbations a atteint la somme de 83,789 MD contre 59,606 MD en 2009, enregistrant ainsi une hausse de 40,57%.

Répartition des Approbations par type de bien

(En MD)

Année	2008		2009		2010		Variations 2010/2009
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	2,860	6,88%	1,926	3,23%	4,291	5,13%	122,79%
Leasing Mobilier	38,712	93,12%	57,680	96,77%	79,497	94,87%	37,81%
	41,572	100%	59,606	100%	83,789	100%	40,57%

Les approbations de 2010 ont été accordées pour le financement de 1 368 opérations de leasing réparties comme suit :

Répartition sectorielle des Approbations

(En MD)

Année	2008			2009			2010			Variations 2010/2009
	Secteur	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	
Agriculture	82	1,967	4,73%	116	3,239	5,43%	265	7,850	9,37%	142,36%
Industrie	101	6,793	16,34%	123	9,635	16,16%	163	9,293	11,09%	-3,55%
Commerce	192	8,175	19,66%	240	13,045	21,89%	339	18,317	21,86%	40,42%
Autres Services	66	3,195	7,69%	57	3,176	5,33%	58	2,221	2,65%	-30,05%
Transport	123	6,658	16,02%	210	11,571	19,41%	237	22,837	27,26%	97,37%
Bâtiment et Travaux publics	50	4,214	10,14%	68	4,927	8,27%	102	8,024	9,58%	62,83%
Tourisme	159	10,571	25,43%	173	14,014	23,51%	204	15,247	18,20%	8,80%
Total	773	41,572	100%	987	59,606	100%	1 368	83,789	100%	40,57%

3.2.3 - Evolution des mises en force

La société a enregistré une hausse de ses mises en force en 2010, par rapport à l'année précédente, atteignant 81,757 MD contre 55,793 MD en 2009, soit une progression de 46,54%.

Répartition des mises en force par type de bien

(En MD)

Année	2008		2009		2010		Variations 2010/2009
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	3,040	7,54%	2,427	4,35%	3,932	4,81%	62,01%
Leasing Mobilier	37,257	92,46%	53,366	95,65%	77,825	95,19%	45,83%
Total	40,297	100%	55,793	100%	81,757	100%	46,54%

Les mises en force de 2010 ont touché 1 323 opérations de leasing.

Répartition sectorielle des Mises en Force

(En MD)

Année	2008			2009			2010			Variations 2009/2008
	Secteur	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	
Agriculture	77	1,888	4,70%	110	3,204	5,74%	250	7,916	9,68%	147,06%
Industrie	98	6,402	15,90%	129	10,080	18,07%	155	9,042	11,06%	-10,30%
Commerce	178	7,732	19,20%	226	12,352	22,14%	329	18,181	22,24%	47,20%
Autres Services	61	2,910	7,20%	54	3,120	5,59%	61	2,335	2,86%	-25,15%
Transport	127	6,732	16,70%	200	9,860	17,67%	220	21,121	25,83%	114,20%
Bâtiment et Travaux public	48	4,301	10,70%	61	4,558	8,17%	92	7,228	8,84%	58,60%
Tourisme	154	10,333	25,60%	177	12,619	22,62%	216	15,934	19,49%	26,27%
Total	743	40,297	100%	957	55,793	100%	1 323	81,757	100%	46,54%

Répartition des mises en force par type de matériel

(En MD)

Année	2008		2009		2010		Variations 2009/2008
	Type de matériel	Montant	Part	Montant	Part	Montant	
Equipements spécifiques	4,034	10,00%	6,224	11,16%	7,073	8,60%	13,63%
Equipements d'exploitation	3,528	8,80%	5,721	10,25%	6,615	8,09%	15,62%
Matériel informatique et bureautique	0,091	0,20%	0,000	0,00%	0,184	0,22%	-
Equipements médicaux	0,415	1,00%	0,503	0,90%	0,274	0,34%	-45,49%
Equipements non spécifiques	36,263	90,00%	49,568	88,84%	74,685	91,35%	50,67%
Matériel de transport	28,894	71,70%	44,042	78,94%	62,060	75,91%	40,91%
- Matériel de Transport léger	21,573	53,50%	29,288	52,49%	36,684	44,87%	25,26%
- Poids lourds	7,321	18,20%	14,755	26,45%	25,376	31,04%	71,98%
Equipements de travaux publics	4,329	10,70%	3,099	5,55%	8,692	10,63%	180,53%
Immobilisations	3,041	7,50%	2,427	4,35%	3,932	4,81%	62,01%
Total	40,297	100,0%	55,793	100,0%	81,757	100,0%	46,54%

3.2.4 - Evolution de l'encours financier

L'encours financier s'est élevé à 114,200 MD au terme de l'exercice 2010 contre 79,604 MD en 2009, enregistrant une augmentation de 34,596 MD

L'encours financier, au 31/12/2010, se détaille par type de bien, comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de bien

(En MD)

Année	2008		2009		2010		Variations 2010/2009
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Mobilier	51,229	84,54%	70,804	88,95%	104,272	91,31%	47,27%
Leasing Immobilier	9,368	15,46%	8,800	11,05%	9,928	8,69%	12,82%
Total	60,596	100,0%	79,604	100,0%	114,200	100,0%	43,46%

L'encours financier, au 31/12/2010 se détaille par secteur d'activité, comme suit :

Répartition sectorielle de l'encours financier

(En MD)

Année	2008		2009		2010		Variations 2010/2009
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Secteur							
Bâtiment et Travaux publics	4,964	8,19%	6,308	7,92%	9,240	8,09%	46,48%
Industrie	10,844	17,90%	15,410	19,36%	17,150	15,02%	11,29%
Tourisme	12,713	20,98%	16,587	20,84%	21,190	18,56%	27,75%
Commerce et Services	29,282	48,32%	37,353	46,92%	57,978	50,77%	55,22%
Agriculture	2,793	4,61%	3,946	4,96%	8,643	7,57%	119,03%
Total	60,596	100,0%	79,604	100,0%	114,200	100,0%	43,46%

3.2.5 - Analyse des engagements sur la clientèle

Le total des engagements sur la clientèle a atteint au 31 décembre 2010 la somme de 126,171 MD contre 91,289 MD à la fin de l'année 2009.

Les créances classées sont passées de 10,084 MD en 2009 à 11,432 MD à fin 2010 représentent ainsi 9,06% du total des créances, en 2010, contre 11,05% une année auparavant.

Evolution des produits réservés et des provisions

En MDT	2008	2009	2010
Provisions pour risques	5,597	6,364	7,443
Produits réservés	0,634	0,696	0,710
Total	6,232	7,060	8,153

Evolution des créances :

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances courantes et les créances classées et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées.

En MD	2008	2009	2010
Créances courantes (Classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	59,967	81,205	114,740
Créances Classées	9,455	10,084	11,432
Classe 2	1,208	1,329	1,879
Classe 3	1,661	0,960	0,844
Classe 4	6,586	7,795	8,709
Total des créances	69,422	91,289	126,172
Ratio des créances classées	13,62%	11,05%	9,06%
Cumul des produits réservés et des provisions	6,232	7,061	8,153
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	65,91%	70,01%	71,32%

3.3 - Description de l'activité au 30 juin 2011

3.3.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing

En MD	Ensemble du Secteur*			Arab International Lease			Part de Marché de l'AIL		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Approbations	706,5	1 049,7	1 863,7	43,3	41,2	83,8	6,13%	3,92%	4,50%
Mises en force	557,9	733,6	1 438,4	38,8	40,6	81,8	6,95%	5,53%	5,69%
Encours	2 018,6	1 830,8	1 948,5	127,2	89,1	114,2	6,30%	4,87%	5,86%

(*) Source : CIL

3.3.2 - Evolution des approbations

Au 30/06/2011, le volume total des approbations a atteint la somme de 43,288 MD contre 41,192 MD au 30/06/2010, enregistrant ainsi une hausse de 5,09%.

Répartition des Approbations par type de bien

(En MD)

Année	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation S1 2011/S1 2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	0,762	1,76%	1,992	4,80%	4,291	5,13%	-61,75%
Leasing Mobilier	42,525	98,24%	39,2	95,20%	79,497	94,87%	8,48%
Total	43,288	100%	41,192	100%	83,789	100%	5,09%

Les approbations du premier semestre 2011 ont été accordées pour le financement de 742 opérations de leasing réparties comme suit :

Répartition sectorielle des Approbations

(En MD)

Secteur	30/06/2011			30/06/2010			31/12/2010			Variation S1 2011/ S1 2010
	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	
Agriculture	154	4,392	10,14%	101	3,414	8,29%	265	7,850	9,37%	28,65%
Industrie	80	4,291	9,91%	83	5,145	12,49%	163	9,293	11,09%	-16,60%
Commerce	173	8,100	18,71%	173	9,232	22,41%	339	18,317	21,86%	-12,25%
Autres Services	29	1,252	2,89%	26	0,944	2,29%	58	2,221	2,65%	32,61%
Transport	143	11,979	27,67%	95	9,289	22,55%	237	22,837	27,26%	28,96%
Bâtiment et Travaux publics	39	2,876	6,64%	40	2,944	7,15%	102	8,024	9,58%	-2,30%
Tourisme	124	10,398	24,02%	110	10,225	24,82%	204	15,247	18,20%	1,69%
Total	742	43,288	100%	628	41,192	100%	1 368	83,789	100%	5,09%

3.3.3 - Evolution des mises en force

Les mises en force ont baissé de -4,52% atteignant 38,779 MD au 30/06/2011 contre 40,613 MD au 30/06/2010.

Répartition des mises en force par type de bien

(En MD)

	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation S1 2011/S1 2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	0,654	1,7%	2,466	6,1%	3,932	4,81%	-73,5%
Leasing Mobilier	38,125	98,3%	38,147	93,9%	77,825	95,19%	-0,06%
Total	38,779	100%	40,613	100%	81,757	100%	-4,52%

Les mises en force du premier semestre 2011 ont touché 659 opérations de leasing.

Répartition sectorielle des Mises en Force

(En MD)

Secteur	30/06/2011			30/06/2010			31/12/2010			Variation S1 2011/ S1 2010
	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	
Agriculture	138	4,210	10,86%	83	3,421	8,42%	250	7,916	9,68%	23,06%
Industrie	66	3,127	8,06%	75	4,855	12,52%	155	9,042	11,06%	-35,60%
Commerce	150	7,177	18,51%	173	9,397	24,23%	329	18,181	22,24%	-23,62%
Autres Services	23	1,111	2,87%	28	0,867	2,24%	61	2,335	2,86%	28,17%
Transport	125	10,416	26,86%	88	8,680	22,38%	220	21,121	25,83%	20,01%
Bâtiment et Travaux public	43	3,246	8,37%	39	2,848	7,34%	92	7,228	8,84%	14,00%
Tourisme	114	9,491	24,47%	116	10,546	27,20%	216	15,934	19,49%	-10,01%
Total	659	38,779	100%	602	40,613	100%	1 323	81,757	100%	-4,52%

Répartition des mises en force par type de matériel

(En MD)

Type de matériel	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation S1 2011/ S1 2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Equipements spécifiques	1,546	3,99%	5,117	9,00%	7,073	8,60%	-69,79%
Equipements d'exploitation	1,253	3,23%	4,581	8,10%	6,615	8,09%	-72,65%
Matériel informatique et bureautique	0,021	0,05%	0,149	0,37%	0,184	0,22%	-86,12%
Equipements médicaux	0,272	0,70%	0,387	0,90%	0,274	0,34%	-29,70%
Equipements non spécifiques	37,233	96,01%	35,496	91,00%	74,685	91,35%	4,89%
Matériel de transport	33,1655	85,53%	29,538	80,50%	62,060	75,91%	12,28%
- Matériel de Transport léger	20,3295	52,42%	17,987	51,70%	36,684	44,87%	13,02%
- Poids lourds	12,836	33,10%	11,551	28,80%	25,376	31,04%	11,13%
Equipements de travaux publics	3,4135	8,80%	3,800	3,80%	8,692	10,63%	-10,18%
Immobilisations	0,6538	1,69%	2,158	6,70%	3,932	4,81%	-69,70%
Total	38,779	100%	40,613	100%	81,757	100%	-4,52%

3.3.4 - Evolution de l'encours financier

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30/06/2011 la somme de 127,214 MD contre 98,132 MD au 30/06/2010, soit une augmentation de 29,6%.

L'encours financier, au 30/06/2011, se détaille par type de bien, comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de bien

(En MD)

Evolution de l'encours financier net	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation S1 2011/S1 2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	9,411	7,4%	9,647	9,8%	104,275	91,3%	-2,4%
Leasing Mobilier	117,803	92,6%	88,485	90,2%	9,928	8,7%	33,1%
Total	127,214	100,0%	98,132	100,0%	114,203	100,0%	29,6%

La répartition sectorielle des encours financiers est la suivante :

Répartition sectorielle de l'encours financier

(En MD)

Secteur	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation S1 2011/S1 2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Bâtiment et Travaux publics	10,061	7,9%	7,298	7,4%	9 240	8,1%	37,86%
Industrie	16,988	13,4%	17,170	17,5%	17 150	15,0%	-1,06%
Tourisme	24,465	19,2%	21,663	22,1%	21 190	18,6%	12,93%
Commerce et Services	65,100	51,2%	46,022	46,9%	59 978	52,5%	41,45%
Agriculture	10,600	8,3%	5,979	6,1%	8 643	7,6%	77,29%
Total	127,214	100,0%	98,132	100,0%	114 200	100,0%	29,64%

3.3.5 - Analyse des engagements sur la clientèle

Les engagements ont progressé de 32,59% en passant de 109,235 MD au 30/06/2010 à 144,840 MD au 30/06/2011 :

(En MD)

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	Evolution S1 2011/S1 2010
Total des engagements	144,840	109,235	126,171	32,59%

Les créances classées sont passées de 10,034 MD au 30/06/2010 à 23,829 MD au 30/06/2011 représentent ainsi 16,60% du total des créances au 30/06/2011, contre 9,19% au 30/06/2010.

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances courantes et les créances classées et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées.

En MD	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Créances courantes (Classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	120,803	99,201	114,740
Créances Classées	24,037	10,034	11,432
Classe 2	10,590	1,474	1,879
Classe 3	3,994	1,107	0,844
Classe 4	9,453	7,454	8,709
Total des créances	144,840	109,235	126,172
Ratio des créances classées	16,60%	9,19%	9,06%
Couverture (provisions et produits réservés)	9,300	7,187	8,153
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	38,69%	71,62%	71,32%

3.4 - Description de l'activité au 31 décembre 2011

3.4.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing

En MD	Ensemble du Secteur*			AIL			Part de Marché de l'AIL		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Approbations	1 278,7	1 863,7	1449,1	59,6	83,8	79,5	4,66%	4,50%	5,48%
Mises en force	1 011,4	1 438,4	1174,0	55,8	81,8	75,2	5,52%	5,69%	6,40%
Encours	1 541,0	1 948,5	2161,4	79,6	114,2	135,1	5,17%	5,86%	6,25%

(*) Source : CL

3.4.2 - Evolution des approbations

A fin décembre 2011, le volume global des approbations a atteint la somme de 79,536 MD contre 83,789 MD en 2010, enregistrant ainsi une légère baisse de -5,08%.

Répartition des Approbations par type de bien

(En MD)

Année	2009		2010		2011		Variations 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	1,926	3,23%	4,291	5,13%	1,280	1,61%	-70,17%
Leasing Mobilier	57,680	96,77%	79,497	94,87%	78,256	98,39%	-1,56%
	59,606	100%	83,789	100%	79,536	100%	-5,08%

Répartition sectorielle des Approbations

(En MD)

Année	2009			2010			2011			Variations 2011/2010
	Secteur	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	
Agriculture	116	3,239	5,43%	265	7,850	9,37%	320	8,503	10,69%	8,32%
Industrie	123	9,635	16,16%	163	9,293	11,09%	163	10,101	12,70%	8,69%
Commerce	240	13,045	21,89%	339	18,317	21,86%	347	15,137	19,03%	-17,36%
Autres Services	57	3,176	5,33%	58	2,221	2,65%	59	2,386	3,00%	7,43%
Transport	210	11,571	19,41%	237	22,837	27,26%	329	21,52	27,06%	-5,77%
Bâtiment et Travaux publics	68	4,927	8,27%	102	8,024	9,58%	86	5,606	7,05%	-30,13%
Tourisme	173	14,014	23,51%	204	15,247	18,20%	276	16,283	20,47%	6,79%
Total	987	59,606	100%	1 368	83,789	100%	1 580	79,536	100%	-5,08%

3.4.3 - Evolution des mises en force

La société a enregistré une baisse des mises en force en 2011, par rapport à l'année précédente, atteignant 75,171 MD contre 81,757 MD en 2010, soit une régression de -8,06%.

Répartition des mises en force par type de bien

(En MD)

Année	2009		2010		2011		Variations 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	2,427	4,35%	3,932	4,81%	0,916	1,22%	-76,70%
Leasing Mobilier	53,366	95,65%	77,825	95,19%	74,255	98,78%	-4,58%
Total	55,793	100%	81,757	100%	75,171	100%	-8,06%

Répartition sectorielle des Mises en Force

(En MD)

Année	2009			2010			2011			Variations 2011/2010
	Secteur	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	
Agriculture	110	3,204	5,74%	250	7,916	9,68%	304	8,516	11,33%	7,57%
Industrie	129	10,080	18,07%	155	9,042	11,06%	152	8,687	11,56%	3,92%
Commerce	226	12,352	22,14%	329	18,181	22,24%	327	13,801	18,36%	24,09%
Autres Services	54	3,120	5,59%	61	2,335	2,86%	55	2,332	3,1%	0,12%
Transport	200	9,860	17,67%	220	21,121	25,83%	307	20,523	27,30%	-2,83%
Bâtiment et Travaux public	61	4,558	8,17%	92	7,228	8,84%	89	5,935	7,89%	-17,88%
Tourisme	177	12,619	22,62%	216	15,934	19,49%	253	15,377	20,45%	-3,49%
Total	957	55,793	100%	1 323	81,757	100%	1487	75,171	100%	-8,06%

Répartition des mises en force par type de matériel

(En MD)

Année	2009		2010		2011		Variations 2011/2010
	Type de matériel	Montant	Part	Montant	Part	Montant	
Equipements spécifiques	6,224	11,16%	7,073	8,60%	5,425	7,21%	-23,3%
Equipements d'exploitation	5,721	10,25%	6,615	8,09%	5,121	6,81%	-22,59%
Matériel informatique et bureautique	0,000	0,00%	0,184	0,22%	0,304	0,4%	65,22%
Equipements médicaux	0,503	0,90%	0,274	0,34%	0,000		-100%
Equipements non spécifiques	49,568	88,84%	74,685	91,35%	69,746	92,78%	-6,61%
Matériel de transport	44,042	78,94%	62,060	75,91%	63,340	84,26%	2,06%
- Matériel de Transport léger	29,288	52,49%	36,684	44,87%	42,043	66,37%	14,61%
- Poids lourds	14,755	26,45%	25,376	31,04%	21,297	33,62%	-16,06%
Equipements de travaux publics	3,099	5,55%	8,692	10,63%	5,487	7,29%	-36,87%
Immobilisations	2,427	4,35%	3,932	4,81%	0,919	1,22%	-76,63%
Total	55,793	100,0%	81,757	100,0%	75,171	100%	-8,06%

3.4.4 - Evolution de l'encours financier

L'encours financier s'est élevé à 135,053 MD au terme de l'exercice 2011 contre 114,200 MD en 2010, enregistrant une augmentation de 20,853 MD.

Répartition de l'encours financier par type de bien

(En MD)

Année	2009		2010		2011		Variations 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Mobilier	70,804	88,95%	104,272	91,31%	126,761	93,86%	21,57%
Leasing Immobilier	8,800	11,05%	9,928	8,69%	8,292	6,14%	-16,48%
Total	79,604	100,0%	114,200	100,0%	135,053	100,0%	18,26%

Répartition sectorielle de l'encours financier

(En MD)

Année Secteur	2009		2010		2011		Variations 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Bâtiment et Travaux publics	6,308	7,92%	9,240	8,09%	10,442	7,73%	13,01%
Industrie	15,410	19,36%	17,150	15,02%	18,927	14,01%	10,36%
Tourisme	16,587	20,84%	21,190	18,56%	23,606	17,48%	11,4%
Commerce et Services	37,353	46,92%	57,978	50,77%	69,780	51,67%	20,36%
Agriculture	3,946	4,96%	8,643	7,57%	12,298	9,11%	42,29%
Total	79,604	100,0%	114,200	100,0%	135,053	100,0%	18,26%

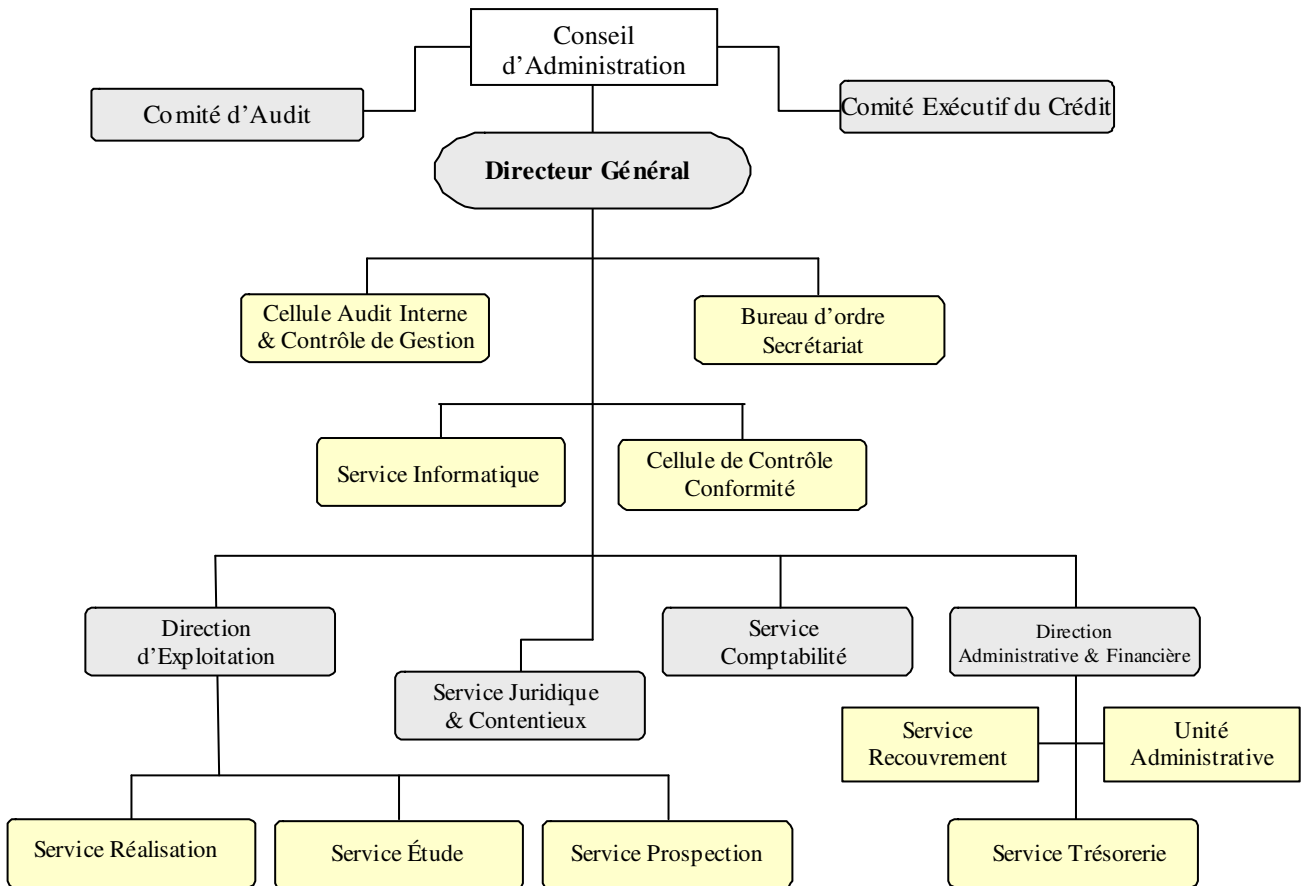
3.4.5 - Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 31 décembre 2011

(En millions de dinars)	31/12/2011	31/12/2010	Variation %
Approbations	79,536	83,789	-5,08%
Mises en force	75,171	81,757	-8,06%
Encours financiers	135,053	114,200	18,26%
Total des engagements courants (a)	137,589	114,740	19,91%
Total des engagements classés (b)	21,892	11,431	91,50%
Total des engagements (c)=a+b	149,263	126,171	18,30%
Ratio des engagements classés (d)=b/c	14,67%	9,06%	61,87%
Ressources d'emprunts	115,575	93,358	23,80%
Capitaux propres	21,311	15,637	36,29%
Revenus de leasing	12,581	10,834	16,13%
Produit net de leasing	5,912	5,992	-1,34%
Total des charges d'exploitation	2,283	1,885	21,11%
Trésorerie nette	-2,751	-5,392	-48,98%

3.5 - Organisation de la société

Organigramme de l'AIL

L'organigramme de l'AIL se présente comme suit :



Un nouvel organigramme sera soumis à l'approbation du prochain Conseil d'Administration :

- Prévoyant le rattachement de la cellule de conformité au Conseil d'Administration ;
- précisant la relation entre « la cellule d'audit interne et contrôle de gestion » et le « comité permanent d'audit interne » auquel elle sera tenue de fournir tout document ou information que le comité jugera utile et notamment les rapports de missions d'audit interne ainsi que le suivi des recommandations desdites missions.

3.6 - Contrôle Interne

L'AIL a mis en place un système approprié de contrôle interne qui garantit l'évaluation permanente des procédures internes, la détermination, et la maîtrise des risques liés à l'activité de la société.

L'Arab International Lease a engagé les mécanismes de contrôle et les structures administratives nécessaires en vue d'assurer la conduite ordonnée et efficace de l'activité de la société.

Le comité permanent d'audit interne :

Depuis juin 2005, la société s'est dotée d'un comité d'audit qui selon le texte légal « le comité d'audit veille au respect par la société de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacé, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions réglementaires ».

En ce qui concerne l'exercice 2010, Les principaux points évoqués lors des trois réunions du comité d'audit sont :

- Programme des missions d'audit de l'année 2010 ;
- L'examen du rapport d'activité de la cellule d'audit interne de l'exercice 2010 ;
- L'examen des recommandations des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008-2009 ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'exercice 2010.

Le comité d'audit est composé par cinq membres permanents :

- Madame Rim LAKHOUA : représentant de la Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK et présidente du comité ; par décision du Conseil d'Administration du 18 octobre 2011.
- Monsieur Nèjib ESSAFI : représentant de l'Union Internationale de Banques -UIB ;
- Monsieur Mohamed Lamine DIDI : représentant de l'Arab Investment Company - AIC ;
- Madame Rafika AKKARI : représentant de la Société Tunisienne des Banques-STB ;
- Monsieur Abdallah EL ARFAJ : représentant de l'Arab Fisheries Company – AFC ; par décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2011.

Comité Exécutif de Crédit

En application de la circulaire de la BCT 2006-07 du 24 juillet 2006, le comité exécutif de crédits a été créé depuis le 6 juin 2007 en but de s'assurer du respect des conditions et des plafonds fixés par le conseil d'administration en matière de politique de financement et notamment les montants des crédits accordés, leur répartition sectorielle, les taux d'intérêt. Ce comité se réunit sur convocation du directeur général pour statuer sur des demandes de financement dépassant 300 000 DT et n'excédent pas 1 000 000 DT.

Le Comité Exécutif de Crédits est composé comme suit :

- Monsieur Philippe WATTECAMPS : Président du comité ; par décision du Conseil d'Administration du 23 novembre 2011
- Monsieur Chokri BEN AYED : Directeur Général de l'AIL ;
- Monsieur Mohamed KAANICHE : représentant de la Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK ;
- Monsieur Zied Arfaoui : représentant de l'Arab Investment Company –AIC

La cellule contrôle de conformité :

La cellule contrôle de conformité a été créée le 6 juin 2007 conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006. L'organe de contrôle de la conformité est Chargé notamment :

- De s'assurer de l'exécution par l'établissement de crédit de ses obligations légales et de son respect des bonnes pratiques et des règles professionnelles et déontologiques.
- D'identifier et de déterminer les risques de non-conformité et d'évaluer leurs effets sur l'activité de l'établissement de crédit.
- De soumettre au conseil d'administration des rapports comportant des propositions de mesures susceptibles de maîtriser et de traiter les risques de non-conformité, et

- D'assister les services et autres organes de l'établissement de crédit pour garantir la conformité aux lois et règlements en vigueur, ainsi qu'aux bonnes pratiques et aux règles professionnelles et déontologiques, y compris la proposition de programmes de formation à l'intention des agents chargés de la fonction de contrôle de la conformité.

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 06 juin 2007, Mr Makrem SOUAYAH a été nommé responsable de la cellule contrôle de conformité.

Le médiateur bancaire :

Le conseil d'administration du 6 juin 2007 a désigné Monsieur Taher ELLEUCH comme médiateur bancaire de la société et en application du décret 2006-1881 du 10 juillet 2006 fixant les conditions d'exercice de l'activité du médiateur bancaire qui devra statuer sur la recevabilité des plaintes qui lui sont soumises par décision motivée. Cette mission a été renouvelée en 2010.

3.7 - Système d'information

Les opérations de leasing sont gérées par l'application WINLEASE. L'AIL dispose d'un logiciel de paie qui a été développé sous Windows avec Microsoft Access et qui sert à calculer les salaires, les primes, etc.

Récemment, le service informatique a acquis une application permettant de gérer automatiquement les paiements de tous les tiers qui traitent avec l'AIL.

Par ailleurs, l'ouverture des nouvelles agences a nécessité l'installation et la mise en œuvre de la connexion entre les agences et le siège assurée par une liaison MPLS WIMAX.

Parmi les projections futures figure le redéveloppement de WINLEASE PRO sous une plateforme en ligne.

3.8 - Politique sociale et effectif de la société

L'évolution de la répartition du personnel de l'AIL par niveau d'instruction, entre 2007 et 2009, se présente comme suit :

Catégories	2008	2009	2010
Personnel de direction	4	4	4
Personnel d'encadrement	11	12	16
Personnel d'exécution	8	9	9
Total	23	25	29

La rémunération du personnel de l'AIL est régie par la convention collective des établissements financiers.

En 2007, le Conseil d'Administration a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle sur la base du résultat de l'exercice 2006 et a alloué une enveloppe toutes charges comprises de 45 000 dinars et il a confié au Directeur Général de l'attribuer au personnel en fonction du rendement.

Cette prime varie de 0,5 à 1,5 mois de salaire.

Pour 2008 et sur la base du résultat de l'exercice 2007, cette prime a été reconduite et le plafond a été porté à 50 000 dinars.

Aussi, en 2009 et sur la base du résultat de l'exercice 2008, cette prime a été reconduite et le plafond a été porté à 55 000 dinars.

Au titre de l'exercice 2010 et à l'instar des exercices précédents, le conseil d'administration a décidé de servir un intéressement au personnel et ce pour les efforts qu'ils ont déployés. Cette prime a été reconduite et le plafond a été porté à 70 000 dinars.

Le personnel de l'A.I.L. a bénéficié d'actions de formation en 2010 pour environ 20 000 dinars visant à améliorer leur performance et à être à la page des nouvelles techniques utilisées dans le secteur.

3.9 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

En tant qu'établissement financier, l'ARAB INTERNATIONAL LEASE, est confrontée aux risques suivants :

Le risque de crédit :

L'article 22 de la circulaire de la Banque Centrale n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque, la direction d'exploitation se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées par le service étude sur la base d'un outil de scoring. Ces dossiers seront en dernière étape, traités par le comité interne de crédit (financement ne dépassant pas 300mD).

La direction des risques de la BTK intervient d'une part pour le suivi et le contrôle de risque et d'autre part pour la participation aux décisions relatives aux dossiers en dehors de la délégation de l'AIL au sein du comité exécutif de crédit (financement entre 300 mD et 1MD) ou du Conseil d'Administration (financement supérieur à 1 MD).

Le risque de marché :

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et ses engagements sont contractés et libellés en Dinars Tunisien.

Le risque global de taux d'intérêt :3

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au Taux du marché monétaire (TMM). Ces ressources risqueraient de faire supporter la société un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Pour faire face à ce risque l'AIL a essayé de diversifier ses ressources de financement, à court et moyen terme, auprès des banques et du marché financier à la fois à taux fixe et à taux variable.

Le risque de liquidité :

L'article 38 de la circulaire 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, un comité interne est tenu mensuellement afin d'assurer une meilleure allocation des actifs et des passifs de la société.

Risque de règlement :5

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

Le risque opérationnel :

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n : 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

3.10 - Dépendance de la société

La dépendance de l'AIL s'apprécie principalement par le niveau de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 mai 2001 :

Application de l'article 1 :

Conformément à l'article 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par le circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et le circulaire 2001-12 du 4 Mai 2001, le montant des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de la société, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des dits fonds propres nets ;

Au 31/12/2010, des relations totalisant 3,295 MD rentrent dans cette catégorie mais ne dépassant pas la limite de 5 fois les fonds propres de la société d'où respect de cette condition.

- Et 2 fois les fonds propres nets de la société pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des dits fonds propres nets.

Au 31/12/2010, aucune relation ne rentre dans cette catégorie donc ne dépassant pas la limite de 2 fois les fonds propres de la société d'où respect de cette condition.

L'article 1 est respecté.

Application de l'article 2 :

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Au 31/12/2010, aucune relation ne présente un engagement supérieur à 25% des fonds propres de la société.

L'article 2 est respecté.

Application de l'article 3 :

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04 et par la circulaire n° 2001-12, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Au 31/12/2010, aucun des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social, ne présente de risques encourus envers la société.

L'article 3 est respecté.

Application de l'article 4 :

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, les -fonds propres nets de la société doivent représenter- en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Au 31/12/2010, les fonds propres nets de l'AIL totalisent 14 597 314 DT et représentent environ 12,68% du total des actifs pondérés.

L'article 4 est respecté.

3.11 - Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

3.12 - Politique d'investissement de la société

L'investissement en immobilisations consiste à consolider et à renouveler les équipements informatiques, bureautiques et les moyens de transport.

Le montant des investissements propres en de la société pour la période 2011-2015 se résume comme suit :

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Investissement	160	150	150	100	120

Il est à rappeler qu'au cours de l'exercice 2011 la société a réalisé les investissements suivants :

Rubrique	Budget 2011	Réalisation 2011	Reliquat
Équipement Informatique	30	29	(1)
Équipements bureautiques et autres	70	29	(41)
Moyens de Transport	60	62	2
Total	160	120	(40)

Concernant les investissements en portefeuille, l'AIL ne prévoit pas d'investissements d'ordre stratégique.

CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

4.1 - Patrimoine de la société au 31/12/2010

4.1.1 - Créances de leasing

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

(en dinars)

	31/12/2010	31/12/2009
Créances sur contrats mis en force	122 297 010	86 800 248
Encours Financiers	114 200 473	79 604 235
Impayés	8 887 415	7 766 370
Intérêts échus différés	(790 878)	(570 357)
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 527 269	1 429 040
Total brut des créances leasing	124 824 280	88 229 288
A déduire couverture		
Provisions	(7 443 033)	(6 364 354)
Produits réservés	(709 672)	(696 113)
Total net des créances leasing	116 671 575	81 168 821

Analyse par secteur d'activité :

L'analyse des créances de leasing par secteur d'activité se présente comme suit :

(en dinars)

Secteur	31/12/2010	31/12/2009
Bâtiment et Travaux publics	9 240 198,0	6 308 279
Industrie	17 149 608,0	15 409 700
Tourisme	21 190 251,0	16 587 042
Commerce et Services	57 977 732,0	37 352 860
Agriculture	8 642 684,0	3 946 353
Total	114 200 473	79 604 235

Répartition par type de matériel :

Les créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

(en dinars)

Type de matériel	31/12/2010	31/12/2009
Equipements	12 010 993	9 188 639
Matériel roulant	90 842 017	60 247 490
Matériel spécifique	1 419 559	1 367 916
Sous total	104 272 569	70 804 045
Immobilier	9 927 905	8 800 190
Total	114 200 473	79 604 235

4.1.2 - Immobilisations corporelles

Au 31/12/2010, cette rubrique se présente ainsi :

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissement				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	début de période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période	
Matériel de transport	20,0%	214 591	62 500	(43 857)	233 235	91 972	43 262	(43 849)	91 385	141 849
Equipements de bureau	10,0%	67 460	23 025	0	90 485	46 487	5 753	0	52 240	38 245
Matériel informatique	33,3%	127 907	44 975	0	172 882	111 440	18 173	0	129 614	43 269
Installations générales	10,0%	46 035	46 405	0	92 440	23 177	6 354	0	29 531	62 909
Totaux		455 993	176 906	(43 857)	589 042	273 076	73 542	(43 849)	302 770	286 272

4.1.3 - Immobilisations Financières (placement à long terme)

Le coût d'acquisition des titres de participation de l'AIL s'élève au 31/12/2010 à 1 100 000 dinars détaillé comme suit :

(en dinars)

Titres de participation	Nombre d'Actions	Valeur nominale	Montant
International SICAR (Groupe UIB)	65 000	10	650 000
UNIVERS INVEST SICAR (Groupe BTK)	90 000	5	450 000
Total			1 100 000

4.2 - Etats financiers comparés au 31 décembre

Les primes d'assurance appelées au titre du régime de couverture des indemnités de départ à la retraite, ajoutées aux impôts et taxes assis sur les rémunérations figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2010, parmi les éléments de la rubrique « autres charges ». En raison de leur rattachement direct à la masse salariale de la société, les dits éléments ont été reclassés parmi les éléments de la rubrique « charges de personnel ».

Les données relatives aux exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

Libellé	Ancien poste	Nouveau poste	31 décembre 2008	31 décembre 2009
Primes d'assurance appelées au titre du régime de couverture des IDR	Autres charges d'exploitation	Charges de personnel	11 257	73 692
Taxes de formation professionnelle	Autres charges d'exploitation	Charges de personnel	9 381	11 448
Contribution au FO.PRO.LOS	Autres charges d'exploitation	Charges de personnel	4 691	5 724
Total des reclassements opérés par rapport aux états de résultat publiés			25 329	24 534

4.2.1 - Bilans comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 31 Décembre		
		2010	2009	2008
ACTIF				
Liquidités et équivalents de liquidités	5	1 271 779	1 734 043	1 632 033
Placements à court terme	6	0	12 906	12 408
Créances issues d'opérations de leasing	7	116 671 575	81 168 821	61 159 702
Placements à long terme	8	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Valeurs immobilisées				
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	9	1 976	1 572	5 068
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	10	286 272	182 916	219 425
Autres actifs	11	6 561 095	2 910 681	1 355 273
		Total de l'actif	125 892 698	87 110 940
			87 110 940	65 483 909
PASSIF				
Concours bancaires	12	6 663 979	5 436 124	7 645 007
Emprunts et dettes rattachées	13	86 693 666	60 196 300	39 389 187
Dettes envers la clientèle	14	1 376 306	1 137 224	1 315 416
Fournisseurs et comptes rattachés	15	14 093 957	5 366 842	3 050 608
Autres passifs	16	1 428 242	845 579	853 660
		Total du passif	110 256 150	52 253 878
			72 982 069	52 253 878
CAPITAUX PROPRES				
Capital		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		3 252 755	2 623 778	1 906 170
Résultats reportés		379 839	207 668	164 702
Résultat de l'exercice		2 003 954	1 297 425	1 159 160
		Total des capitaux propres	15 636 548	13 230 031
		Total passif et capitaux propres	125 892 698	65 483 909
			87 110 940	65 483 909

4.2.2 - Etats de résultats comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 31 Décembre		
		2010	2009	2008
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		10 672 444	7 802 037	6 478 825
Autres produits sur opérations de leasing		161 357	123 504	70 992
Total des produits de leasing	18	10 833 801	7 925 542	6 549 817
Charges financières nettes	19	(4 875 821)	(3 578 986)	(3 093 857)
Produits des placements	20	34 268	32 751	32 017
PRODUIT NET DE LEASING		5 992 248	4 379 306	3 487 977
Charges de personnel	21	(1 120 604)	(959 367)*	(798 986)*
Autres charges d'exploitation	22	(689 392)	(591 771)*	(477 053)*
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	23	(75 251)	(65 071)	(54 546)
Total des charges d'exploitation		(1 885 248)	(1 616 209)	(1 330 586)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		4 107 000	2 763 098	2 157 391
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	24	(1 078 679)	(766 935)	(438 023)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 028 321	1 996 163	1 719 368
Autres gains ordinaires		72 318	17 482	35 948
Autres pertes ordinaires		-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 100 640	2 013 645	1 755 316
Impôt sur les bénéfices	25	(1 096 685)	(716 219)	(596 157)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 003 954	1 297 426	1 159 160
Résultat par action	17	2,004	1,297	1,159

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité

4.2.3 - Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 31 Décembre		
		2010	2009	2008
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
Encaissements reçus des clients		66 281 200	50 323 026	42 006 222
Décaissements pour financement de contrats de leasing		(85 116 323)	(61 763 951)	(45 896 336)
Sommes versés aux fournisseurs		(449 544)	(72 552)	(354 282)
Sommes versés au personnel		(966 157)	(1 109 979)	(727 399)
Intérêts payés		(4 344 430)	(2 995 860)	(2 829 703)
Impôts et taxes payés		(2 298 753)	(1 802 648)	(1 219 070)
Autres flux liés à l'exploitation		26 438	17 724	14 000
<i>Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationnelles</i>		(26 867 569)	(17 404 241)	(9 006 567)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(179 019)	(25 066)	(141 051)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		20 200	-	35 250
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(123 900)	(39 800)	(45 500)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		60 169	-	-
<i>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement</i>		(222 549)	(64 866)	(151 301)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(500 000)	(420 000)	(380 000)
Encaissements provenant des emprunts		95 000 000	59 500 000	21 000 000
Remboursement d'emprunts		(69 100 000)	(39 300 000)	(18 825 000)
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</i>		25 400 000	19 780 000	1 795 000
		-		
Variation de trésorerie		(1 690 118)	2 310 893	(7 362 869)
Trésorerie en début de période	26	(3 702 081)	(6 012 974)	1 349 895
Trésorerie à la clôture de la période	26	(5 392 200)	(3 702 081)	(6 012 974)

4.2.4 - Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2010

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2010

Notes aux états financiers :

Note 1. Présentation de la société et de son régime fiscal :

(a) Présentation de la société

L'Arab International Lease « A.I.L » est un établissement de crédit créée sous forme de société anonyme par acte sous seing privé enregistré le 29 novembre 1996.

Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité d'établissement financier de leasing, par décision du ministre des finances du 14 octobre 1996.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Son siège social, est sis au 11 Rue Hédi Nouria 1001 Tunis.

Le capital social est fixé à 10 000 000 DT divisé en 1 000 000 actions, d'une valeur nominale de 10 dinars.

La répartition du capital se présente comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
B.T.K	499 990	4 999 900	49,999%
U.I.B	200 000	2 000 000	20,000%
Arab Investment Company "A.I.C"	200 000	2 000 000	20,000%
Arab Fisheries Company "A.F.C"	50 000	500 000	5,000%
S.T.B	50 000	500 000	5,000%
Personne physique	10	100	0,001%
Total Général	1 000 000	10 000 000	100%

(b) Régime fiscal de la société

(b-1)- Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2009 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2009.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2010 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, l'A.I.L est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2009, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2009.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent :

- déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats,
- déduire la TVA relative aux autres équipements, matériels et immeubles nécessaires à l'activité ainsi que tous les achats nécessaires à l'activité sous réserve des dispositions de l'article 10 du code de la TVA.

(b-3)-Autres impôts et taxes :

L'A.I.L est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers de l'A.I.L, arrêtés au 31 Décembre 2010, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par l'A.I.L et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

(b) Unité monétaire

Les états financiers de l'A.I.L sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables

Les contrats de leasing conclus par l'A.I.L portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Conformément à la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 janvier 2009, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement, selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location.

L'AIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

(c-2)- Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens loués sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi obtenues, pour le matériel standard et spécifique sont ramenées, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2009, à :

- Zéro, pour toute relation transférée en contentieux ;
- La moitié pour toute relation classée B4 et non encore transférée en contentieux.

Les valeurs, ainsi décotées, ne subiront ultérieurement aucune amélioration.

Par ailleurs, la valeur de réalisation attendue des biens immobiliers récupérés dans le cadre de procédures contentieuses est déterminée au cas par cas, compte tenu des circonstances propres à chaque immeuble.

(c-3)- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Le revenu net de l'opération de leasing pour l'AIL correspond au montant d'intérêts des créances et figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

(c-4)- Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

(c-5)- Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

(c-6)- Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de l'A.I.L., converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

(c-7)- Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du Trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

(c-8)- Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

(c-9)- Avantages bénéficiant au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de l'A.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "*régimes à cotisations définies*" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "*régimes à prestations définies*" sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de l'A.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

(c-10)- Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

Note 4. Changement de méthodes de présentation

Les primes d'assurance appelées au titre du régime de couverture des indemnités de départ à la retraite, ajoutées aux impôts et taxes assis sur les rémunérations figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2010, parmi les éléments de la rubrique "autres charges d'exploitation". En raison de leur rattachement direct à la masse salariale de la société, les dits éléments ont été reclassés parmi les éléments de la rubrique "Charges de personnel".

A des fins comparatives, l'état de résultat arrêté au 31 décembre 2009 a été retraité, en proforma :

Libellé	Ancien poste	Nouveau poste	31 Décembre 2009
Primes d'assurance appelées au titre du régime de couverture des IDR	Autres charges d'exploitation	Charges de personnel	7 362
Taxe de Formation Professionnelle	Autres charges d'exploitation	Charges de personnel	11 448
Contribution au FO.PRO.LO.S	Autres charges d'exploitation	Charges de personnel	5 724
Total des reclassements opérés par rapport à l'état de résultat publié			24 534

Note 5. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.271.779 DT au 31 Décembre 2010 contre 1.734.043 DT au 31 Décembre 2009 se détaillant ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Banques	1 270 853	1 733 895
Caisses	926	148
Total	1 271 779	1 734 043

Note 6. Placements à court terme :

Figurent sous cet intitulé, les placements liquides sous forme d'actions émises par des SICAV obligataires ainsi que le solde des liquidités disponibles chez les intermédiaires en bourse.

Les placements à court terme totalisent au 31 Décembre 2010 un solde nul, contre 12.906 DT au 31 décembre 2009.

Note 7. Créances issues d'opérations de leasing :

Au 31 Décembre 2010, les créances issues d'opérations de leasing présentent un solde net de 116.671.575 DT contre un solde net de 81.168.821 DT au 31 Décembre 2009 se détaillant comme suit :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
<i>Créances sur contrats mis en force</i>	<i>122 297 010</i>	<i>86 800 248</i>
+ Encours financiers	7.1 114 200 473	79 604 235
+ Impayés	7.2 8 887 415	7 766 370
- Intérêts échus différés	(790 878)	(570 357)
<i>Créances sur contrats en instance de mise en force</i>	<i>2 527 269</i>	<i>1 429 040</i>
Total brut des créances leasing	124 824 280	88 229 288
<i>A déduire couverture</i>		
Provisions	(7 443 033)	(6 364 354)
Produits réservés	(709 672)	(696 113)
Total net des créances leasing	116 671 575	81 168 821

7.1. Encours financiers :

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 31 Décembre 2010 la somme de 114.200.473 DT contre 79.604.235 DT au 31 Décembre 2009.

Par rapport au 31 décembre 2009, les encours financiers ont enregistré un accroissement net de 34.596.238 DT expliqué comme suit :

Encours financiers au 31 décembre 2009	79 604 235
Additions de la période	
Investissements	81 757 363
Relocations	405 723
Retraits de la période	
Remboursements	(44 696 623)
Cessions à la Valeur résiduelle	(7 568)
Cessions anticipées	(2 375 504)
Relocations	(487 153)
Encours financiers au 31 décembre 2010	114 200 473

L'analyse des encours financiers par maturité, par secteur d'activité et par type de matériel se présente comme suit :

7.1.1. Analyse par maturité :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
+ Paiements minimaux sur contrats actifs	130 729 539	90 548 666
à recevoir dans moins d'1 an	50 427 690	37 191 521
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	79 333 247	52 631 784
à recevoir dans plus de 5 ans	968 602	725 361
- Produits financiers non acquis	(18 886 398)	(12 982 855)
= Investissement net dans les contrats actifs (1)	111 843 141	77 565 811
à recevoir dans moins d'1 an	40 697 999	30 348 237
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	70 230 956	46 533 723
à recevoir dans plus de 5 ans	914 186	683 851
Valeurs résiduelles (2)	63 128	85 336
Contrats suspendus ordinaires (3)	821 198	318 846
Contrats suspendus en contentieux (4)	1 473 006	1 634 242
Total général (1)+(2)+(3)+(4)	114 200 473	79 604 235

7.1.2. Analyse par secteur d'activité :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Bâtiment et travaux publics	9 240 198	6 308 279
Industrie	17 149 608	15 409 700
Tourisme	21 190 251	16 587 042
Commerces et services	57 977 732	37 352 860
Agriculture	8 642 684	3 946 353
Total	114 200 473	79 604 235

7.1.3. Analyse par type de matériel :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Equipements	12 010 993	9 188 639
Matériel roulant	90 842 017	60 247 490
Matériel spécifique	1 419 559	1 367 916
<i>Sous Total</i>	<i>104 272 569</i>	<i>70 804 045</i>
Immobilier	9 927 905	8 800 190
Total	114 200 473	79 604 235

7.2. Impayés :

Les impayés sur créances de leasing totalisent au 31 Décembre 2010 la somme de 8.887.415 DT contre 7.766.370 DT au 31 Décembre 2009. Leur détail s'analyse comme suit :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Clients ordinaires (1)	4 364 220	4 597 524
Inférieur à 1 mois	1 561 606	1 288 478
Entre 1 et 3 mois	1 075 396	952 001
Entre 3 et 6 mois	274 145	564 688
Entre 6 mois et 1 année	357 034	534 082
Supérieur à 1 année	992 886	1 161 584
Frais	252 725	185 120
Chèques retournés impayés, après la date de clôture	(149 573)	(88 429)
Clients litigieux (2)	4 345 406	3 168 846
Valeurs impayées (3)	177 789	-
Total (1)+(2)+(3)	8 887 415	7 766 370

7.3. Analyse et classification des créances sur la clientèle :

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	92 503 444	16 396 043	1 501 680	469 578	3 329 729	114 200 473
Impayés	842 522	1 510 028	388 326	379 704	5 766 835	8 887 415
Intérêts échus différés	(646 164)	(118 596)	(11 043)	(5 502)	(9 573)	(790 878)
Contrats en instance de mise en force	2 477 155	50 114	-	-	-	2 527 269
CREANCES LEASING	95 176 957	17 837 590	1 878 962	843 781	9 086 990	124 824 279
Avances reçues (*)	(989 639)	-	-	-	(378 167)	(1 367 806)
ENCOURS GLOBAL	94 187 318	17 837 590	1 878 962	843 781	8 708 823	123 456 474
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 626 724	88 045	-	-	-	2 714 769
TOTAL ENGAGEMENTS	96 814 042	17 925 634	1 878 962	843 781	8 708 823	126 171 243
Produits réservés	-	-	(43 330)	(34 734)	(631 608)	(709 672)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(10 137)	(2 518 406)	(2 528 544)
Provisions sur impayés	-	-	(18 843)	(113 431)	(4 782 215)	(4 914 489)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(62 172)	(158 302)	(7 932 230)	(8 152 704)
ENGAGEMENTS NETS	96 814 042	17 925 634	1 816 790	685 479	776 593	118 018 539
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,49%	0,67%	6,90%	
				9,06%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			3,31%	18,76%	91,08%	
				71,32%		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Note 8. Placements à long terme :

Le coût d'acquisition des titres de participation de la société s'élève au 31 Décembre 2010 et au 31 Décembre 2009 à 1 100 000 DT. Il peut être détaillé comme suit :

	Au 31 Décembre	
	2 009	2 008
Participation - Univers SICAR (<i>Groupe BTK</i>) ^(*)	450 000	450 000
Participation - International SICAR (<i>Groupe UIB</i>) ^(**)	650 000	650 000
Total	1 100 000	1 100 000

^(*) Il s'agit de 90 000 actions de valeur nominale égale à 5 DT chacune.

^(**) Il s'agit de 65 000 actions de valeur nominale égale à 10 DT chacune.

Note 9. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ils totalisent au 31 Décembre 2010 une valeur nette comptable de 1.976 DT contre 1.572 DT au 31 Décembre 2009. Le tableau des immobilisations incorporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes		Amortissements		Valeur comptable nette				
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période		Début de période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période
Logiciels	33,3%	60 037	2 113	-	62 150	58 465	1 709	-	60 174	1 976
TOTAUX		60 037	2 113	-	62 150	58 465	1 709	-	60 174	1 976

Note 10. Immobilisations corporelles :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2010 une valeur nette comptable de 286.272 DT contre 182.916 DT au 31 Décembre 2009. Le tableau des immobilisations corporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes		Amortissements		Valeur comptable nette				
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période		Début de période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période
Matériel de transport	20,0%	214 591	62 500	(43 857)	233 235	91 972	43 262	(43 849)	91 385	141 849
Equipements de bureau	10,0%	67 460	23 025	-	90 485	46 487	5 753	-	52 240	38 245
Matériel informatique	33,3%	127 907	44 975	-	172 882	111 440	18 173	-	129 614	43 269
Installations générales	10,0%	46 035	46 405	-	92 440	23 177	6 354	-	29 531	62 909
TOTAUX		455 993	176 906	(43 857)	589 042	273 077	73 542	(43 849)	302 770	286 272

Note 11. Autres actifs :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2010 la somme de 6.561.095 DT contre 2.910.681 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

		Au 31 Décembre	
		2 010	2 009
Dépôts et cautionnements versés		305	305
Prêts et avances au personnel	11.1	297 984	249 426
Charges reportées	11.2	239 233	208 652
Fournisseurs, avances et acomptes		934	10
Etat, report de TVA		5 982 196	2 417 277
Charges constatées d'avance	11.3	7 574	23 635
Produits à recevoir des tiers		2 957	2 957
Compte d'attente		29 912	8 419
Total		6 561 095	2 910 681

11.1. Prêts et avances au personnel :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Prêts accordés sur fonds social (1)	294 984	249 426
Échéances à plus d'un an	262 706	221 031
Échéances à moins d'un an	32 278	28 395
Avances au personnel (2)	3 000	-
Avances sur primes	3 000	-
Avances sur salaires	-	-
Total général (1)+(2)	297 984	249 426

11.2. Charges reportées :

Le tableau des mouvements des charges reportées se présente comme suit au 31 Décembre 2010 :

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2010

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Regul.	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Regul.	Fin de période	
Frais d'émission des obligations	(a)	430 995	148 556	-	579 551	227 299	122 476	-	349 776	229 775
Frais d'émission des billets de trésorerie	(a)	75 418	-	-	75 418	74 545	873	-	75 418	-
Frais d'émission d'emprunt bancaire	(a)	15 000	9 000	-	24 000	10 917	3 625	-	14 542	9 458
TOTAUX		521 413	157 556	-	678 969	312 761	126 974	-	439 736	239 233

(a) Les frais d'émission sont résorbés sur la durée de remboursement des obligations et/ou billets de trésorerie, et ce, au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission des emprunts et des billets de trésorerie, s'élevant à 126.974 DT figure parmi les charges financières.

11.3. Charges constatées d'avance :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Fournitures de bureau et autres	-	4 937
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	-	3 328
Abonnement ADSL	2 592	226
Frais sur achat de cadeaux	4 982	15 144
Total	7 574	23 635

Note 12. Concours bancaires et dettes rattachées :

Ce poste totalise au 31 Décembre 2010 la somme de 6.663.979 DT contre 5.436.124 DT au 31 Décembre 2009 se détaillant ainsi:

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Banques, découverts	6 663 979	5 436 124
Agios à payer sur comptes courants bancaires débiteurs	-	-
Total	6 663 979	5 436 124

Note 13. Emprunts et dettes rattachées :

Les emprunts et dettes rattachées ont atteint 86 693 666 DT au 31 Décembre 2010 contre 60 196 300 DT au 31 Décembre 2009 se détaillant ainsi :

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2010

		Au 31 Décembre	
		2 010	2 009
+ Valeur de remboursement des emprunts (1)	13.1	85 087 500	59 187 500
Billets de trésorerie		-	4 000 000
Emprunts bancaires		52 087 500	29 187 500
Emprunts obligataires		33 000 000	26 000 000
+ Intérêts et commissions postcomptés courus (2)		1 606 166	1 024 999
Intérêts sur emprunts bancaires		307 654	106 013
Intérêts sur emprunts obligataires		1 123 837	747 637
Commissions d'aval sur emprunts obligataires		174 675	171 350
- Intérêts et commissions précomptés non courus (3)		-	(16 199)
Intérêts sur billets de trésorerie		-	(16 199)
Total général (1) + (2) + (3)		86 693 666	60 196 300

13.1. Valeur de remboursement des emprunts :

Le détail de la valeur de remboursement des emprunts par maturité se présente comme suit au 31 Décembre 2010 :

Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2010

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt effectif	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Soldes	Fin de période	
								Echéances à plus d'un an	à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>									
Billet de trésorerie SICAV EPARGNANT	250 000	6,50%	04 janvier 2010	-	-	250 000	-	-	-
Billet de trésorerie PLACEMENT OBLIGATAIRE	200 000	6,50%	04 janvier 2010	-	-	200 000	-	-	-
Billet de trésorerie TUNISIE SICAV	450 000	6,50%	04 janvier 2010	-	-	450 000	-	-	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 100 000	5,60%	04 janvier 2010	-	-	1 100 000	-	-	-
Billet de trésorerie LOS SICAV	1 000 000	5,86%	16 mars 2010	-	-	1 000 000	-	-	-
Billet de trésorerie LOS SICAV	1 000 000	5,00%	25 janvier 2010	-	-	1 000 000	-	-	-
Billet de trésorerie LOS SICAV	1 000 000	5,00%	14 février 2010	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
Total des billets de trésorerie	4 000 000			1 000 000	1 000 000	5 000 000	-	-	-
<u>CREDITS BANCAIRES</u>									
AL BARAKA BANK	6 500 000	TMM+1,25%	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	52 000 000	52 000 000	13 000 000	-	13 000 000
AL BARAKA BANK	7 000 000	5,75%	Semestriellement sur 5 ans	-	7 000 000	-	7 000 000	5 754 069	1 245 931
BTk	3 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	1 312 500	-	750 000	562 500	-	562 500
BTk	13 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement sur 5 ans à partir du 31 mars 2010	13 000 000	-	2 600 000	10 400 000	7 800 000	2 600 000
BTk	12 000 000	5,63%	Trimestriellement sur 5 ans dont six mois de franchise à partir du 31 mars 2011	-	12 000 000	-	12 000 000	9 336 000	2 664 000
BTE	3 000 000	TMM+2%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	1 875 000	-	750 000	1 125 000	375 000	750 000
BTE	2 000 000	TMM+1,5%	Semestriellement sur 6 ans dont une année de franchise	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BTL	3 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	-	3 000 000	-	3 000 000	2 437 500	562 500
BTL	3 000 000	TMM+1,10%	Principal remboursable in fine le 21 mars 2011 et Intérêts remboursables mensuellement sur 4 mois à partir du 21 décembre 2010	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Total des crédits bancaires				29 187 500	79 000 000	56 100 000	52 087 500	27 702 569	24 384 931
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>									
AIL 2005	10 000 000	6,50%	Annuellement (2006-2010)	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
AIL 2007	10 000 000	6,875%	Annuellement (2008-2012)	6 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
AIL 2008	10 000 000	6,50%	Annuellement (2009-2013)	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
AIL 2009	10 000 000	6,50%	Annuellement (2010-2014)	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
AIL 2010	10 000 000	5,25%	Annuellement (2011-2015)	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
Total des emprunts obligataires				26 000 000	15 000 000	8 000 000	33 000 000	24 000 000	9 000 000
TOTAL GENERAL				59 187 500	95 000 000	69 100 000	85 087 500	51 702 569	33 384 931

Note 14. Dettes envers la clientèle :

Les dettes envers la clientèle ont atteint 1.376.306 DT au 31 Décembre 2010 contre 1.137.224 DT au 31 Décembre 2009 se détaillant ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Avances et acomptes reçus des clients	1 367 806	1 127 724
Dépôt et cautionnement reçus	8 500	9 500
Total	1 376 306	1 137 224

Note 15. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 14.093.957 DT au 31 Décembre 2010 contre 5.366.842 DT au 31 Décembre 2009 se détaillant ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
<i>Fournisseurs d'exploitation (1)</i>	8 343	7 693
Factures d'achats de biens ou de prestation de services	8 343	7 693
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing (2)</i>	14 085 614	5 359 149
Factures d'achats	677 542	534 629
Effets à payer	12 333 789	3 715 323
Factures non parvenues	1 068 995	1 103 909
Retenues de garantie	5 288	5 288
Total général (1) + (2)	14 093 957	5 366 842

Note 16. Autres passifs :

Les autres passifs totalisent 1.428.242 DT au 31 Décembre 2010 contre 845.579 DT au 31 Décembre 2009 se détaillant ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Personnel, provisions pour congés payés	154 419	121 111
Personnel, autres charges à payer	97 466	82 447
Etat, retenues sur salaires	20 203	17 109
Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	155 845	78 364
Etat, impôt sur les sociétés à payer 16.1	451 044	179 678
Etat, autres impôts et taxes à payer	10 395	19 348
C.N.S.S	52 396	43 493
Assurance groupe	10 872	8 735
Assurance IDR	266 602	124 052
Autres comptes créditeurs	111 777	105 526
Diverses charges à payer 16.2	96 223	65 715
Compte d'attente	1 000	-
Total	1 428 242	845 579

16.1. Etat, impôt sur les sociétés à payer :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
+ Impôt sur les sociétés dû	1 096 685	716 220
- Acomptes provisionnels	(639 995)	(532 049)
- Retenues à la source opérées par les tiers	(5 646)	(4 492)
Total	451 044	179 678

16.2. Diverses charges à payer :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Redevances téléphoniques	7 999	5 000
Honoraires	75 196	60 000
Eau & électricité	550	715
Loyers	12 478	-
Total	96 223	65 715

Note 17. Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		Au 31 Décembre	
		2 010	2 009
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserve légale	(A)	319 210	243 955
Réserve extraordinaire		650 000	650 000
Réserve facultative		1 500 000	1 000 000
Fonds pour risque généraux		400 000	400 000
Réserves pour fonds social	(B)	383 545	329 823
Résultats reportés		379 839	207 668
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		<i>13 632 594</i>	<i>12 831 446</i>
Résultat de l'exercice (1)		2 003 954	1 297 425
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	15 636 548	14 128 871
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(D)	2,004	1,297

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(B) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2010

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve facultative	Réserve pour FRBG (*)	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2008	10 000 000	177 762	650 000	400 000	400 000	278 408	164 702	1 159 160	13 230 031
Affectations approuvées par l'A.G.O du 07 mai 2009		66 193		600 000		50 000	42 966	(759 160)	-
Distribution de dividendes								(400 000)	(400 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 792			6 792
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(3 708)			(3 708)
Subventions accordées sur fonds social						(1 669)			(1 669)
Résultat de l'exercice 2009								1 297 425	1 297 425
Soldes au 31 Décembre 2009	10 000 000	243 955	650 000	1 000 000	400 000	329 823	207 668	1 297 425	14 128 871
Affectations approuvées par l'A.G.O du 14 avril 2010		75 255		500 000		50 000	172 171	(797 425)	-
Distribution de dividendes								(500 000)	(500 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 965			6 965
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(3 243)			(3 243)
Résultat de l'exercice 2010								2 003 954	2 003 954
Soldes au 31 Décembre 2010	10 000 000	319 210	650 000	1 500 000	400 000	383 545	379 839	2 003 954	15 636 548

(*) Fonds pour Risque Bancaires Généraux

Note 18. Produits de leasing :

L'analyse des produits de leasing se présente ainsi :

		Au 31 Décembre	
		2 010	2 009
<i>Intérêts et revenus assimilés (1)</i>		10 672 444	7 802 037
Intérêts conventionnels	(A)	10 329 806	7 604 957
Intérêts intercalaires	(B)	105 837	31 104
Préloyers	(C)	96 852	58 099
Intérêts de retard		153 508	169 898
Variation des produits réservés	18.1	(13 559)	(62 022)
<i>Autres produits sur opérations de leasing (2)</i>		161 357	123 504
Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing		93 730	73 674
Frais de dossier		67 627	49 831
Total (1)+(2)		10 833 801	7 925 542
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période		79 080 187	58 891 445
. A la fin de la période		114 433 539	79 080 187
. Moyenne	(D)	96 756 863	68 985 816
- Produits de la période	(E)=(A)+(B)+(C)	10 532 495	7 694 161
- Taux moyen	(E)/(D)	10,89%	11,15%

18.1. Variation des produits réservés :

La variation des agios réservés peut être analysée comme suit :

		Au 31 Décembre	
		2 010	2 009
<i>Transferts en produits de la période</i>			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		135 163	123 944
Intérêts de retard antérieurs		11 628	461
<i>Produits réputés réservés en fin de période</i>			
Intérêts inclus dans les loyers		(160 349)	(185 646)
Intérêts de retard		-	(782)

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2010

Total	(13 559)	(62 022)
--------------	-----------------	-----------------

Note 19. Charges financières nettes :

Les charges financières se détaillent comme suit :

		Au 31 Décembre	
		2 010	2 009
Charges financières des emprunts (1)	(A)	4 638 996	3 435 907
Intérêts et commissions sur emprunts obligataires		2 229 772	2 010 217
Intérêts des crédits bancaires		1 524 739	670 245
Intérêts des certificats de leasing		738 431	452 155
Intérêts et commissions sur billets de trésorerie		19 080	178 141
Résorptions des frais d'émission des emprunts		126 974	125 149
Autres charges financières (2)		236 825	143 079
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		246 660	147 673
Autres produits financiers		(9 835)	(4 594)
Total (1)+(2)		4 875 821	3 578 986
- Encours des emprunts			
. Au début de la période		59 187 500	38 987 500
. A la fin de la période		85 087 500	59 187 500
. Moyenne	(B)	72 137 500	49 087 500
- Taux moyen	(A)/(B)	6,43%	7,00%

Note 20. Produits des placements :

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		Au 31 Décembre	
		2 010	2 009
+ Plus value potentielle sur placements		25	12
- Moins value potentielle sur placements		(10)	(65)
+ Dividendes		29 753	29 804
+ Jetons de présence		4 500	3 000
Total		34 268	32 751

Note 21. Charges de personnel :

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Emoluments Bruts (1)	863 938	749 820
Salaires et compléments de salaires	566 677	494 801
Avantages en nature	10 928	10 944
Primes et enveloppes	286 333	244 075
Charges sociales des régimes à cotisations définies (2)	200 417	168 769
Cotisations au régime légal	121 603	105 974
Cotisations au régime complémentaire	17 995	16 628
Cotisations au régime des accidents de travail	3 669	3 190
Primes appelées au titre du régime d'assurance groupe	39 814	35 614
Primes d'assurance appelées au titre du régime de couverture des IDR	17 336	7 362
Congés payés (3)	33 308	20 880
Droits acquis et non consommés en fin d'exercice	154 419	121 111
Reprise des droits acquis en début d'exercice	(121 111)	(100 231)
Impôts et taxes sur rémunérations (4)	22 941	19 898
Taxe de Formation Professionnelle	15 294	13 265
Contribution au FO.PRO.LO.S	7 647	6 633
Total [(1)+(2)+(3)+(4)]	1 120 604	959 367

Note 22. Autres charges d'exploitation :

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
<i>Divers achats (1)</i>	91 363	62 582
Achat de matières et fournitures	91 363	62 582
<i>Services extérieurs (2)</i>	151 364	112 968
Locations	106 963	88 915
Entretiens et réparations	9 704	4 926
Primes d'assurances	11 503	11 478
Autres	23 194	7 649
<i>Autres services extérieurs (3)</i>	280 706	251 712
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	116 841	102 285
Publicités, publications, relations publiques	25 012	43 989
Cotisations et dons	35 116	20 316
Déplacements, missions et réceptions	25 976	27 421
Frais postaux et de télécommunications	39 040	26 489
Services bancaires et assimilés	38 721	31 212
<i>Charges diverses (4)</i>	62 500	62 500
Jetons de présence	62 500	62 500
<i>Impôts et taxes (5)</i>	103 459	102 008
T.C.L	100 000	98 109
Droits d'enregistrement et de timbres	1 896	2 396
Autres impôts et taxes	1 563	1 503
Total (1) + (2) + (3) + (4) +(5)	689 392	591 771

Note 23. Dotations aux amortissements des immobilisations propres :

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 709	3 496
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	73 542	61 575
Total	75 251	65 071

Note 24. Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
+ Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 379 815	1 800 675
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 301 136)	(1 033 740)
Total	1 078 679	766 935

Note 25. Impôt sur les bénéfices :

Pour les exercices clos le 31 Décembre 2010 et le 31 Décembre 2009, l'impôt exigible sur les bénéfices a été décompté, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Résultat net de l'exercice	2 003 954	1 297 425
<i>A réintégrer</i>		
- Impôt sur les sociétés	1 096 685	716 219
- Dotations aux provisions	2 379 815	1 800 675
- Jetons de présence	62 500	62 500
- Provisions fiscales 2006 pour affaires en cours	-	5 915 323
<i>A déduire</i>		
- Provisions fiscales 2006 pour affaires en cours	-	(5 915 323)
- Dividendes	(29 753)	(29 804)
<i>Bénéfice fiscal avant provisions</i>	<i>5 513 201</i>	<i>3 847 016</i>

Provisions pour créances douteuses déductibles à hauteur de 100%	(2 379 815)	(1 800 675)
Résultat fiscal	3 133 386	2 046 341
Impôt sur les sociétés (35% du résultat fiscal)	1 096 685	716 219

Note 26. Trésorerie :

Le détail des composantes de la trésorerie de la société se présente, au début et à la clôture de la période close le 31 Décembre 2010, comme suit :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
+ Avoirs en banques	1 270 853	1 733 895
- Découverts bancaires	(6 663 979)	(5 436 124)
+ Avoirs en caisse	926	148
Total	(5 392 200)	(3 702 081)

Note 27. Engagements hors bilan :

27.1. Engagements donnés :

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit, au 31 Décembre 2010 :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Opérations de leasing	2 714 769	4 187 744
Intérêts à courir sur emprunts obligataires	3 719 299	3 455 903
Intérêts à courir sur emprunts BTE	444 556	185 730
Intérêts à courir sur emprunts BTL	435 742	-
Intérêts à courir sur emprunts BTK	2 938 977	2 088 542
Intérêts à courir sur certificat de leasing	86 335	82 791
Commissions d'aval BTK, à courir, sur EO AIL 05	-	3 328
Commissions d'aval BNA, à courir, sur EO AIL 05	-	3 328
Total	10 339 678	10 007 366

27.2. Engagements reçus :

Les principaux engagements reçus concernent :

	Au 31 Décembre	
	2 010	2 009
Intérêts non échus sur opérations de leasing	19 277 716	12 982 855
Garanties réelles reçues des clients	1 081 459	1 391 337
Avals reçus des Banques / EO & Billets de Trésorerie	-	5 081 250
Valeur des biens donnés en leasing	140 772 580	102 580 160
Total	161 131 755	122 035 602

Note 28. Transactions avec les parties liées :

28.1. Rémunérations et avantages sociaux bénéficiant aux mandataires sociaux :

Le tableau ci-dessous présente la rémunération brute due au titre de l'exercice 2010.

	Rémunérations dues (charges)			Total Rémunérations	Passif au 31/12/2010
	Emoluments & avantages (Brut)	Indemnités fixes	Jetons de présence AIL		
Abdelghaffar EZZEDINE					
Président du Conseil d'Administration					
Total 2010	-	3 529	6 250	9 779	9 191
Chokri BEN AYED					
Directeur Général					
Total 2010	90 983	-	-	90 983	-

Les avantages sociaux bénéficiant aux mandataires sociaux peuvent être récapitulés comme suit :

	P.C.A	D.G
Avantages postérieurs à l'emploi		
Régime de retraite à cotisations définies		
<i>Cotisations dues par la société dans l'année</i>		
Régime de base	-	15 139
Régime complémentaire	-	4 375
P.C.A: Président du Conseil d'Administration		
D.G: Directeur Général		

28.2. Relations avec les autres parties liées :

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, certaines transactions ont été conclues par l'A.I.L avec la mère et d'autres filiales du groupe BTK. Le détail de ces opérations est récapitulé dans le tableau suivant :

	BTK	SCIF	Tunis Centre
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	(3 328)	-	-
Commissions d'aval sur Billets de Trésorerie	(111)	-	-
Commissions de placement emprunt AIL 2010 *	-	(112 500)	-
Commissions de montage emprunt AIL 2010 *	-	(3 750)	-
Commissions de gestion emprunt AIL 2010 *	-	(15 000)	-
Commissions sur tenue du registre des actionnaires	-	(2 000)	-
Commissions sur versement chèque	(2 455)	-	-
Commissions sur virements et versement effets	(17 998)	-	-
(Suite)	BTK	SCIF	Tunis Centre
Intérêts sur découverts bancaires	(246 549)	-	-
Intérêts sur crédits bancaires	(1 022 467)	-	-
Intérêts sur Billets de Trésorerie	-	-	-
Charges locatives	(73 842)	-	-
Jetons de présence servis	(18 750)	-	-
Intérêts perçus sur comptes courants bancaires	5 396	-	-
Intérêts perçus sur opérations de leasing	-	-	118

(*) Inscrits en charges reportées dont 32 448 DT rapportés au résultat de l'exercice 2010.

Note 29. Evénements postérieurs à la clôture :

1. Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 29 Mars 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

2. Les concours consentis par l'A.I.L à 7 entités appartenant au groupe contrôlé par la société mère "MED BUSINESS HOLDING" constituent les seuls engagements de la société envers les membres de la famille de l'ancien Président de la République.

Ces engagements totalisent au 31 décembre 2010 la somme de 653.726 DT, ont été classés parmi les actifs compromis (Classe B4) et ont corrélativement donné lieu, au titre de l'exercice clos à cette date, à un provisionnement à hauteur de 650.492 DT et à une réservation d'agios pour 3.234 DT.

3. L'instabilité de l'environnement économique observée depuis le 14 janvier 2011, les suspensions fréquentes de la cotation sur le marché financier ainsi que le resserrement des conditions d'octroi du crédit pourraient entraîner une augmentation de défaillances d'entreprises et de particuliers, une baisse de la confiance des consommateurs, un

accroissement de la volatilité des marchés, de fortes chutes des indices boursiers et une baisse significative de l'activité commerciale générale.

La persistance ou la dégradation de ces conditions économiques et de marché défavorables pourrait aggraver leur impact sur les institutions financières en général et sur l'A.I.L en particulier. L'A.I.L pourrait être confrontée aux risques suivants liés aux événements décrits ci-dessus :

- Les conditions économiques défavorables et les perturbations géopolitiques pourraient continuer à affecter la confiance des consommateurs et engendrer une diminution du rythme des recouvrements, une augmentation des défaillances et des taux de défauts, ce qui augmenterait le coût du risque de l'A.I.L. Ces évolutions et conditions pourraient mener à une augmentation continue du taux de défaillance des emprunteurs "corporate", qui constituent une part substantielle des emprunteurs de l'A.I.L, ainsi qu'une baisse continue de leur solvabilité et demandes de crédit.
- La capacité de l'A.I.L à émettre de la dette et à emprunter auprès d'autres institutions financières à des conditions favorables, pourrait être obérée par de nouvelles perturbations affectant les marchés financiers ou par d'autres événements tels que la dégradation des attentes des investisseurs.

Note 30. Risques encourus, fonds propres nets et ratio de solvabilité :

Les tableaux suivants récapitulent, au 31 Décembre 2010, le calcul des risques encourus, des fonds propres nets et du ratio de solvabilité de la société conformément aux dispositions de l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents :

30.1 RISQUES ENCOURUS SELON LA CIRCULAIRE 93-08

ANNEE 2010

		Engagements bruts	Pondération	Risques encourus
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier)	30.5	114 544 644		108 079 932
Risques encourus sur la clientèle (Leasing immobilier)	30.6	10 916 927		5 059 867
Immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société		288 248	100%	288 248
Titres de participation		1 100 000	100%	1 100 000
Titres de transaction et de placement		-	100%	-
Autres actifs financiers		295 289	100%	295 289
Créances sur l'Etat		6 627 840	0%	-
Autres postes d'actifs		40 444	100%	40 444
Banques et caisses		1 212 323	20%	242 465
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS		135 025 715		115 106 245

30.2 FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE

Capital social	+	10 000 000
Réserves	+	3 252 755
Résultats reportés	+	379 839
Résultat de l'exercice	+	2 003 954
Distributions proposées par le C.A. du 29/03/2011	-	(800 000)
Charges reportées	-	(239 233)
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE	A	14 597 314
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	B	-
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS	A+B	14 597 314

30.3 FONDS PROPRES NETS / RISQUES ENCOURUS

12,68%

30.4 RISQUES ENCOURUS SUR OPERATIONS DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	92 503 444	16 396 043	1 501 680	469 578	3 329 729	114 200 473
Impayés	842 522	1 510 028	388 326	379 704	5 766 835	8 887 415
Intérêts échus différés	(646 164)	(118 596)	(11 043)	(5 502)	(9 573)	(790 878)
Contrats en instance de mise en force	2 477 155	50 114	-	-	-	2 527 269
Avances reçues	(989 639)	-	-	-	(378 167)	(1 367 806)
ENCOURS GLOBAL	94 187 318	17 837 590	1 878 962	843 781	8 708 823	123 456 474
Produits réservés	-	-	(43 330)	(34 734)	(631 608)	(709 672)
TOTAL BILAN	94 187 318	17 837 590	1 835 633	809 047	8 077 215	122 746 802
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	2 626 724	88 045	-	-	-	2 714 769
TOTAL HORS BILAN	2 626 724	88 045	-	-	-	2 714 769
TOTAL ENGAGEMENTS	96 814 042	17 925 634	1 835 633	809 047	8 077 215	125 461 571
Garanties imputables sur risques encourus	(7 000)	-	-	-	(1 500)	(8 500)
Garanties non imputables sur risques encourus	(116 956 051)	(21 048 275)	(2 091 890)	(591 155)	(1 166 668)	(141 854 039)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(10 137)	(2 518 406)	(2 528 544)
Provisions sur impayés	-	-	(18 843)	(113 431)	(4 782 215)	(4 914 489)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(116 963 051)	(21 048 275)	(2 110 732)	(714 723)	(8 468 790)	(149 305 572)
Leasing immobilier (décote 50%)	(3 745 870)	(904 331)	(139 649)	(27 831)	(242 186)	(5 059 867)
RISQUES ENCOURUS SUR LA CLIENTELE	93 221 539	17 021 303	1 677 141	657 648	562 168	113 139 800

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2010

30.5 RISQUES ENCOURUS SUR OPERATIONS DE LEASING MOBILIER

LEASING MOBILIER

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers	85 054 440	14 656 261	1 267 480	432 636	2 861 751
Impayés	800 158	1 428 978	333 826	363 260	4 712 863
Intérêts éclus différés	(598 603)	(106 426)	(9 382)	(5 201)	(8 944)
Contrats en instance de mise en force	2 400 474	50 114	-	-	-
Avances reçues	(960 892)	-	-	-	(367 432)
ENCOURS GLOBAL	86 695 577	16 028 927	1 591 925	790 696	7 198 239
Produits réservés	-	-	(35 589)	(31 028)	(408 871)
TOTAL BILAN	86 695 577	16 028 927	1 556 335	759 668	6 789 368
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	2 626 724	88 045	-	-	-
TOTAL HORS BILAN	2 626 724	88 045	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS	89 322 301	16 116 972	1 556 335	759 668	6 789 368
Garanties imputables sur risques encourus	(7 000)	-	-	-	(1 500)
Garanties non imputables sur risques encourus	(104 656 068)	(18 840 238)	(1 666 115)	(528 909)	(323 419)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(10 137)	(2 321 201)
Provisions sur impayés	-	-	(18 843)	(119 714)	(4 175 945)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(104 663 068)	(18 840 238)	(1 684 958)	(658 760)	(6 822 065)
Risques encourus négatifs	160 367	-	-	-	29 261
RISQUES ENCOURUS SUR LA CLIENTELE	89 475 668	16 116 972	1 537 493	629 816	319 982

30.6 RISQUES ENCOURUS SUR OPERATIONS DE LEASING IMMOBILIER

LEASING IMMOBILIER

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL	
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants		B 4 Actifs compromis
Encours financiers	7 449 004	1 739 782	234 200	36 942	467 977	9 927 905
Impayés	42 364	81 050	54 500	16 444	1 053 971	1 248 329
Intérêts écus différés	(47 561)	(12 170)	(1 662)	(301)	(629)	(62 322)
Contrats en instance de mise en force	76 681	-	-	-	-	76 681
Avances reçues	(28 747)	-	-	-	(10 735)	(39 482)
ENCOURS GLOBAL	7 491 741	1 808 662	287 038	53 085	1 510 584	11 151 110
Produits réservés	-	-	(7 740)	(3 706)	(222 737)	(234 183)
TOTAL BILAN	7 491 741	1 808 662	279 297	49 379	1 287 847	10 916 927
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	-	-	-	-	-	-
TOTAL HORS BILAN	-	-	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS	7 491 741	1 808 662	279 297	49 379	1 287 847	10 916 927
Garanties imputables sur risques encourus	-	-	-	-	-	-
Garanties non imputables sur risques encourus	(12 299 983)	(2 208 037)	(425 774)	(62 247)	(843 249)	(15 839 290)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	(197 205)	(197 205)
Provisions sur impayés	-	-	-	6 283	(606 270)	(599 987)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(12 299 983)	(2 208 037)	(425 774)	(55 963)	(1 646 724)	(16 636 482)
Leasing immobilier (décote 50%)	(3 745 870)	(904 331)	(139 649)	(27 831)	(242 186)	(5 059 867)
RISQUES ENCOURUS SUR LA CLIENTELE	3 745 870	904 331	139 649	27 831	242 186	5 059 867

Notes complémentaires relatives à l'état de flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2010 :

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignations	2010	2009
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	(123 900)	(39 800)
Utilisation du fonds social	(123 900)	(39 800)
Encaissements provenant des emprunts	95 000 000	59 500 000
Crédit Best Bank (renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans)	52 000 000	35 500 000
Crédit BTE (Remboursement trimestriel sur 5 ans)	2 000 000	-
Crédit BTK (Remboursement trimestriel sur 5 ans)	12 000 000	13 000 000
Emprunt obligataire AIL 2010	15 000 000	-
Emprunt obligataire AIL 2009	-	10 000 000
Billet de trésorerie	1 000 000	1 000 000
Crédit BTL (Remboursement trimestriel sur 5 ans)	3 000 000	-
Crédit BTL (Remboursement sur 4 mois)	3 000 000	-
Crédit BEST BANK (Remboursement trimestriel sur 5 ans)	7 000 000	-
Remboursement d'emprunts	(69 100 000)	(39 300 000)
Billet de trésorerie BHO SICAV	(5 000 000)	(1 000 000)
Crédit Best Bank (renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans)	(52 000 000)	(29 000 000)
Crédits BTK	(3 350 000)	(750 000)
Crédit BTE	(750 000)	(750 000)
Crédit STB	-	(1 800 000)
Emprunt obligataire AIL 2005	(2 000 000)	(2 000 000)
Emprunt obligataire AIL 2007	(2 000 000)	(2 000 000)
Emprunt obligataire AIL 2008	(2 000 000)	(2 000 000)
Emprunt obligataire AIL 2009	(2 000 000)	-

4.2.5 - Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010



SOCIETE FMBZ – KPMG TUNISIE

Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les
Berges du Lac, Rue Lac Echkel -1053 Tunis-
Tél : 71 194 344 Fax: 71 194 320
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 07 Mai 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'ARAB INTERNATIONAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de D : 125.892.698 et un bénéfice net de D : 2.003.954 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. – Rapport sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ARAB INTERNATIONAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

5- A notre avis, les états financiers de **l'ARAB INTERNATIONAL LEASE**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons l'attention sur la Note 29.2 aux états financiers qui précise que les concours consentis par l'A.I.L à 7 entités appartenant au groupe contrôlé par la société mère "**MED BUISNESS HOLDING**" constituent les seuls engagements de la société envers les membres de la famille de l'ancien Président de la République.

Ces engagements totalisent au 31 décembre 2010 la somme de 653.726 DT, ont été classés parmi les actifs compromis (Classe B4) et ont corrélativement donné lieu, au titre de l'exercice clos à cette date, à un provisionnement à hauteur de 650.492 DT et à une réservation d'agios pour 3.234 DT. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. – Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 1^{er})** du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 2)** du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé de défaillances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par l'AIL eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 02 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

FMBZ-KPMG TUNISIE

F.A.C

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Mohamed Neji HERGLI





SOCIETE FMBZ – KPMG TUNISIE

Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les
Berges du Lac, Rue Lac Echkel -1053 Tunis-
Tél : 71 194 344 Fax: 71 194 320
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

En application des dispositions de l'article **29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001** relative aux établissements de crédit telle que modifiée par **la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006** et des articles **200 (nouveau) et suivants** et **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (*autres que les rémunérations des dirigeants*)

Le président de votre Conseil d'Administration nous a avisés d'une convention de location partielle d'un immeuble appartenant à la Banque Tuniso-Koweïtienne, administrateur, et sis au complexe immobilier « City Centre » à Sfax. La parcelle louée par la société A.I.L porte sur une superficie de 55 m² abritant l'agence de la société à la ville de Sfax.

Autorisé, par votre Conseil d'Administration réuni le 9 juin 2010, le bail a été consenti moyennant un loyer annuel de 11.280 DT hors taxe sur la valeur ajoutée, soit 940 DT par mois. Les charges locatives supportées en 2010 au titre de cette convention portent sur la somme de 9.400 DT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (*autres que les rémunérations des dirigeants*)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 dont voici les modalités et les principaux volumes réalisés :

- Les emprunts contractés par la société auprès de la Banque Tuniso-Koweitienne, administrateur, à un taux d'intérêt égal au TMM majoré d'un point et demi de pourcentage. Les intérêts conventionnels supportés en 2010 au titre de ces emprunts ont totalisé la somme de 775.372 DT.
- La convention de location du siège social de l'A.I.L conclue le 5 Avril 2002 avec la Banque Tuniso-Koweitienne, administrateur. Les charges locatives supportées en 2010 au titre de cette convention portent sur la somme de 68.806 DT dont 7.442 DT de frais de syndic.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration est fixée par décision du Conseil d'Administration du 24 Juin 2002. Cette rémunération est composée d'une indemnité mensuelle nette de 250 DT.
- La rémunération du Directeur Général qui est fixée par décision du Conseil d'Administration du 06 Juin 2006. Cette rémunération est composée des émoluments et avantages suivants :
 - ✓ Un salaire net de 36.630 DT servi sur une base de 12 mois par an ;
 - ✓ Une voiture de fonction d'une puissance fiscale ne dépassant pas 9 chevaux ;
 - ✓ Des bons d'essence à raison de 500 litres par mois ;
 - ✓ Une prise en charge annuelle des prestations téléphoniques et des consommations domestiques d'eau, de l'électricité et du gaz.

En outre, une indemnité exceptionnelle de performance a été servie au Directeur Général en 2010 au titre des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2009. Décidée par le Conseil d'Administration du 3 Mars 2010, cette indemnité a porté sur un montant net de 10.000 DT arrêté par un comité ad-hoc constitué à cet effet et réuni le 14 Avril 2010.

C.2- Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en DT) :

	Rémunérations dues (charges)			Passif au 31/12/2010
	Emoluments & avantages (Brut)	Indemnités fixes	Total Rémunérations	
Abdelghaffar EZZEDINE Président du Conseil d'Administration				
Total 2010	-	3 529	3 529	2 941
Chokri BEN AYED Directeur Général				
Total 2010	90 983	-	90 983	-

Les avantages sociaux bénéficiant aux mandataires sociaux peuvent être récapitulés comme suit :

	P.C.A	D.G
Avantages postérieurs à l'emploi		
Régime de retraite à cotisations définies		
<i>Cotisations dues par la société dans l'année</i>		
Régime de base	-	15 139
Régime complémentaire	-	4 375
P.C.A: Président du Conseil d'Administration		
D.G: Directeur Général		

Enfin, il y a lieu de signaler, que si le Directeur Général de la société cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, l'article 53 de la convention collective du personnel des banques, applicable à l'A.I.L, met à la charge de cette dernière le versement d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires

Par ailleurs, et en application de l'article 202 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons qu'une convention conclue le 15 Juillet 2010 avec la Banque Tuniso-Koweïtienne, administrateur, n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de cette convention, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie, sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention concernée :

- ***Administrateur concerné*** : Banque Tuniso-Koweïtienne "B.T.K".
- ***Nature et objet*** : Crédit à moyen terme consenti à l'A.I.L pour la somme de 12.000.000 DT.
- ***Modalités*** : Remboursement du principal en 18 trimestrialités (17 trimestrialités de 666.000 DT chacune et la dernière porte sur la somme de 678.000 DT). Le crédit produira au profit de la B.T.K des intérêts conventionnels au taux fixe de 5,63%.

Cette convention dont votre Conseil d'Administration en a été informé dans sa réunion du 12 Octobre 2010 a été considérée comme relevant des opérations courantes conclues à des conditions normales et qu'en conséquence, la procédure d'autorisation préalable prévue par l'article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales ne lui était pas applicable. Les intérêts conventionnels supportés en 2010 au titre de cet emprunt ont totalisé la somme de 172.653 DT

Tunis, le 02 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

FMBZ-KPMG TUNISIE

F.A.C

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Mohamed Neji HERGLI



4.3 - Engagements hors bilan des trois dernières années

Montants exprimés en dinar tunisien

Engagements donnés	2010	2009	2008
Opérations de leasing	2 714 769	4 187 744	2 961 071
Intérêts à courir sur emprunts obligataires	3 719 299	3 455 903	3 433 611
Intérêts à courir sur emprunts BTE	444 556	185 730	354 681
Intérêts à courir sur emprunts STB	435 742	-	307 516
Intérêts à courir sur emprunts BTK	2 938 977	2 088 542	226 995
Intérêts à courir sur certificat de leasing	86 335	82 791	5 171
Commissions d'aval BTK, à courir, sur EO AIL 05	-	3 328	10 731
Commissions d'aval BNA, à courir, sur EO AIL 05	-	3 328	10 731
Commissions d'aval BTK, à courir, sur Billets de Trésorerie	-	-	10 000
Total	10 339 678	10 007 366	7 320 507

Engagements reçus	2010	2009	2008
Intérêts non échus sur opérations de leasing	19 277 716	12 982 855	9 655 587
Garanties réelles reçues des clients	1 081 459	1 391 337	1 133 250
Avals reçus des Banques / EO & Billets de Trésorerie	-	5 084 250	8 292 500
Valeurs des biens donnés en leasing*	140 772 580	102 580 160	80 146 954
Total	161 131 755	122 038 602	99 228 291

(*) Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur des biens donnés en leasing sont les suivants :

- ♦ *Matériel standard* : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- ♦ *Matériel spécifique* : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- ♦ *Immeubles* : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

4.4 - Engagements financiers au 31 décembre 2010

TYPE D'ENGAGEMENT	VALEUR TOTALE	TIERS	DIRIGEANTS	ENTREPRISES LIEES	ASSOCIE	PROVISIONS
1) Engagements donnés						
a. Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres Garanties						
b. Garanties réelles						
- Hypothèques						
- Nantissements						
c. Effets escomptés et non échus						
d. Créances à l'exportation mobilisées						
e. Abondant de créance						
f. Engagement sur titre non libéré						
g. Engagement par signature/ leasing	2 714 769	2 714 769				
h. Engagement / intérêts d'emprunts	7 624 909	4 685 932		2 938 977		
TOTAL	10 339 678	7 400 701		2 938 977		
2) Engagements reçus						
a. Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres Garanties						
b. Garanties réelles						
- Hypothèques	1 081 459	1 081 459				
- Nantissement						
c. Effets escomptés et non échus						
d. Créances à l'exportation mobilisées						
e. Engagement / intérêts à échoir sur les crédits de leasing	19 277 616	19 277 616				
TOTAL	20 359 175	20 359 175				
3) Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé						
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande d'immobilisation						
- Commande de longue durée						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective.						
TOTAL						

(en dinar)

DETTE GARANTIE PAR DES SURETES	MONTANT GARANTI	VALEUR COMPTABLE DES BIENS DONNES EN GARANTIE	PROVISION
- Emprunt obligataire			
- Emprunt d'investissement			
- Emprunt courant de gestion			
- Autres			

4.5 - Encours des crédits contractés par l'AIL au 31 décembre 2010

4.5.1 - Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL

(En DT)

Emprunts Obligataires	Montants	Échéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2010
AIL 2007-1	10 000 000	17/12/2012	6,875%	5 ans	4 000 000
AIL 2008	10 000 000	30/09/2013	6,500%	5 ans	6 000 000
AIL 2009-1	10 000 000	23/02/2014	6,50%	5 ans	8 000 000
AIL 2010-1	15 000 000	08/04/2015	5.25%	5 ans	15 000 000
Total	55 000 000				33 000 000

Au cours de l'année 2011, l'AIL a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

Emprunt Obligataire	Montant prévu	Montant souscrit	Echéance	Taux d'intérêt	Durée
AIL 2011-1	20 000 000	17 190 000	28/04/2016	5,75%	5 ans

4.5.2 - Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL

(En DT)

Crédits Bancaires	Montants	Durée	Modalité de remboursement	Taux d'intérêt	Encours au 31/12/2010
AL BARAKA BANK	13 000 000	3 ans	Renouvelable tous les 3 mois	TMM+1,25%	13 000 000
AL BARAKA BANK	7 000 000	5 ans	Semestriellement sur 5 ans	5,75%	7 000 000
BTK	3 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	TMM+1,5%	562 500
BTK	13 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans à partir du 31/03/2010	TMM+1,5%	10 400 000
BTK	12 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans dont six mois de franchise à partir du 31 mars 2011	5,63%	12 000 000
BTE	3 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	TMM+2%	1 125 000
BTE	2 000 000	6 ans	Semestriellement sur 6 ans dont une année de franchise	TMM+1,5%	2 000 000
BTL	3 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	TMM+1,25%	3 000 000
BTL	3 000 000		Principal remboursable in fine le 21 mars 2011 et intérêts remboursables mensuellement sur 4 mois à partir du 21 décembre 2010	TMM+1,1%	3 000 000
Total					52 087 500

4.6 - Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2011-1

L'AIL a émis l'emprunt obligataire « AIL 2011-1 » pour un montant de 20 MD. A la date de clôture des souscriptions le montant collecté s'est élevé à 17,190 MD.

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
<i>SICAV Obligataires</i>	<i>12</i>	<i>128 500</i>	<i>12 850 000</i>	<i>74,75%</i>
<i>Assurances</i>	<i>6</i>	<i>43 400</i>	<i>4 340 000</i>	<i>25,25%</i>
TOTAL	18	171 900	17 190 000	100,00%

4.7 - Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	PRODUITS			CHARGES			SOLDES				
	2 010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008		
Intérêts conventionnels	10 329 806	7 604 957	6 329 992	Charges Financières Nettes	4 875 821	3 578 986	3 093 857				
Intérêts intercalaires	105 837	31 104	14 483								
Préloyers	96 852	58 099	45 954								
Intérêts de retard	153 508	169 898	73 913								
Variation des intérêts réservés	(13 559)	(62 022)	14 483								
Autres produits sur Opérations de leasing	161 357	123 504	70 992								
Produits de leasing	10 833 801	7 925 542	6 549 817	Total des Charges Financières Nettes	4 875 821	3 578 986	3 093 857	Marge Commerciale (PNB)	5 957 980	4 346 556	3 455 960
Marge Commerciale (PNB)	5 957 980	4 346 556	3 455 960	Autres charges d'exploitation	689 392	591 771*	477 053*				
Produits des placements	34 268	32 751	32 017	Charges de personnel	1 120 604	959 367*	798 986*				
Sous Total	5 992 248	4 379 307	3 487 977	Sous Total	1 809 996	1 551 138	1 276 039	Excédent Brut d'Exploitation	4 182 252	2 828 169	2 211 938
Excédent Brut d'Exploitation	4 182 252	2 828 169	2 211 938	Dotations aux amortissements	75 251	65 071	54 546				
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 379 815	1 800 675	986 728				
- suite au recouvrement des créances	1301136	1033740	543 204	Pertes sur créances radiées	0	0	861 628				
- suite à la radiation des créances	0	0	867 129	Impôts sur les sociétés	1 096 685	716 219	596 157				
Autres produits ordinaires	72318	17482	35 948								
Sous Total	5 555 706	3 879 391	3 658 219	Sous Total	3 551 751	2 581 965	2 499 059	Résultat des activités ordinaires	2 003 954	1 297 425	1 159 160
								Résultat net de l'exercice	2 003 954	1 297 425	1 159 160

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité

4.8 - Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2010

Montants exprimés en dinar tunisien

	Capital Social	Réserve Légale	Réserve Extraordinaire	Réserve facultative	Réserve pour FRBG*	Réserves pour Fonds Social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 décembre 2008	10 000 000	177 762	650 000	400 000	400 000	278 408	164 702	1 159 160	13 230 031
Affectations approuvées par l'AGO du 07 mai 2009		66 193		600 000		50 000	42 966	(759 160)	0
Distribution de dividendes								(400 000)	(400 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 792			6 792
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(3 708)			(3 708)
Subventions accordées sur fonds social						(1 669)			(1 669)
Résultat de l'exercice 2009								1 297 425	1 297 425
Soldes au 31 décembre 2009	10 000 000	243 955	650 000	1 000 000	400 000	329 823	207 668	1 297 425	14 128 871
Affectations approuvées par l'AGO du 14 avril 2010		75 255		500 000		50 000	172 171	(797 425)	0
Distribution de dividendes								(500 000)	(500 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 965			6 965
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(3 243)			(3 243)
Résultat de l'exercice 2010								2 003 954	2 003 954
Soldes au 31 décembre 2010 (avant affectations)	10 000 000	319 210	650 000	1 500 000	400 000	383 545	379 839	2 003 954	15 636 548
Affectations approuvées par l'AGO du 28 avril 2011		119 190		1 000 000		70 000	14 764	-1 203 954	0
Dividendes versés au titre de l'exercice 2010								-800 000	(800 000)
Solde au 31 décembre 2010 (après affectations)	10 000 000	438 400	650 000	2 500 000	400 000	453 545	394 603	0	14 836 548

(*) Fonds pour Risques Bancaires Généraux

4.9 - Affectation des résultats des trois derniers exercices

Montants exprimés en dinar tunisien

	2 010	2 009	2 008
Bénéfice net de l'exercice	2 003 954,056	1 297 425,211	1 159 159,530
+ Report à nouveau	379 838,569	207 668,020	164 701,544
= Total	2 383 792,625	1 505 093,231	1 323 861,074
- Réserve légale	119 189,631	75 254,662	66 193,054
Solde	2 264 602,994	1 429 838,569	1 257 668,020
Dividendes	800 000,000	500 000,000	400 000,000
Réserve pour risques bancaires généraux	0,000	0,000	0,000
Réserve Facultative	1 000 000,000	500 000,000	600 000,000
Réserves pour fonds social	70 000,000	50 000,000	50 000,000
Résultats reportés	394 602,994	379 838,569	207 668,020

4.10 - Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits de leasing	10 833 801	7 925 542	6 549 817
Produit net	5 992 248	4 379 306	3 487 977
Résultat d'exploitation	3 028 321	1 996 163	1 719 368
Capital social*	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Revenus de leasing / action	10,834	7,926	6,550
Produit net / action	5,992	4,379	3,488
Résultat d'exploitation / action	3,028	1,996	1,719

(*) Le Capital social a été porté à 15 MD par décision de l'AGE du 23 novembre 2011.

4.11 - Evolution du résultat net

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat Avant Impôts	3 100 640	2 013 645	1 755 316
Impôts sur les sociétés	(1 096 685)	(716 219)	(596 157)
Résultat Net d'Impôts	2 003 954	1 297 425	1 159 160
Capital social*	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions*	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat par Action Avant Impôts	3,101	2,014	1,755
Résultat par Action Net d'Impôts	2,004	1,297	1,159
Résultat Avant Impôts / Capital Social	31,01%	20,14%	17,55%
Résultat Net d'Impôts / Capital Social	20,04%	12,97%	11,59%

(*) Le Capital social a été porté à 15 MD par décision de l'AGE du 23 novembre 2011.

(*) Le nombre d'actions est 1 500 000 dont 1 000 000 anciennes actions et 500 000 nouvelles de valeur nominale 10 dinars chacune.

4.12 - Evolution des dividendes

Désignation	2 010	2 009	2 008
Dividendes en dinars	800 000	500 000	400 000
Dividendes par action en dinars	0,800	0,500	0,400
% du nominal	8,0%	5,0%	4,0%
Date de mise en paiement	15/06/2011	14/05/2010	01/07/2009

4.13 - Evolution de la marge brute d'autofinancement

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat Net	2 003 954	1 297 425	1 159 160
Dotations aux amortissements	75 251	65 071	54 546
Dotations nettes aux provisions	1 078 679	766 935	438 023
Marge Brute d'Autofinancement	3 157 884	2 129 431	1 651 729

4.14 - Indicateurs de gestion et ratios

Indicateurs de gestion :

Indicateurs de gestion (en 1000 dinars)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de la période (1)	2 004	1 297	1 159
Créances issues d'opérations de leasing + Placements à court terme + Placements à long terme	117 772	82 282	62 272
Engagements (Bilan et hors bilan)(2)	126 171	91 289	69 422
Capitaux propres (avant résultat net) (3)	13 633	12 831	12 071
Capitaux propres avant affectation	15 637	14 129	13 230
Créances issues d'opérations de leasing	116 672	81 169	61 160
Créances classées (4)	11 432	10 084	9 455
Produits réservés (5)	710	696	634
Total provisions (6)	7 443	6 364	5 597
Emprunts et dettes rattachés (7)	86 694	60 196	39 389
Total bilan	125 893	87 111	65 484
Charges financières (8)	4 876	3 579	3 094
Total charges d'exploitation	1 885	1 616	1 331
Produit de leasing	10 834	7 926	6 550
Produits Nets	5 992	4 379	3 488

Ratios :

Ratios propres aux sociétés de leasing	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	10,8%	14,1%	17,4%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	14,7%	10,1%	9,6%
Taux de créances classées (4)/(2)	9,06%	11,05%	13,6%
Ratio de couverture des créances classées (5)+(6)/(4)	71,32%	70,01%	65,9%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT (*)	12,68%	15,79%	20,1%

(*) Ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques, sociétés de leasing...) que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Ratios de structure	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres avant affectation/Total bilan	12,4%	16,2%	20,2%
Emprunts et dettes rattachés/Total bilan	68,9%	69,1%	60,2%
Créances issues d'opérations de leasing /Total bilan	92,7%	93,2%	93,4%
Emprunts et dettes rattachés + dettes envers la clientèle / Créances issues d'opérations de leasing	75,5%	75,6%	66,6%

Ratios de gestion	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Charges de personnel/Produits nets	18,7%	21,3%	22,2%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	44,0%	34,1%	28,9%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	31,5%	36,9%	38,1%
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées/Produits nets	18,0%	17,5%	12,6%

Ratios de rentabilité	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	14,7%	10,1%	9,6%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,6%	1,5%	1,8%
Résultat net / Produit net	33,4%	29,6%	33,2%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	9,1%	9,6%	10,6%
Produits nets/Total bilan	4,8%	5,0%	5,3%

4.15 - Patrimoine de la société au 30 juin 2011

4.15.1 - Créances de leasing

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

(en dinars)

	30/06/2011	30/06/2010
Créances sur contrats mis en force	139 180 891	105 585 680
Encours Financiers	127 213 697	98 131 864
Impayés	12 802 597	8 160 987
Intérêts échus différés	(835 402)	(707 171)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 380 965	563 904
Total brut des créances leasing	140 561 856	106 149 584
A déduire couverture		
Provisions	(8 166 394)	(6 532 878)
Produits réservés	(1 133 775)	(654 119)
Total net des créances leasing	131 261 687	98 962 587

Analyse par secteur d'activité :

L'analyse des créances de leasing par secteur d'activité se présente comme suit :

(en dinars)

Secteur	30/06/2011	30/06/2010
Bâtiment et Travaux publics	10 060 399	7 297 858
Industrie	16 987 924	17 169 448
Tourisme	24 465 213	21 663 277
Commerce et Services	65 100 198	46 021 725
Agriculture	10 599 962	5 979 556
Total	127 213 697	98 131 864

Répartition par type de matériel :

Les créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

(en dinars)

Type de matériel	30/06/2011	30/06/2010
Equipements	11 843 969	11 577 106
Matériel roulant	104 937 361	75 259 402
Matériel spécifique	1 021 423	1 647 971
Sous total	117 802 753	88 484 478
Immobilier	9 410 943	9 647 386
Total	127 213 697	98 131 864

4.15.2 - Immobilisations corporelles

Au 30/06/2011, Cette rubrique se présente comme suit :

(en DT)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissement				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	début de période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période	
Matériel de transport	20,00%	233 235	0	0	233 235	91 385	23 132	0	114 517	118 718
Equipements de bureau	10,00%	90 485	5149	0	95 634	52 240	3 318	0	55 559	40 075
Matériel informatique	33,30%	172 882	26 972	0	199 854	129 608	13 311	0	142 919	56 936
Installations générales	10,00%	92 440	15 697	0	108 137	29 536	4 678	0	34 215	73 922
Totaux		589 042	47 818	0	636 860	302 770	44 439	0	347 209	289 650

4.15.3 - Immobilisations Financières (placement à long terme)

Le coût d'acquisition des titres de participation de l'AIL s'élève au 30/06/2011 à 1 100 000 dinars détaillés comme suit :

(en DT)

Titres de participation	Nombre d'Actions	Valeur nominale	Montant
International SICAR (Groupe UIB)	65 000	10	650 000
UNIVERS INVEST SICAR (Groupe BTK)	90 000	5	450 000
Total			1 100 000

4.15.4 - Principales acquisitions et cessions d'immobilisations propres postérieures au 30/06/2011

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			
		Début de période 30/06/2011	Acquisitions	Cessions	Fin de période
logiciel	33,3%	65 131	0	0	65 131
Matériel de transport	20,0%	233 235	0	0	233 235
Equipements de bureau	10,0%	95 634	0	0	95 634
Matériel informatique	33,3%	199 854	1 085	0	200 939
Installations générales	10,0%	108 137	271	0	108 408
Totaux		701 991	1 356	0	703 347

4.16 - Etats financiers comparés au 30 juin 2011

4.16.1 - Bilan arrêté au 30 juin 2011

Montants exprimés en dinar tunisien

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2011

(Montants exprimés en dinars)

En dinars	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 011	2 010	décembre 2010
A C T I F				
Liquidités et équivalents de liquidités	4	2 218 932	569 214	1 271 779
Placements à court terme	5	-	13 157	-
Créances issues d'opérations de leasing	6	131 261 687	98 962 587	116 671 575
Placements à long terme	7	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Valeurs immobilisées				
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	8	4 108	-	1 976
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	9	289 650	216 301	286 272
Autres actifs	10	7 277 485	4 760 684	6 561 095
Total de l'actif		142 151 863	105 621 944	125 892 698
P A S S I F				
Concours bancaires et dettes rattachées	11	4 814 725	4 509 862	6 663 979
Emprunts et dettes rattachées	12	106 071 916	72 573 206	86 693 666
Dettes envers la clientèle	13	1 949 738	1 500 705	1 376 306
Fournisseurs et comptes rattachés	14	11 905 522	10 894 848	14 093 957
Autres passifs	15	1 920 662	1 396 315	1 428 242
Total du passif		126 662 563	90 874 936	110 256 150
C A P I T A U X P R O P R E S				
Capital		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		4 444 839	3 250 721	3 252 755
Résultats reportés		394 603	379 839	379 839
Résultat de l'exercice		649 858	1 116 449	2 003 954
Total des capitaux propres		15 489 300	14 747 008	15 636 548
Total passif et capitaux propres		142 151 863	105 621 944	125 892 698

4.16.2 - Etat de résultat arrêté au 30 juin 2011

Montants exprimés en dinar tunisien

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2011

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 011	2 010	décembre 2 010
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		5 783 162	4 917 256	10 672 444
Autres produits sur opérations de leasing		93 729	84 060	161 357
<i>Total des produits de leasing</i>	17	5 876 891	5 001 317	10 833 801
Charges financières nettes	18	(3 119 216)	(2 192 512)	(4 875 821)
Produits des placements	19	-	250	34 268
PRODUITS NETS		2 757 675	2 809 054	5 992 248
Charges de personnel	20	(640 960)	(557 867)	(1 120 604)
Autres charges d'exploitation	21	(345 393)	(332 218)	(689 392)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	22	(45 288)	(33 988)	(75 251)
<i>Total des charges d'exploitation</i>		(1 031 641)	(924 073)	(1 885 248)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		1 726 034	1 884 981	4 107 000
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	(723 361)	(168 524)	(1 078 679)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 002 673	1 716 457	3 028 321
Autres gains ordinaires		474	1 156	72 318
Autres pertes ordinaires		-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 003 147	1 717 613	3 100 640
Impôt sur les bénéfices		(353 289)	(601 165)	(1 096 685)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		649 858	1 116 449	2 003 954
		0,650	1,116	2,004
Résultat par action	16	5 783 162	4 917 256	10 672 444

4.16.3 - Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2011

Montants exprimés en dinar tunisien

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2011

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 011	2 010	décembre 2010
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
Encaissements reçus des clients		33 596 404	31 368 776	66 281 200
Décaissements pour financement de contrats de leasing		(44 411 537)	(39 471 018)	(85 116 323)
Sommes versés aux fournisseurs		(106 546)	(28 255)	(449 544)
Sommes versés au personnel		(594 197)	(502 229)	(966 157)
Intérêts payés		(3 337 187)	(1 871 607)	(4 344 430)
Impôts et taxes payés		(1 476 712)	(1 071 861)	(2 298 753)
Autres flux liés à l'exploitation		-	-	26 438
<i>Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationnelles</i>		(16 329 775)	(11 576 194)	(26 867 569)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(47 818)	(65 802)	(179 019)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			-	20 200
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(94 200)	(33 900)	(123 900)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		5 818	43 579	60 169
<i>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement</i>		(136 200)	(56 123)	(222 549)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(212 500)	(556 250)	(500 000)
Encaissements provenant des emprunts		58 690 000	47 000 000	95 000 000
Remboursement d'emprunts		(39 215 119)	(35 050 000)	(69 100 000)
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</i>		19 262 381	11 393 750	25 400 000
Variation de trésorerie		2 796 407	(238 567)	(1 690 119)
Trésorerie en début de période	24	(5 392 200)	(3 702 081)	(3 702 081)
Trésorerie à la clôture de la période	24	(2 595 793)	(3 940 648)	(5 392 200)

4.16.4 - Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 Juin 2011

Notes aux états financiers :

Note 1. Présentation de la société et de son régime fiscal :

(a) Présentation de la société

L'Arab International Lease « A.I.L » est un établissement de crédit créé sous forme de société anonyme par acte sous seing privé enregistré le 29 novembre 1996.

Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité d'établissement financier de leasing, par décision du Ministre des finances du 14 octobre 1996.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Son siège social, est sis au 11 Rue Hédi Nouira 1001 Tunis.

Le capital social fixé à 10 000 000 DT est divisé en 1 000 000 actions, d'une valeur nominale de 10 dinars.

La répartition du capital se présente comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
B.T.K	499 990	4 999 900	49,999%
U.I.B	200 000	2 000 000	20,000%
Arab Investment Company "A.I.C"	200 000	2 000 000	20,000%
Arab Fisheries Company "A.F.C"	50 000	500 000	5,000%
S.T.B	50 000	500 000	5,000%
Diverses personnes physiques	10	100	0,001%
Total Général	1 000 000	10 000 000	100%

(b) Régime fiscal de la société

(b-1)- Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, l'A.I.L est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2008,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent :

- déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats,
- déduire la TVA relative aux autres équipements, matériels et immeubles nécessaires à l'activité ainsi que tous les achats nécessaires à l'activité, sous réserve des dispositions de l'article 10 du code de la TVA.

(b-3)-Autres impôts et taxes :

L'A.I.L est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers de l'A.I.L., arrêtés au 30 Juin 2011, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par l'A.I.L et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

(b) Unité monétaire

Les états financiers de l'A.I.L sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables

(c-1)- Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing conclus par l'A.I.L portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Conformément à la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement, selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location.

L'AIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

(c-2)- Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens loués sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi obtenues, pour le matériel standard et spécifique sont ramenées, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2008, à:

- Zéro, pour toute relation transférée en contentieux ;
- La moitié pour toute relation classée B4 et non encore transférée en contentieux.

Les valeurs, ainsi décotées, ne subiront ultérieurement aucune amélioration.

Par ailleurs, la valeur de réalisation attendue des biens immobiliers récupérés dans le cadre de procédures contentieuses est déterminée au cas par cas, compte tenu des circonstances propres à chaque immeuble.

(c-3)- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Le revenu net de l'opération de leasing pour l'AIL correspond au montant d'intérêts des créances et figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

(c-4)- Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

(c-5)- Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

(c-6)- Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de l'A.I.L, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

(c-7)- Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du Trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

(c-8)- Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

(c-9)- Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

Note 4. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique s'élève à 2.218.932 DT au 30 Juin 2011 contre 569.214 DT au 30 Juin 2010 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Banques	2 217 785	546 364	1 270 853
Caisses	1 147	22 850	926
Total	2 218 932	569 214	1 271 779

Note 5. Placements à court terme :

Le solde des placements à court terme est nul au 30 Juin 2011 contre 13.157 DT au 30 Juin 2010.

Note 6. Créances issues d'opérations de leasing :

Au 30 Juin 2011, les créances issues d'opérations de leasing présentent un solde net de 131.261.687 DT contre un solde net de 98.962.587 DT au 30 Juin 2010 se détaillant comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
<i>Créances sur contrats mis en force</i>	<i>139 180 891</i>	<i>105 585 680</i>	<i>122 297 010</i>
+ Encours financiers 6.1	127 213 697	98 131 864	114 200 473
+ Impayés 6.2	12 802 597	8 160 987	8 887 415
- Intérêts échus différés	(835 402)	(707 171)	(790 878)
<i>Créances sur contrats en instance de mise en force</i>	<i>1 380 965</i>	<i>563 904</i>	<i>2 527 269</i>
Total brut des créances leasing	140 561 856	106 149 584	124 824 280
<i>A déduire couverture</i>			
Provisions	(8 166 394)	(6 532 878)	(7 443 033)
Produits réservés	(1 133 775)	(654 119)	(709 672)
Total net des créances leasing	131 261 687	98 962 587	116 671 575

6.1. Encours financiers :

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30 Juin 2011 la somme de 127.213.697 DT contre 98.131.864 DT au 30 Juin 2010.

Par rapport au 31 décembre 2010, les encours financiers ont enregistré un accroissement net de 13.013.224 DT expliqué comme suit :

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 Juin 2011

Encours financiers au 31 décembre 2010	114 200 473
Additions de la période	
Investissements	38 781 235
Relocations	57 750
Retraits de la période	
Remboursements	(24 287 317)
Cessions à la Valeur résiduelle	(240)
Cessions anticipées	(1 490 693)
Relocations	(47 511)
Encours financiers au 30 juin 2011	127 213 697

L'analyse des encours financiers par maturité, par secteur d'activité et par type de matériel se présente comme suit :

6.1.1. Analyse par maturité :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 011	2 010	décembre 2010
+ Paiements minimaux sur contrats actifs	138 813 949	112 457 464	130 729 538
à recevoir dans moins d'1 an	53 859 439	44 010 819	50 427 690
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	84 231 143	67 350 641	79 333 247
à recevoir dans plus de 5 ans	723 367	1 096 005	968 602
- Produits financiers non acquis	(19 760 972)	(16 272 901)	(18 886 398)
= Investissement net dans les contrats actifs (1)	119 052 976	96 184 564	111 843 141
à recevoir dans moins d'1 an	43 652 498	35 590 177	40 697 999
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	74 677 112	59 566 294	70 230 956
à recevoir dans plus de 5 ans	723 367	1 028 093	914 186
Valeurs résiduelles (2)	61 850	70 117	63 129
Contrats suspendus ordinaires (3)	6 358 861	320 998	821 199
Contrats suspendus en contentieux (4)	1 740 010	1 556 185	1 473 006
Total général (1)+(2)+(3)+(4)	127 213 697	98 131 864	114 200 473

6.1.2. Analyse par secteur d'activité :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Bâtiment et travaux publics	10 060 399	7 297 858	9 240 198
Industrie	16 987 924	17 169 448	17 149 608
Tourisme	24 465 213	21 663 277	21 190 251
Commerces et services	65 100 198	46 021 725	57 977 732
Agriculture	10 599 962	5 979 556	8 642 684
Total	127 213 697	98 131 864	114 200 473

6.1.3. Analyse par type de matériel :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Equipements	11 843 969	11 577 106	12 010 993
Matériel roulant	104 937 361	75 259 402	90 842 017
Matériel spécifique	1 021 423	1 647 971	1 419 559
<i>Sous Total</i>	<i>117 802 753</i>	<i>88 484 478</i>	<i>104 272 569</i>
Immobilier	9 410 943	9 647 386	9 927 905
Total	127 213 697	98 131 864	114 200 473

6.2. Impayés :

Les impayés sur créances de leasing totalisent au 30 Juin 2011 la somme de 12.802.597 DT contre 8.160.987 DT au 30 Juin 2010. Leur détail s'analyse comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Clients ordinaires (1)	8 118 541	4 509 811	4 364 220
Inférieur à 1 mois	2 023 688	1 481 455	1 561 606
Entre 1 et 3 mois	2 714 818	1 173 892	1 075 396
Entre 3 et 6 mois	1 384 626	387 019	274 145
Entre 6 mois et 1 année	495 281	496 224	357 034
Supérieur à 1 année	1 219 774	975 044	992 886
Frais	368 460	166 032	252 725
Chèques retournés impayés, après la date de clôture	(88 106)	(169 855)	(149 573)
Clients litigieux (2)	4 586 467	3 651 176	4 345 406
Valeurs impayées (3)	97 590	-	177 789
Total (1)+(2)+(3)	12 802 597	8 160 987	8 887 415

6.3. Analyse et classification des créances sur la clientèle :

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis
Encours financiers Impayés	78 455 491	33 876 750	8 613 982	2 847 003	3 420 470
Intérêts échus différés	694 633	2 721 817	1 813 280	1 165 521	6 407 345
Contrats en instance de mise en force	(546 361)	(219 555)	(44 857)	(18 764)	(5 866)
	1 222 040	158 925	-	-	-
CREANCES LEASING	79 825 803	36 537 937	10 382 405	3 993 760	9 821 949
Avances reçues (*)	(1 571 913)	(33)	-	-	(369 293)
ENCOURS GLOBAL	78 253 890	36 537 904	10 382 405	3 993 760	9 452 656
ENGAGEMENTS HORS BILAN	5 410 111	601 352	207 654	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS	83 664 001	37 139 256	10 590 059	3 993 760	9 452 656
Produits réservés	-	-	(264 385)	(180 980)	(688 410)
Provisions sur encours financiers	-	-	(50 420)	(27 681)	(2 391 393)
Provisions sur impayés	-	-	(145 410)	(238 340)	(5 313 149)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(460 215)	(447 001)	(8 392 952)
ENGAGEMENTS NETS	83 664 001	37 139 256	10 129 844	3 546 759	1 059 704
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			7,31%	2,76%	6,53%
				16,60%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			4,35%	11,19%	88,79%
				38,69%	

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Note 7. Placements à long terme :

Le coût d'acquisition des titres de participation de la société s'élève au 30 Juin 2011 et au 30 Juin 2010 à 1.100.000 DT. Il peut être détaillé comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 011	2 010	décembre 2 010
Participation - Univers SICAR (<i>Groupe BTK</i>) ^(*)	450 000	450 000	450 000
Participation - International SICAR (<i>Groupe UIB</i>) ^(**)	650 000	650 000	650 000
Total	1 100 000	1 100 000	1 100 000

^(*) Il s'agit de 90 000 actions de valeur nominale égale à 5 DT chacune.

^(**) Il s'agit de 65 000 actions de valeur nominale égale à 10 DT chacune.

Note 8. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ils totalisent au 30 Juin 2011 une valeur nette comptable de 4.108 DT contre une valeur nulle au 30 Juin 2010. Le tableau des immobilisations incorporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice		Cessions	Fin de période
Logiciels	33,3%	62 150	2 981	-	65 131	60 174	849	-	61 023	4 108
TOTAUX		62 150	2 981	-	65 131	60 174	849	-	61 023	4 108

Note 9. Immobilisations corporelles :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2011 une valeur nette comptable de 289.650 DT contre 216.301 DT au 30 Juin 2010. Le tableau des immobilisations corporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice		Cessions	Fin de période
Matériel de transport	20,0%	233 235	-	-	233 235	91 385	23 132	-	114 517	118 718
Equipements de bureau	10,0%	90 485	5 149	-	95 634	52 240	3 318	-	55 559	40 075
Matériel informatique	33,3%	172 882	26 972	-	199 854	129 608	13 311	-	142 919	56 936
Installations générales	10,0%	92 440	15 697	-	108 137	29 536	4 678	-	34 215	73 922
TOTAUX		589 042	47 818	-	636 860	302 770	44 439	-	347 209	289 650

Note 10. Autres actifs :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2011 la somme de 7.277.485 DT contre 4.760.684 DT au 30 Juin 2010 et se détaille comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31
		2 011	2 010	décembre 2010
Dépôts et cautionnements versés		305	305	305
Prêts et avances au personnel	10.1	385 753	227 695	297 984
Charges reportées	10.2	345 528	307 219	239 233
Fournisseurs, avances et acomptes		2 662	337	934
Etat, report de TVA		6 412 938	4 161 467	5 982 196
Charges constatées d'avance	10.3	19 873	23 314	7 574
Produits à recevoir des tiers		2 957	2 957	2 957
Compte d'attente		107 469	37 391	29 913
Total		7 277 485	4 760 684	6 561 095

10.1. Prêts et avances au personnel :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 30 Juin		Au 31
	2 011	2 010	décembre 2010
Prêts accordés sur fonds social (1)	379 653	223 195	294 984
Échéances à plus d'un an	365 914	211 062	262 706
Échéances à moins d'un an	13 740	12 132	32 278
Avances au personnel (2)	6 100	4 500	3 000
Avances sur primes	6 100	4 500	3 000
Total général (1)+(2)	385 753	227 695	297 984

10.2. Charges reportées :

Le tableau des mouvements des charges reportées se présente comme suit au 30 Juin 2011 :

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 Juin 2011

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Régl.	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Régl.	Fin de période	
Frais d'émission des obligations	(a)	579 551	141 854	-	721 405	349 776	59 677	-	409 452	311 953
Frais d'émission des billets de trésorerie	(a)	75 418	-	(75 418)	-	75 418	-	(75 418)	-	-
Frais d'émission d'emprunt bancaire	(a)	24 000	25 972	-	49 972	14 542	1 856	-	16 397	33 575
TOTAUX		678 969	167 827	(75 418)	771 378	439 736	61 532	(75 418)	425 850	345 528

(a) Les frais d'émission sont résorbés sur la durée de remboursement des obligations et/ou billets de trésorerie, et ce, au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à 61.532 DT figure parmi les charges financières.

10.3. Charges constatées d'avance :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Fournitures de bureau et autres	-	6 869	-
Assurance voiture	16 082	14 686	-
Taxe de circulation	680	715	-
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	-	666	-
Abonnement ADSL	3 111	378	2 592
Frais sur achat de cadeaux	-	-	4 982
Total	19 873	23 314	7 574

Note 11. Concours bancaires et dettes rattachées :

Ce poste totalise au 30 Juin 2011 la somme de 4.814.725 DT contre 4.509.862 DT au 30 Juin 2010 se détaillant ainsi:

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Banques, découverts	4 814 725	4 509 862	6 663 979
Total	4 814 725	4 509 862	6 663 979

Note 12. Emprunts et dettes rattachées :

Les emprunts et dettes rattachées ont atteint 106.071.916 DT au 30 Juin 2011 contre 72.573.206 DT au 30 Juin 2010 se détaillant ainsi :

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 Juin 2011

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010	
	2 011	2 010		
+ Valeur de remboursement des emprunts (1)	12.1	104 562 381	71 137 500	85 087 500
Emprunts bancaires		59 372 381	32 137 500	52 087 500
Emprunts obligataires		45 190 000	39 000 000	33 000 000
+ Intérêts et commissions postcomptés courus (2)		1 509 535	1 435 706	1 606 166
Intérêts sur emprunts bancaires		443 419	173 935	307 654
Intérêts sur emprunts obligataires		891 441	1 087 762	1 123 837
Commissions d'aval sur emprunts obligataires		174 675	174 010	174 675
Total général (1) + (2)		106 071 916	72 573 206	86 693 666

12.1. Valeur de remboursement des emprunts :

Le détail de la valeur de remboursement des emprunts par maturité se présente comme suit au 30 Juin 2011 :

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 Juin 2011

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt effectif	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
							Soldes	Echéances à plus d'un an à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
AL BARAKA BANK	6 500 000	TMM+2%	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	31 500 000	(26 500 000)	18 000 000	18 000 000
AL BARAKA BANK	7 000 000	5,75%	Semestriellement sur 5 ans	7 000 000	-	(614 137)	6 385 863	5 104 111
BTK	3 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	562 500	-	(375 000)	187 500	187 500
BTK	13 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement sur 5 ans à partir du 31 mars 2010	10 400 000	-	(1 300 000)	9 100 000	6 500 000
BTK	12 000 000	5,63%	Trimestriellement sur 4ans et demu à partir du 31 mars 2011	12 000 000	-	(1 332 000)	10 668 000	8 004 000
BTE	3 000 000	TMM+2%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	1 125 000	-	(375 000)	750 000	750 000
BTE	2 000 000	TMM+1,5%	Semestriellement sur 6 ans dont une année de franchise	2 000 000	-	-	2 000 000	400 000
BTL	3 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	3 000 000	-	(187 500)	2 812 500	2 062 500
BTL	3 000 000	TMM+1,10%	Principal remboursable in fine le 21 mars 2011 et intérêts remboursables mensuellement sur 4 mois à partir du 21 décembre 2010	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
BTL	10 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement sur 5 ans à partir du 04 mai 2011	-	10 000 000	(531 481)	9 468 519	1 791 713
Total des crédits bancaires				52 087 500	41 500 000	(34 215 119)	59 372 381	28 424 965
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
AIL 2007	10 000 000	6,875%	Annuellement (2008-2012)	4 000 000	-	-	4 000 000	2 000 000
AIL 2008	10 000 000	6,50%	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	-	6 000 000	2 000 000
AIL 2009	10 000 000	6,50%	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	(2 000 000)	6 000 000	2 000 000
AIL 2010	10 000 000	5,25%	Annuellement (2011-2015)	15 000 000	-	(3 000 000)	12 000 000	3 000 000
AIL 2011	17 190 000	5,75%	Annuellement (2012-2016)	-	17 190 000	-	17 190 000	3 438 000
Total des emprunts obligataires				33 000 000	17 190 000	(5 000 000)	45 190 000	12 438 000
TOTAL GENERAL				85 087 500	58 690 000	(39 215 119)	104 562 381	40 862 965

Note 13. Dettes envers la clientèle :

Les dettes envers la clientèle ont atteint 1.949.738 DT au 30 Juin 2011 contre 1.500.705 DT au 30 Juin 2010 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Avances et acomptes reçus des clients	1 941 238	1 492 205	1 367 806
Dépôt et cautionnement reçus	8 500	8 500	8 500
Total	1 949 738	1 500 705	1 376 306

Note 14. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 11.905.522 DT au 30 Juin 2011 contre 10.894.848 DT au 30 Juin 2010 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
<i>Fournisseurs d'exploitation (1)</i>	<i>24 331</i>	<i>6 170</i>	<i>8 343</i>
Factures d'achats de biens ou de prestation de services	24 331	6 170	8 343
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing (2)</i>	<i>11 881 192</i>	<i>10 888 678</i>	<i>14 085 614</i>
Factures d'achats	1 906 270	417 984	677 542
Effets à payer	9 969 634	6 886 475	12 333 789
Factures non parvenues	-	3 578 931	1 068 995
Retenues de garantie	5 288	5 288	5 288
Total général (1) + (2)	11 905 522	10 894 848	14 093 957

Note 15. Autres passifs :

Les autres passifs totalisent 1.920.662 DT au 30 Juin 2011 contre 1.396.315 DT au 30 Juin 2010 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Personnel, provisions pour congés payés	179 741	149 372	154 419
Personnel, autres charges à payer	57 915	43 287	97 466
Etat, retenues sur salaires	7 583	5 956	20 203
Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	184 261	120 729	155 845
Etat, impôt sur les sociétés à payer 15.1	23 692	386 299	451 044
Etat, autres impôts et taxes à payer	21 406	19 465	10 395
C.N.S.S	68 706	59 072	52 396
Assurance groupe	13 461	19 876	10 872
Assurance IDR	607 915	488 473	266 602
Dividendes à payer	600 000	-	-
Autres comptes créditeurs	99 701	62 077	111 777
Diverses charges à payer 15.2	52 650	41 555	96 223
Compte d'attente	3 631	154	1 000
Total	1 920 662	1 396 315	1 428 242

15.1. Etat, impôt sur les sociétés à payer :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
+ Impôt sur les sociétés dû	353 289	601 165	1 096 686
- Acomptes provisionnels	(329 006)	(213 159)	(639 995)
- Retenues à la source opérées par les tiers	(592)	(1 707)	(5 646)
Total	23 692	386 299	451 044

15.2. Diverses charges à payer :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Redevances téléphoniques	10 111	7 999	7 999
Honoraires	34 416	33 557	75 197
Eau & électricité	-	-	550
Loyers	8 122	-	12 478
Total	52 650	41 555	96 223

Note 16. Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
		2 011	2 010	
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserve légale	(A)	438 399	319 210	319 210
Réserve extraordinaire		650 000	650 000	650 000
Réserve facultative		2 500 000	1 500 000	1 500 000
Fonds pour risque généraux		400 000	400 000	400 000
Réserves pour fonds social	(B)	456 440	381 511	383 545
Résultats reportés		394 603	379 839	379 839
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		<i>14 839 442</i>	<i>13 630 559</i>	<i>13 632 594</i>
Résultat de l'exercice (1)		649 858	1 116 449	2 003 954
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	15 489 300	14 747 008	15 636 548
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(D)	0,650	1,116	2,004

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(B) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 30 Juin 2011

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve facultative	Réserve pour FRGB (*)	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2009	10 000 000	243 955	650 000	1 000 000	400 000	329 823	207 668	1 297 425	14 128 871
Affectations approuvées par l'A.G.O du 14 avril 2010		75 255		500 000		50 000	172 171	(797 425)	-
Distribution de dividendes						6 965		(500 000)	(500 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						(3 243)			6 965
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes									(3 243)
Résultat de l'exercice 2010								2 003 954	2 003 954
Soldes au 31 Décembre 2010	10 000 000	319 210	650 000	1 500 000	400 000	383 545	379 839	2 003 954	15 636 548
Affectations approuvées par l'A.G.O du 28 avril 2011		119 190		1 000 000		70 000	14 764	(1 203 954)	-
Distribution de dividendes								(800 000)	(800 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						5 126			5 126
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes & autres prélèvements sur fonds social						(2 232)			(2 232)
Résultat de la période close le 30 juin 2011								649 858	649 858
Soldes au 30 Juin 2011	10 000 000	438 399	650 000	2 500 000	400 000	456 440	394 603	649 858	15 489 300

(*) Fonds pour Risque Bancaires Généraux

Note 17. Produits de leasing :

L'analyse des produits de leasing se présente ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
<i>Intérêts et revenus assimilés (1)</i>	5 783 162	4 917 256	10 672 444
Intérêts conventionnels (A)	6 074 349	4 681 476	10 329 806
Intérêts intercalaires (B)	9 175	80 246	105 837
Préloyers (C)	42 626	39 819	96 853
Intérêts de retard	45 051	73 723	153 508
Intérêts sur opérations de rééchelonnement	36 064	-	-
Variation des produits réservés 17.1	(424 104)	41 993	(13 559)
<i>Autres produits sur opérations de leasing (2)</i>	93 729	84 060	161 357
Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	60 805	54 908	93 730
Frais de dossier	32 924	29 153	67 627
Total (1)+(2)	5 876 891	5 001 317	10 833 801
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	114 433 539	79 080 187	79 080 187
. A la fin de la période	120 495 791	96 818 585	114 433 539
. Moyenne (D)	117 464 665	87 949 386	96 756 863
- Produits de la période (E)=(A)+(B)+(C)	6 126 150	4 801 541	10 532 495
- Taux moyen (E)/(D)	10,43%	10,92%	10,89%

17.1. Variation des produits réservés :

La variation des agios réservés peut être analysée comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
<i>Transferts en produits de la période</i>			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	47 716	135 868	135 163
Intérêts de retard antérieurs	-	11 628	11 628
<i>Produits réputés réservés en fin de période</i>			
Intérêts inclus dans les loyers	(469 872)	(105 503)	(160 349)
Intérêts de retard	(1 948)	-	-
Total	(424 104)	41 993	(13 559)

Note 18. Charges financières nettes :

Les charges financières se détaillent comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31
		2 011	2 010	décembre 2010
Charges financières des emprunts (1)	(A)	2 857 319	2 067 043	4 638 996
Intérêts et commissions sur emprunts obligataires		1 154 634	1 126 603	2 229 772
Intérêts des crédits bancaires		1 187 442	498 047	1 524 739
Intérêts des certificats de leasing		453 711	365 824	738 431
Intérêts et commissions sur billets de trésorerie		-	19 080	19 080
Résorptions des frais d'émission des emprunts		61 532	57 489	126 974
Autres charges financières (2)		261 896	125 469	236 825
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		264 856	132 857	246 660
Autres produits financiers		(2 960)	(7 388)	(9 835)
Total (1)+(2)		3 119 216	2 192 512	4 875 821
- Encours des emprunts				
. Au début de la période		85 087 500	59 187 500	59 187 500
. A la fin de la période		104 562 381	71 137 500	85 087 500
. Moyenne	(B)	94 991 496 *	68 395 833	72 137 500
- Taux moyen	(A)/(B)	6,02%	6,04%	6,43%

(*) Moyenne ajustée de : - l'effet de l'emprunt bancaire BTL débloqué le 4 février 2011 pour 10.000.000 DT.

- l'effet de l'emprunt obligataire AIL 2011 libéré le 28 avril 2011 pour 17.190.000 DT.

Note 19. Produits des placements :

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 011	2 010	décembre 2010
+ Plus value potentielle sur placements	-	1	25
- Moins value potentielle sur placements	-	(254)	(10)
+ Dividendes	-	503	29 753
+ Jetons de présence	-	-	4 500
Total	-	250	34 268

Note 20. Charges de personnel :

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Salaires et compléments de salaires	293 391	238 510	543 591
Charges connexes aux salaires	181 160	156 199	262 673
Cotisations de sécurité sociale	99 602	82 844	173 589
Autres charges sociales	66 807	80 315	140 752
Total	640 960	557 867	1 120 604

Note 21. Autres charges d'exploitation :

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
<i>Divers achats (1)</i>	<i>48 170</i>	<i>38 386</i>	<i>91 363</i>
Achat de matières et fournitures	48 170	38 386	91 363
<i>Services extérieurs (2)</i>	<i>95 486</i>	<i>66 279</i>	<i>151 364</i>
Locations	58 678	45 886	106 963
Entretiens et réparations	6 235	5 032	9 704
Primes d'assurances	5 828	5 486	11 503
Autres	24 746	9 875	23 194
<i>Autres services extérieurs (3)</i>	<i>135 698</i>	<i>166 754</i>	<i>280 707</i>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	63 623	69 352	116 841
Publicités, publications, relations publiques	27 351	24 030	25 012
Cotisations et dons	-	26 266	35 116
Déplacements, missions et réceptions	10 089	15 254	25 976
Frais postaux et de télécommunications	19 590	21 755	39 040
Services bancaires et assimilés	15 045	10 096	38 721
<i>Charges diverses (4)</i>	<i>(6 250)</i>	<i>-</i>	<i>62 500</i>
Jetons de présence	(6 250)	-	62 500
<i>Impôts et taxes (5)</i>	<i>72 289</i>	<i>60 799</i>	<i>103 459</i>
T.C.L	70 526	59 167	100 000
Droits d'enregistrement et de timbres	1 050	881	1 896
Autres impôts et taxes	713	751	1 563
Total (1) + (2) + (3) + (4) +(5)	345 393	332 218	689 392

Note 22. Dotations aux amortissements des immobilisations propres :

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	849	1 572	1 709
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	44 439	32 416	73 542
Total	45 288	33 988	75 251

Note 23. Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
+ Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	1 332 694	1 191 689	2 379 815
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(609 333)	(1 023 165)	(1 301 136)
Total	723 361	168 524	1 078 679

Note 24. Trésorerie :

Le détail des composantes de la trésorerie de la société se présente, au début et à la clôture de la période close le 30 Juin 2011, comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2010
	2 011	2 010	
+ Avoirs en banques	2 217 786	546 364	1 270 853
- Découverts bancaires	(4 814 725)	(4 509 862)	(6 663 979)
+ Avoirs en caisse	1 147	22 850	927
Total	(2 595 793)	(3 940 648)	(5 392 200)

4.16.5 - Avis des Commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011



SOCIETE FMBZ – KPMG TUNISIE

Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les
Berges du Lac, Rue Lac Echkef -1053 Tunis-
Tél : 71 194 344 Fax: 71 194 320
E-mail: fmbz@kpmg.com



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 07 Mai 2009, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2011.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 03 octobre 2011

Les Commissaires aux Comptes

FMBZ-KPMG TUNISIE

F.A.C

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Mohamed Neji HERGLI



CHAPITRE 5- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.

5.1 - Conseil d'Administration

5.1.1 - Membres des organes d'administration

MEMBRE	REPRESENTE PAR	MANDAT	ADRESSE
PRESIDENT			
Rim LAKHOUA ⁽¹⁾	Elle- même	2009-2011	Tunis
ADMINSITRATEURS			
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	Mohamed KAANICHE	2009-2011	Tunis
	Philippe WATTECAMPS ⁽³⁾	2009-2011	Tunis
Union Internationale de Banques - UIB	Néjib ESSAFI	2009-2011	Tunis
	Ahmed LAKHOUA ⁽⁴⁾	2009-2011	Tunis
The Arab Investment Company - TAIC	Mohamed Lamine DIDI	2009-2011	A. Saoudite
	Zied ARFAOUI	2009-2011	Tunis
The Arab Fisheries Company - AFC	Abdallah EL ARFAJ ⁽²⁾	2009-2011	A. Saoudite
Société Tunisienne des Banques - STB	Rafika AKKARI	2009-2011	Tunis

(1) Elue par le CA du 23/11/2011 en remplacement de monsieur Habib Montaser SFAR. Madame Rim LAKHOUA a été désignée par le CA du 19/10/2011 en remplacement de monsieur Patrice MAZZEI et monsieur Habib Montaser SFAR a été nommé par le CA du 29/03/2011 en remplacement de monsieur Abdelghaffar EZZEDINE.

(2) Désigné par le CA du 29/03/2011 en remplacement de monsieur Khaled ben Mohamed EL ABBODDI

(3) Désigné par Le CA du 18/10/2011 en remplacement de monsieur Boubaker ESSGHAIER

(4) Désigné par le CA du 23/11/2011 en remplacement de monsieur Hichem REBAI

5.1.2 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Rim LAKHOUA*	Président du Conseil	29/03/2011	Tunis
Chokri BEN AYED**	Directeur Général	07/05/2009	Tunis

(*) Désigné par le CA du 23/11/2011 en remplacement de monsieur Habib Montaser SFAR

(**) Mandat renouvelé par le CA du 07/05/2009 pour 3 ans

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonctions dans la société.

5.1.3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années

MEMBRE	Fonctions en dehors de la société durant les trois dernières années
Président du Conseil : Rim LAKHOUA	Chef Division Participations et Filiales BTK
Directeur Général : Chokri BEN AYED	Détaché de la BTK depuis 2003

5.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

MEMBRE	Mandats d'Administrateurs les plus significatifs dans d'Autres sociétés
Rim LAKHOUA	- Présidente du Conseil de la STPI ; - Administrateur à Tunis Center ; - Administrateur à la société MEDAI ; - Administrateur à Univers Invest SICAR - Administrateur à la SCIF - Intermédiaire en Bourse.
Philippe WATTECAMPS	- Administrateur à la SCIF - Intermédiaire en Bourse ; - Administrateur à la STPI
Mohamed KAANICHE	- Administrateur à Univers Invest SICAR.
Néjib ESSAFI	- Administrateur à la maison du Banquier ; - Administrateur à la société IBS ; - Administrateur à la société SIBTEL ; - Administrateur à la société International Obligataire SICAV.
Rafika AKKARI	- Administrateur à l'Immobilière de l'Avenue - Administrateur à SNVV DAR NAOUAR - Administrateur à la Société Hôtelière AFRICA SOUSSE - Administrateur à SIMPAR

5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	Mohamed KAANICHE	Directeur Central du Développement Commercial
	Philippe WATTECAMPS	Directeur Général Adjoint
Union Internationale de Banques - UIB	Nejib ESSAFI	Directeur Général de «Internatinal SICAR »
	Ahmed LAKHOUA	Directeur Juridique
The Arab Investment Company - TAIC	Mohamed Lamine DIDI	Directeur de Crédit
	Zied ARFAOUI	Directeur du Bureau de Tunis
The Arab Fisheries Company - AFC	Abdallah EL AARFAJ	Président du Conseil
Société Tunisienne des Banques - STB	Rafika AKKARI	Directeur Des Filiales et Participations

5.2 - Intérêts des dirigeants dans la société

5.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2010

- Rémunération des membres du Conseil d'Administration : 50 000 dinars nets sous forme de jetons de présence, soit 5 000 dinars nets par administrateur.
- Avantage en nature accordé aux membres des organes d'administration : Néant
- Rémunération du Président du conseil : 3 529 DT bruts soit 3 000 DT nets (soit 250 dinars net par mois décidée par la CA du 24/06/2002 ;
- Rémunération du Directeur Général : 110 497 DT bruts (décidée par le CA du 06/06/2006) détaillée comme suit:
 - Rémunérations et indemnités servis sur une base mensuelle : 36 630 DT nets.

- Avantages en nature servis : Une voiture de fonction, 500 litres de carburants par mois et la prise en charge annuelle des prestations téléphoniques et des consommations domestiques d'eau et de l'électricité.
- Indemnité exceptionnelle de performance décidée par le CA du 03/03/2010, qui a porté sur un montant net de 10 000 DT.
- Avantages sociaux : 19 514 DT

5.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2010

Néant

5.3 - Contrôle

Commissaires aux Comptes	Adresse	Mandat
Financial Auditing & Consulting Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed Néji HERGLI	22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana Tél: 71 230 666 Fax: 71 234 215 E-mail :	2009, 2010 et 2011*
FMBZ - KPMG Tunisie Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI	B.P. n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel, Les Berges du Lac -1053 TUNIS Tél : 71 194 344 Fax: 71 194 320 E-mail : fmbz@kpmg.com.tn	2009, 2010 et 2011**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 7 mai 2009

** Nommé par l'AGO du 7 mai 2009

5.4 - Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital : Néant

CHAPITRE 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 - Evolution récente et orientations

6.1.1 - Evolution récente

A fin décembre 2011, le volume global des approbations a atteint la somme de 79,536 MD contre 83,789 MD en 2010, enregistrant ainsi une légère baisse de -5,08%.

La société a enregistré une baisse des mises en force en 2011, par rapport à l'année précédente, atteignant 75,171 MD contre 81,757 MD en 2010, soit une régression de -8,06%.

L'encours financier s'est élevé à 135,053 MD au terme de l'exercice 2011 contre 114,200 MD en 2010, enregistrant une augmentation de 20,853 MD.

Le total des engagements sur la clientèle a atteint au 31 décembre 2011 la somme de 149,263 MD contre 126,171 MD à la fin de l'année 2010.

Les créances classées sont passées de 11,431 MD en 2010 à 21,892 MD à fin 2011 représentant ainsi 14,67% du total des créances, en 2011, contre 9,06% une année auparavant.

6.1.2 - Orientations

L'instabilité de l'environnement économique observée depuis le 14 janvier 2011, les suspensions fréquentes de la cotation sur le marché financier ainsi que le resserrement des conditions d'octroi du crédit pourraient entraîner une augmentation de défaillances d'entreprises et de particuliers, une baisse de la confiance des consommateurs, accroissement de la volatilité des marchés, de fortes chutes des indices boursiers et une baisse significative de l'activité commerciale générale.

La persistance ou la dégradation de ces conditions économiques et de marché défavorables pourrait aggraver leur impact sur les institutions financières en général et sur l'AIL en particulier.

Durant les prochaines années, l'AIL projette d'accentuer ses actions commerciales par la mise en place d'un programme de marketing plus agressif

D'autre part, l'AIL s'engage à maintenir une politique rigoureuse de maîtrise des risques et à perfectionner davantage ses procédures de recouvrement afin de consolider ses assises financières.

6.2 - Perspectives d'avenir

6.2.1 - Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2010 par rapport aux prévisions

La confrontation des réalisations de l'exercice 2010 par rapport aux prévisions établies en 2010 et publiées au niveau du document de référence « AIL 2011 » a fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

(En MD)

	Prévisions 2010	Réalisations 2010	Ecart	Taux de réalisations	Commentaires
Mises en forces	72	82	10	114%	les mises en force du secteur transport ont connue une forte hausse
Créances issues des opérations de leasing	113,344	116,671	3,327	103%	Une hausse des créances issues des opérations de leasing expliquée par l'augmentation des mises en force

(suite)	Prévisions 2010	Réalisations 2010	Ecart	Taux de réalisations	Commentaires
Produits de leasing	10,271	10,834	0,563	105%	La hausse expliquée par l'augmentation de l'activité
Emprunt et dettes rattachées	83,088	86,694	3,606	104%	Les emprunts et dettes rattachés ont augmenté pour financer l'accroissement des mises en force
Fournisseurs et comptes rattachés	6,624	14,094	7,470	213%	L'augmentation des crédits fournisseurs et comptes rattachés est expliquée par l'évolution des mises en force.
Charges financières nettes	(4,628)	(4,842)	-0,214	105%	Augmentation corrélatives avec les emprunts
charges de personnel	1,060	1,121	0,061	106%	Une hausse de 6% des charges de personnel expliqué par le recrutement de 4 nouveaux cadres en 2010
Dotations aux provisions	0,791	1,079	0,288	136%	Les provisions de 2010 ont été affectées par la prise en compte des effets des événements survenus dans le pays au cours du mois de janvier 2011

6.2.2 - Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2011-2016 par rapport aux informations prévisionnelles 2010-2015

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « AIL 2011 » enregistré le 22 février 2011 sous le n 11-001, sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence.

En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes

➤ Mises en force

(En MD)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Mises en force : document de référence « AIL 2011-1 »	83	91	100	110	121	L'activité prévisionnelle a été revue à la baisse en 2011, 2012 et 2013 compte tenu des événements survenus dans le pays aux au mois de janvier
Mises en force : document de référence « AIL 2011-2 »	72	85	98	110	121	
Ecart	-11	-6	-2	0	0	

➤ Créances issues des opérations de leasing

Année	2011	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Créances issues des opérations de leasing : document de référence « AIL 2011-1 »	147,370	174,906	195,173	211,281	232,075	Les issues des opérations de leasing ont été actualisées compte tenu des réalisations de 2010
Créances issues des opérations de leasing : document de référence « AIL 2011-2 »	140,375	169,552	202,203	236,431	266,034	
Ecart	-6,995	-5,354	7,030	25,150	33,959	

➤ Emprunts et dettes rattachés

Année	2011	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Emprunts et dettes rattachées : document de référence « AIL 2011-1 »	115,176	143,201	166,601	181,201	198,401	En envisageant un regain de l'activité économique en 2012, la société aura à mobiliser des crédits et emprunts supplémentaires
Emprunts et dettes rattachées : document de référence « AIL 2011-2 »	109,566	143,753	177,515	211,677	235,439	
Ecart	-5,61	0,552	10,914	30,476	37,038	

➤ Produits de leasing

(En MD)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Produits de leasing : document de référence « AIL 2011-1 »	13,191	16,072	18,361	20,073	22,014	Les produits de leasing ont été revus à la baisse compte tenu du rythme de génération des intérêts des nouveaux contrats et des anciens encours.
Produits de leasing : document de référence « AIL 2011-2 »	12,060	14,777	17,498	20,460	23,584	
Ecart	-1,131	-1,295	-0,863	0,387	1,570	

➤ Charges financières

(En MD)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Charges financières : document de référence « AIL 2011-1 »	-6,400	8,276	9,846	10,966	11,874	Les charges financières augmentent à partir de 2013 comptes tenus de l'augmentation des emprunts et crédits
Charges financières : document de référence « AIL 2011-2 »	6,326	8,170	10,281	12,357	14,084	
Ecart	-0,074	-0,106	0,435	1,391	2,210	

➤ Charges de personnel

Année	2011	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Document de référence « AIL 2011-1 »						Les charges de personnel ont été actualisées compte tenu des réalisations de 2010
Nombre des nouveaux recrutés	4	1	1	1	1	
Frais de personnel (en MD)	1,245	1,369	1,504	1,649	1,806	
Document de référence « AIL 2011-2 »						
Recrutement	3	2	1	1	1	
Frais de personnel (en MD)	1,286	1,439	1,579	1,730	1,893	
Ecart en nombre des nouveaux recrutés	-1	1	0	0	0	
Ecart des Frais de personnel	0,041	0,070	0,075	0,081	0,087	

➤ Dotations nettes aux provisions

(En MD)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Dotations nettes aux provisions : document de référence « AIL 2011-1 »	1,029	1,218	1,354	1,461	1,603	Les dotations nettes aux provisions ont été révisées à la hausse en 2011 par prudence suite aux événements survenus en Tunisie au cours de l'année 2011.
Dotations nettes aux provisions : document de référence « AIL 2011-2 »	1,400	1,182	1,413	1,653	1,858	
Ecart	0,371	-0,036	0,059	0,192	0,255	

6.2.3 - Analyse des performances réalisées au 31/12/2011 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2011

La confrontation des réalisations de l'exercice 2011 reflétées par les indicateurs d'activité arrêtés au 31/12/2011 avec les prévisions établies pour l'année 2011 telles que publiées au niveau du document de référence « AIL 2011 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

(En MD)

	Indicateurs d'activité au 31/12/2011	Prévisions année 2011	Taux de réalisation
Mises en force	75,171	72	104,4%
Produit net de leasing	5,912	5,734	103,1%
Ressources d'emprunt	115,575	114,446	101,0%
Capitaux propres	21,311	21,285	100,1%

Les principaux indicateurs d'activité réalisés au 31 décembre 2011 sont en phase avec les prévisions tel que prévues au niveau du plan d'affaires 2011-2016.

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.2.4 - Les prévisions 2011-2016

Les perspectives d'avenir de l'AIL ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010 et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 18/10/2011.

• Hypothèses de prévisions retenues

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2011 – 2016 se présentent comme suit :

➤ Les mises en force :

En envisageant un regain de l'activité économique en 2012, l'AIL escompte atteindre un niveau de mises en forces légèrement supérieur à celui en 2010 (85 MD contre 81,8 MD, sachant que l'année 2011 ne peut, en aucun cas, être considérée comme année référence en raison des événements exceptionnels post-révolution.)

Pour la période 2011-2016, l'évolution de l'activité de l'AIL est comme suit :

(En MD)

Année	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Mises en force Secteur	1439	1223	1321	1427	1541	1664	1797
Part de marché AIL	5,7%	5,9%	6,4%	6,9%	7,1%	7,3%	7,4%
Mises en force (AIL)	82	72	85	98	110	121	133

P : Prévisionnel

La répartition des mises en force par type, taux et durées se présentent comme suit :

INVESTISSEMENT	PROPORTION (%)	TAUX (%)	DUREE (mois)	MISES EN FORCE (en MD)						
				2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
LEASING MOBILIER	95			77,825	68,400	80,750	93,100	104,500	114,950	126,350
Matériel roulant léger	30	10	50	23,461	21,600	25,500	29,400	33,000	36,300	39,900
Matériel roulant lourd	30	10	54	25,683	21,600	25,500	29,400	33,000	36,300	39,900
Matériel roulant utilitaire	15	10	48	12,328	10,800	12,750	14,700	16,500	18,150	19,950
Equipements	10	10	48	6,776	7,200	8,500	9,800	11,000	12,100	13,300
Autres	10	10	48	9,577	7,200	8,500	9,800	11,000	12,100	13,300
LEASING IMMOBILIER	5	10	84	3,932	3,600	4,250	4,900	5,500	6,050	6,650
TOTAL	100	10		81,757	72,000	85,000	98,000	110,000	121,000	133,000

P : Prévisionnel

➤ Les ressources

1. Emprunts et crédits bancaires :

Pour réaliser ce programme, la société aura à mobiliser annuellement les crédits et emprunts supplémentaires suivants :

(En MD)

	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Emprunts obligataires	15,000	17,190	30,000	35,000	40,000	40,000	45,000
Crédits Bancaires	28,000	28,000	29,000	33,000	40,000	41,000	45,000
Total	43,000	45,190	59,000	68,000	80,000	81,000	90,000

P : Prévisionnel

2. Augmentation de capital :

Une augmentation de capital a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 23 novembre 2011 et consiste à porter le capital de 10 MD à 15 MD par l'émission de 500 000 actions nouvelles de valeur nominales égale à 10 dinars chacune. Le délai de souscription a été fixé à 15 jours allant du 1^{er} au 16 décembre 2011. Cette augmentation est réservée aux actionnaires actuels en vue de consolider les équilibres financiers de la société. Une deuxième augmentation est prévue à l'horizon 2015.

➤ Les produits de leasing :

Les produits de leasing ont été calculés à partir des simulations réalisées à l'aide du logiciel d'exploitation en tenant compte de l'encours actuel et des mises en forces projetées avec un taux de sortie moyen sur la période de 10,0%.

(En MD)

Année	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Revenus bruts de leasing	52,362	60,867	69,918	82,513	96,104	115,275	132,650
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(41,528)	(48,807)	(55,141)	(65,015)	(75,644)	(91,691)	(106,419)
Total des produits de Leasing	10,834	12,060	14,777	17,498	20,460	23,584	26,231
Taux d'évolution		11,3%	22,5%	18,4%	16,9%	15,3%	11,2%

P : Prévisionnel

➤ **Couverture des risques :**

Les provisions ont été calculées sur la base de 0,7% de l'encours.

(En MD)

Année	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Encours Financier	115,937*	138,945	168,803	201,788	236,144	265,453	292,034
Dotations aux provisions	1,079	1,400**	1,182	1,413	1,653	1,858	2,044
Taux d'évolution des encours financiers		19,8%	21,5%	19,5%	17,0%	12,4%	10,0%

P : Prévisionnel

(*) Encours financier majoré des contrats en instance des mises en force moins les intérêts échus différés.

(**) Une rallonge supplémentaire de 427 mD a été prévue en 2011 par prudence suite à la crise.

En termes d'actifs classés et de couverture de risques l'évolution attendue est la suivante :

(En MD)

Année	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Créances classées	11,432	18,132	15,132	16,403	17,394	18,867	20,667
Total des engagements	126,172	151,358	181,036	214,766	250,518	282,274	311,745
Taux des créances classées	9,06%	11,90%	8,30%	7,60%	6,90%	6,70%	6,60%
Provisions et produits réservés	8,153	9,553	10,734	12,147	13,8	15,658	17,702
Ratio de couverture des créances classées	71,32%	52,69%	70,94%	74,05%	79,34%	82,99%	85,65%

P : Prévisionnel

➤ **Frais de personnel :**

Les frais de personnel ont été calculés sur la base d'une augmentation moyenne de 8% l'an et des recrutements nouveaux.

L'évolution des frais de personnel, pour la période 2011-2016, est estimée comme suit :

Année	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Nouveaux recrues	4	3	2	1	1	1	1
Frais de personnel(en MD)	1,121	1,286	1,439	1,579	1,730	1,893	2,070
Taux d'évolution		14,7%	11,9%	9,7%	9,6%	9,4%	9,4%

P : Prévisionnel

➤ **Charges financières :**

La méthode de l'encours moyen, base de calcul des charges des intérêts prévisionnels, a été adoptée pour tenir compte de l'échelonnement sur toute l'année aussi bien des remboursements que des utilisations des crédits. Le coût de crédit enregistre une baisse de 5 point de base par an à partir de 2012.

Année	Montant (En MD)	Remboursements (en MD)						
		2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Crédit BTK	3,000	0,750	0,562					
Crédit BTE	3,000	0,750	0,750	0,375				
Crédit BTK 2009	13,000	2,600	2,600	2,600	2,600	2,600		
Crédit Court terme BTL	3,000		3,000					
BILLETS DE TRESORERIE 2005	5,000	3,000						
BILLETS DE TRESORERIE 2009	1,000	1,000						
BILLETS DE TRESORERIE 2010	1,000	1,000						
EO AIL 2005	10,000	2,000						
EO AIL 2007	10,000	2,000	2,000	2,000				
EO AIL 2008	10,000	2,000	2,000	2,000	2,000			
EO AIL 2009	10,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000		
EO AIL 2010-1	15,000		3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	
Divers Emprunts 2010	24,000		4,800	4,800	4,800	4,800	4,800	
EO AIL 2011	17,190			3,438	3,438	3,438	3,438	3,438
Emprunts 2011	23,000			4,600	4,600	4,600	4,600	4,600
Emprunts 2012	59,000				11,800	11,800	11,800	11,800
Emprunts 2013	68,000					13,600	13,600	13,600
Emprunts 2014	80,000						16,000	16,000
Emprunts 2015	81,000							16,200
Emprunt 2016	90,000							
Remboursements par an		17,100	20,712	24,813	34,238	45,838	57,238	65,638

	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
ENCOURS FIN DE PERIODE (En MD)	85,088	109,566	143,753	177,515	211,677	235,439	259,801
Encours moyen (En MD)	72,138	97,327	126,660	160,634	194,596	223,558	247,620
Taux de rémunération (En MD)	6,71%	6,50%	6,45%	6,40%	6,35%	6,30%	6,25%
Charges d'intérêts (En MD)	4,842	6,326	8,170	10,281	12,357	14,084	15,476

P : Prévisionnel

➤ **Autres charges d'exploitation :**

Les autres charges évolueront de 5% l'an, auxquelles s'ajoutent les frais annuels de fonctionnement de 24 000 dinars l'an par nouveau guichet ainsi que les frais de publicité estimés à 0,5% des produits nets

➤ **Impôts :**

Le taux d'imposition retenu est le taux légal applicable aux établissements de crédits, soit 35%, sans considérer aucune hypothèse de réinvestissement des bénéfices imposables.

➤ **Les investissements :**

Le total des investissements propres de la société atteindra la somme de 0,8 MD pour la période 2011-2016 :

(En MD)

Année	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Investissement	0,179	0,160	0,150	0,150	0,100	0,120	0,120

P : Prévisionnel

Concernant les investissements en portefeuille, l'AIL ne prévoit pas d'investissements d'ordre stratégique.

➤ **Dettes envers la clientèle :**

Les dettes envers la clientèle sont projetées avec un taux de sortie moyen sur la période de 10%.

➤ **Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les fournisseurs et comptes rattachés représentent 9% de la valeur TTC des mises en forces (Taux d'évolution moyen 15%)

L'évolution est estimée comme suit :

(En MD)

Année	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Fournisseurs et comptes rattachés	14,094	7,452	8,798	10,143	11,385	12,524	13,766

P : Prévisionnel

➤ **Autres actifs :**

Les autres actifs sont projetés avec un taux de sortie moyen de 16%

➤ **Distribution des dividendes :**

	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Dividendes (en MD)	0,800	0,800	1,350	1,500	1,950	2,100	2,400
Capital social (en MD)	10,000	15,000	15,000	15,000	15,000	20,000	20,000
% du capital	8,0%	5,3%	9,0%	10,0%	13,0%	10,5%	12,0%

P : Prévisionnel

➤ **Tableau de répartition des bénéfices :**

(En MD)

	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Bénéfice net de l'exercice	2,004	1,449	2,023	2,149	2,450	3,107	3,682
+ Report à nouveau	0,380	0,395	0,881	1,339	1,743	1,963	2,646
= Total	2,384	1,843	2,904	3,487	4,193	5,070	6,328
- Réserve légale	0,119	0,092	0,145	0,174	0,210	0,253	0,316
Solde	2,265	1,751	2,759	3,313	3,983	4,816	6,012
Dividendes	0,800	0,800	1,350	1,500	1,950	2,100	2,400
Réserve pour risques bancaires généraux	0	0	0	0	0	0	0
Réserve Facultative	1,000	0	0	0	0	0	0
Réserves pour fonds social	0,070	0,070	0,070	0,070	0,070	0,070	0,070
Résultats reportés	0,395	0,881	1,339	1,743	1,963	2,646	3,542

P : Prévisionnel

6.2.5 - Bilans prévisionnels

(En MD)

ACTIF	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Liquidités et équivalents de liquidité	1,272	0,000	0,107	0,648	0,275	0,311	0,000
Créances Issues des opérations leasing	116,672	140,375	169,552	202,203	236,431	266,034	293,039
Placement à terme	1,100	1,100	1,100	1,100	1,100	1,100	1,100
Valeurs immobilisées	0,288	0,346	0,370	0,386	0,351	0,335	0,215
Autres actifs	6,561	7,611	8,828	10,241	11,880	13,780	15,985
Total Actif	125,893	149,432	179,958	214,578	250,036	281,561	310,339
PASSIF							
Concours bancaires et dettes rattachées	6,664	4,880	0,000	0,000	0,000	0,000	0,266
Emprunts et dettes rattachées	86,694	109,566	143,753	177,515	211,677	235,439	259,801
Dettes envers la clientèle	1,376	1,445	1,517	1,593	1,673	1,756	1,844
Fournisseurs et comptes rattachés	14,094	7,452	8,798	10,143	11,385	12,524	13,766
Autres passifs	1,428	4,803	3,382	2,021	1,045	1,429	2,667
Total du Passif	110,256	128,146	157,450	191,271	225,780	251,148	278,344
Capitaux Propres							
Capital social	10,000	15,000	15,000	15,000	15,000	20,000	20,000
Réserves	3,253	4,442	4,604	4,820	5,064	5,344	5,667
Résultats reportés	0,380	0,394	0,881	1,338	1,743	1,963	2,646
Résultat net de l'exercice	2,004	1,449	2,023	2,149	2,450	3,107	3,682
Total des capitaux propres	15,637	21,285	22,508	23,307	24,257	30,413	31,995
Total passif et capitaux propres	125,893	149,432	179,958	214,578	250,036	281,561	310,339

P : Prévisionnel

6.2.6 - Etat de Résultat Prévisionnel

(En MD)

	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Produits de Leasing	10,834	12,06	14,777	17,498	20,46	23,584	26,231
Charges financières nettes	(4,842)	(6,326)	(8,170)	(10,281)	(12,357)	(14,084)	(15,476)
PRODUIT NET	5,992	5,734	6,607	7,217	8,103	9,500	10,755
Charges de personnel	1,121	1,286	1,439	1,579	1,730	1,893	2,070
Autres charges d'exploitation	0,689	0,800	0,840	0,882	0,926	0,973	1,021
Dotations aux amortissements	0,075	0,102	0,126	0,135	0,135	0,136	0,120
Dotations nettes aux provisions	1,079	1,400	1,182	1,413	1,653	1,858	2,044
Total des Charges d'exploitation	2,964	3,587	3,586	4,008	4,444	4,860	5,255
RESULTAT D'EXPLOITATION	3,029	2,146	3,021	3,210	3,659	4,640	5,500
Autres produits	0,072	0,082	0,091	0,096	0,110	0,139	0,165
RESULTAT AVANT IMPOT	3,101	2,228	3,112	3,306	3,769	4,780	5,665
Impôts	1,097	0,780	1,089	1,157	1,319	1,673	1,983
RESULTAT NET	2,004	1,449	2,023	2,149	2,450	3,107	3,682

P : Prévisionnel

6.2.7 - Etats des flux de trésorerie prévisionnel

(En MD)

	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles							
Encaissements reçus des clients	66,281	67,902	79,905	93,811	108,995	130,414	150,080
Décaissements pour financement de contrats de	(85,116)	(86,698)	(96,554)	(111,504)	(125,396)	(138,138)	(151,846)
Intérêts payés	(4,344)	(6,326)	(8,170)	(10,281)	(12,357)	(14,084)	(15,476)
Sommes versés au personnel	(0,966)	(1,286)	(1,439)	(1,579)	(1,730)	(1,893)	(2,070)
Sommes versés aux fournisseurs	(0,450)	(0,482)	(0,515)	(0,551)	(0,590)	(0,631)	(0,675)
Impôts payés	(2,299)	(1,145)	(1,509)	(1,652)	(1,896)	(2,364)	(2,778)
Autres flux liés à l'exploitation	0,026	0,029	0,031	0,035	0,038	0,042	0,046
Flux de trésorerie net affectés aux activités opérationnelles	(26,868)	(28,005)	(28,250)	(31,721)	(32,935)	(26,656)	(22,720)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	(0,179)	(0,160)	(0,150)	(0,150)	(0,100)	(0,120)	(0,120)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres	0,020						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Financières	(0,124)						
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Financières	(0,060)						
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(0,223)	(0,160)	(0,150)	(0,150)	(0,100)	(0,120)	(0,120)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement							
Augmentation de capital		5,000				5,000	
Dividendes et autres distributions	(0,500)	(0,800)	(0,800)	(1,350)	(1,500)	(1,950)	(2,100)
Encaissements provenant des emprunts	95,000	45,190	59,000	68,000	80,000	81,000	90,000
Remboursement d'emprunts	(69,100)	(20,712)	(24,813)	(34,238)	(45,838)	(57,238)	(65,638)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	25,400	28,678	33,387	32,412	32,662	26,812	22,262
Variation de trésorerie	(1,691)	0,513	4,987	0,541	(0,373)	0,036	(0,578)
Trésorerie au début de l'exercice	(3,702)	(5,393)	(4,880)	0,107	0,648	0,275	0,311
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(5,393)	(4,880)	0,107	0,648	0,275	0,311	(0,266)

P : Prévisionnel

6.2.8 - Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels

Indicateurs de gestion (en MD)	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Résultat net de l'exercice (1)	2,004	1,449	2,023	2,149	2,45	3,107	3,682
Produits de leasing (2)	10,834	12,06	14,777	17,498	20,46	23,584	26,231
Produits nets (3)	5,992	5,734	6,607	7,217	8,103	9,5	10,755
Créances issues d'opérations de leasing + Placements à court terme + Placements à long terme (4)	117,772	141,475	170,652	203,303	237,531	267,134	294,139
Engagement [Bilan et Hors Bilan] (5)	126,172	151,358	181,036	214,766	250,518	282,274	311,745
Capitaux propres (avant résultat net) (6)	13,633	19,836	20,485	21,158	21,807	27,306	28,313
Capitaux propres avant affectation (7)	15,637	21,285	22,508	23,307	24,257	30,413	31,995
Créances issues d'opérations de leasing (8)	116,672	140,375	169,552	202,203	236,431	266,034	293,039
Créances classées (9)	11,432	18,132	15,132	16,403	17,394	18,867	20,667
Total provisions + Produits réservés (10)	8,153	9,553	10,734	12,147	13,8	15,658	17,702
Emprunts et dettes rattachées (11)	86,694	109,566	143,753	177,515	211,677	235,439	259,801
Dettes envers la clientèle (12)	1,376	1,445	1,517	1,593	1,673	1,756	1,844
Charges financières nettes (13)	4,842	6,326	8,17	10,281	12,357	14,084	15,476
Charges de personnel (14)	1,121	1,286	1,439	1,579	1,73	1,893	2,07
Dotations nettes aux provisions (15)	1,079	1,4	1,182	1,413	1,653	1,858	2,044
Charges d'exploitation hors dotations aux provisions (16)	1,885	2,187	2,404	2,595	2,791	3,002	3,211
Total bilan (17)	125,893	149,432	179,958	214,578	250,036	281,561	310,339
Ratios propres aux sociétés de leasing	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Capitaux propres (avant résultat net)/Engagements (6)/(5)	10,8%	13,1%	11,3%	9,9%	8,7%	9,7%	9,1%
Rentabilité des fonds propres (1)/(6)	14,7%	7,3%	9,9%	10,2%	11,2%	11,4%	13,0%
Taux de créances classées (9)/(5)	9,06%	12,0%	8,4%	7,6%	6,9%	6,7%	6,6%
Ratio de couverture des créances classées (10)/(9)	71,3%	52,7%	70,9%	74,1%	79,3%	83,0%	85,7%
Créances classées/Créances issues d'opérations de leasing + Placements à court terme+Placements à long terme (9)/(4)	9,7%	12,8%	8,9%	8,1%	7,3%	7,1%	7,0%
Ratios de structure	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Capitaux propres avant affectation/Total bilan (7)/(17)	12,4%	14,2%	12,5%	10,9%	9,7%	10,8%	10,3%
Emprunts et dettes rattachés/Total bilan (11)/(17)	68,9%	73,3%	79,9%	82,7%	84,7%	83,6%	83,7%
Créances issues d'opérations de leasing/Total bilan (8)/(17)	92,7%	93,9%	94,2%	94,2%	94,6%	94,5%	94,4%
Emprunts et dettes rattachés + dettes envers la clientèle / Créances issues d'opérations de leasing [(11)+(12)]/(8)	75,5%	79,1%	85,7%	88,6%	90,2%	89,2%	89,3%
Ratios de gestion	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Charges de personnel/Produits nets (14)/(3)	18,7%	22,4%	21,8%	21,9%	21,4%	19,9%	19,2%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat (3)/(6)	44,0%	28,9%	32,3%	34,1%	37,2%	34,8%	38,0%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets) (16)/(3)	31,5%	38,1%	36,4%	36,0%	34,4%	31,6%	29,9%
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées/Produits nets (15)/(3)	18,0%	24,4%	17,9%	19,6%	20,4%	19,6%	19,0%
Ratios de rentabilité	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net) (1)/(6)	14,7%	7,3%	9,9%	10,2%	11,2%	11,4%	13,0%
ROA (Résultat net/Total bilan) (1)/(17)	1,6%	1,0%	1,1%	1,0%	1,0%	1,1%	1,2%
Résultat net/Produits nets (1)/(3)	33,4%	25,3%	30,6%	29,8%	30,2%	32,7%	34,2%
Produits de leasing/Créances issues d'opérations de leasing (2)/(8)	9,3%	8,6%	8,7%	8,7%	8,7%	8,9%	9,0%
Produits nets/Total bilan (3)/(17)	4,8%	3,8%	3,7%	3,4%	3,2%	3,4%	3,5%

P : Prévisionnel

6.2.9 - Evolution Prévisionnelle des créances classées

(En MD)

Année	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Total des engagements (1)	126,172	151,358	181,036	214,766	250,518	282,274	311,745
Créances classées de l'année (2)	11,432	18,132	15,132	16,403	17,394	18,867	20,667
Taux des créances classées (2)/(1)	9,06%	11,9%	8,3%	7,6%	6,9%	6,7%	6,6%
Total des Provisions et produits réservés (3)	8,153	9,553	10,734	12,147	13,8	15,658	17,702
Taux de couverture (3)/(2)	71,32%	52,69%	70,94%	74,05%	79,34%	82,99%	85,65%

P : Prévisionnel

6.2.10 - Etats des cashflows prévisionnels

(En MD)

Année	2010	2011P	2012P	2013P	2014P	2015P	2016P
Résultat Net	2,004	1,449	2,023	2,149	2,45	3,107	3,682
Dotations aux amortissements	0,075	0,102	0,126	0,135	0,135	0,136	0,120
Dotations aux provisions	1,079	1,4	1,182	1,413	1,653	1,858	2,044
Cash flows prévisionnels	3,158	2,951	3,331	3,697	4,238	5,101	5,846

P : Prévisionnel

6.2.11 - Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels



SOCIETE FMBZ – KPMG TUNISIE

Immeuble KPMG, Lot 623 Lac II –Tunis -

Tél : 71 194 344 Fax: 71 194 320
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

Nous avons examiné les projections financières de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** couvrant la période 2011-2016, telles qu'annexées au présent rapport, selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces projections et les hypothèses présentées dans la note 3.1 sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Ces projections ont été préparées pour émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars. Les projections ont été préparées sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que ces projections ne peuvent pas être utilisées à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les projections, étant toutefois rappelé qu'elles reposent sur des hypothèses théoriques. A notre avis, ces projections sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et les états de résultats prévisionnels sont présentés conformément au système comptable des entreprises.

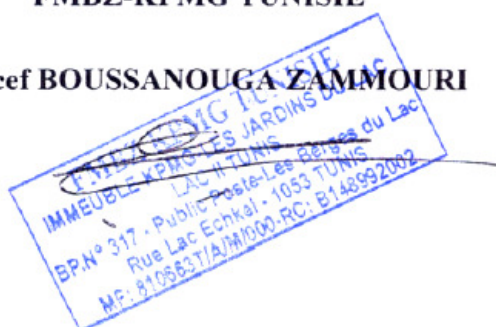
Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer des projections de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 06 Décembre 2011

Les Commissaires aux Comptes

FMBZ-KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



F.A.C

Mohamed Neji HERGLI

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Mohamed Neji HERGLI.